

Recueil des actes réglementaires

Scolarité : actes relatifs aux opérations d'admission 2019-2020

Le recueil des actes administratifs est consultable au Siège de l'université

42 rue Paul Duez- 59000 LILLE

ainsi que sur le site Internet de l'Université de Lille <https://www.univ-lille.fr>.

Table des matières

- Délibération du Conseil d'Administration n°CA-2019-020 – Admission en première année – capacités d'accueil
- Délibération du Conseil d'Administration n°CA-2019-021 – Admission en Master – capacités d'accueil, critères d'admission, composition des dossiers
- Arrêté relatif aux modalités de fonctionnement et de composition des commissions pédagogiques de validation et d'admission (CPVA)
- Arrêtés CPVA et Parcoursup Licences
- Arrêtés CPAV Master
- Arrêtés CPVA et Parcoursup DEUST
- Arrêtés Jury d'admission DUT
- Arrêtés CPVA Licences Professionnelles

Séance du Conseil d'Administration en date du 7 février 2019

Délibération n°CA-2019-020

Ordre du jour :

1. Informations du président

2. Approbation du PV de CA du 13 décembre 2018

3. Points à caractères stratégiques :

- 3.1. Partenariats économiques
- 3.2. Convention MEL/université de Lille
- 3.3. Projet d'Université Européenne
- 3.4. Accord de consortium i-site

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université :

- 4.1. Reconnaissance de l'association ASAP par l'université
- 4.2. Détermination des seuils en matière de convention de perception de recettes dans les cas visés par l'article 187 du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- 4.3. Approbation des délégations du Conseil d'Administration au Président de l'université
- 4.4. Additif au dialogue de gestion 2019
- 4.5. Approbation de remises gracieuses
- 4.6. Approbation de la charte de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle LILLOA (SCD) validé par la CR du 18/10/18

4.7. Approbation de tarifications :

- 4.7.1. De l'espace événementiel de LILLIAD
- 4.7.2. Des tarifs d'inscription, remboursement de documents et Prêt entre bibliothèques
- 4.7.3. Seuil du remboursement dérogatoire des nuitées de mission
- 4.7.4. Des locaux du site de pont de bois
- 4.7.5. Des locaux de Polytech

4.8. Approbation des demandes de subventions :

- 4.8.1. Subvention auprès de la Région Hauts-de-France (Programme Format Innovation) : Déploiement d'une offre de formation continue innovante par les Formations en situation de travail
- 4.8.2. Subvention PRF 2018-2019 : financement complémentaire pour le DAEU dans le cadre du Plan D'Investissement dans les Compétences de la Région Hauts-de-France.
- 4.8.3. Association Campus IAE Lille – coupe de France

4.9. Points issus de la commission recherche du 17 janvier 2019 :

Subventions Région

4.10. Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 décembre 2018 :

Admissions à l'université 2019-2020 :

Admission en première année à l'université :

4.10.1. Capacités d'accueil

4.10.2. Caractéristiques, attendus et critères d'appréciation des dossiers

Admission en master :

4.10.3. Capacités d'accueil, critères d'admission, composition des dossiers

Offre de formation 2019 :

- 4.10.4. Ouverture du diplôme audioprothèse
- 4.10.5. Ouverture du diplôme d'infirmier en pratique avancée
- 4.10.6. Prix de l'engagement étudiant 2018-2019

4.11. Approbation des conventions :

- 4.11.1. Convention cadre liant l'Université de Lille et la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Nord
- 4.11.2. Convention PAUSE (2)

5. Questions diverses (désignation des représentants enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs au conseil documentaire)

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, président de l'université de Lille.

Etaient présents :

Collège A : COPIN Marie-Christine, NIEWIADOMSKI Christophe, TISON Sophie, POTTEAU Aymeric, BENOIT Martine, FARVAQUE Etienne, MELNYK Patricia, FONCEL Jérôme.

Collège B : LANGFORD Chad, TOULEMONDE Gilles, MEISS Marjorie, EL KHATTABI Jamal, BENCHIBOUN Moulay-Driss.

Collège BIATSS : LENS Anthony, DEGRENIER Karine, SANTRE Fabien, RODRIGUEZ Ludovic.

Collège étudiants : MAUCHAUSSEE Marion, BENICHOU Anouar, PETIT Léo.

Personnalités extérieures : LEBAS Nicolas, LEYS Annie, OULD ALI Samir

Etaient excusés (et procuration) :

Collège B :

<i>VIZIOLI Jacopo</i>	<i>procuration à TOULEMONDE Gilles</i>
<i>GOUNON Stéphane</i>	<i>procuration à TOULEMONDE Gilles</i>
<i>FRETEL Anne</i>	<i>procuration à TISON Sophie</i>

Collège BIATSS :

<i>RUCKEBUSCH Benoit</i>	<i>procuration à EL KHATTABI Jamal</i>
<i>MULLIER Virginie</i>	<i>procuration à LENS Anthony</i>

Collège étudiants :

<i>RELIQUET Benjamin</i>	<i>procuration à MAUCHAUSSEE Marion</i>
<i>MORTYR Marie</i>	<i>procuration à MAUCHAUSSEE Marion</i>

Personnalités extérieures :

<i>BOIRON Frédéric</i>	<i>procuration à TISON Sophie</i>
<i>DELVALLET Corinne</i>	<i>procuration à Jean-Christophe CAMART</i>
<i>PAILLOUS Françoise</i>	<i>procuration à Jean-Christophe CAMART</i>
<i>PRETE Cosimo</i>	<i>procuration à COPIN Marie-Christine</i>
<i>SCOL Nathalie</i>	<i>procuration à COPIN Marie-Christine</i>

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Représentant de la rectrice : BERGEZ Jean-Louis

Equipe présidentielle – Bureau

Premier vice-président : CUNY Damien

Vice-présidente formation : FRANJIE Lynne

Vice-président relations internationales : SEYS François-Olivier

Equipe présidentielle – Comité de direction

Vice-président I-site : BORDET Régis

Vice-présidente valorisation et innovation : CASALIS Séverine

Vice-président partenariats socio-économique : CORNILLON Ghislain

Vice-présidente ressources humaines, politiques et amélioration continue : DAL Georgette

Vice-présidente Université citoyenne et accompagnement des publics fragilisés : JOURDAN Emmanuelle

Vice-président relations territoriales : OUSSOUS Nour-Eddine

Vice-président stratégie et prospective : POSTEL Nicolas

Vice-président affaires européennes : RAVINET Pauline

Vice-présidente communication : ROUX Laëtitia

Unités de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements

Directeur du Service Commun de Documentation - Roche Julien

Directeur général des services : ROBERT Pierre-Marie

Directrice générale des services adjointe : SAVINA Marie-Dominique

Agent comptable : LIARD Delphine

Chargée des affaires institutionnelles : D'HU Marie-Sylvia

Secrétaire de séance : JAFFEUX Anaïs

(...)

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université

(...)

4.10 Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 décembre 2018

Admission à l'université 2019-2020

Admission en première année à l'université :

4.10.1 Capacité d'accueil

Le conseil d'administration de l'université de Lille approuve, lors de sa séance du 7 février 2019, après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 13 décembre 2018, les capacités d'accueil en ce qui concerne les admissions à l'université pour l'année 2019-2020 – Admission en première année du 1^{er} cycle dans les formations n'ayant pas fait l'objet d'une modification suite au dialogue de gestion avec le Rectorat ainsi que celles ayant fait l'objet de modifications suite à ce dialogue et qui sont présentées dans le tableau annexé à la présente délibération :

 Le Président de l'Université
Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants : **30**

Pour : **15**

Contre : **7**

Abstention : **8**

IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Etablissement d'accueil2	Code UAI établissement d'accueil	Etablissement d'accueil	Domaine formation d'accueil	Spécialité / mention formation d'accueil	Capacité 2018	Candidatures Reçues	ADMIS 2018	En Attente	Total Inscrits 2018* (1/12/18)	Capacité 2019
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Chimie	100	862	82		101	100
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Chimie - apprentissage**	22		16	0	16	22
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques	44	1752	46	95		44
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option diététique	23	949	18	52	208	23
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques	44	635	45	1		44
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle	80	720	76		95	80
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie mécanique et productique	88	1110	76		97	88
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Informatique	135	2054	138	49	168	135
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Mesures physiques	94	662	76		95	94
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations - apprentissage**	26		24	0	24	26
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	173	2540	162	67	216	173
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle	66	718	67	2	74	66
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée	79	1444	77	9	88	79
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option gestion urbaine	32	198	25		27	32
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Gestion logistique et transport	80	390	71		75	80
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Gestion logistique et transport - apprentissage**	20	110	22		22	20
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations	58	1151	54		60	58
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Information communication Option métiers du livre et du patrimoine	16	283	16	1	17	16
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Carrières juridiques	201	1930	189	1	205	201
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Carrières juridiques - apprentissage**	19				12	19
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Statistique et informatique décisionnelle	70	345	68		82	70
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Techniques de commercialisation	201	2321	188	30	198	
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Techniques de commercialisation - apprentissage**	60				42	60
Total général					1779	20174	1536	307	1922	1779

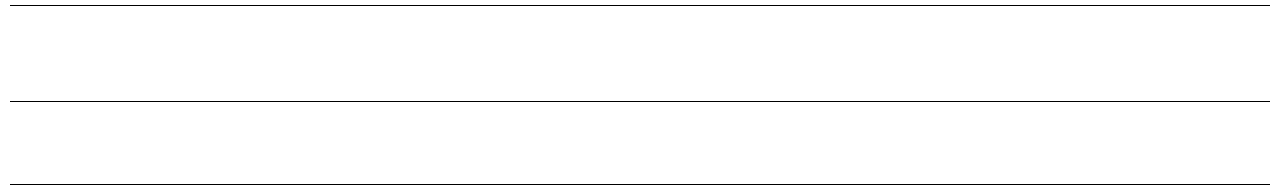
Code UAI établissement d'accueil2	Domaine formation d'accueil	Spécialité / mention formation d'accueil	Parcours	Capacité 2018	Candidatures Reçues	ADAMS 2018	En Attente	Total Inscrits 2018 (1/12/2018)	Capacité 2019	Commentaires
		Science politique	Science politique, option académie ESJ Lille	50	1039	50	7	49	50	CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Administration économique et sociale (AES), option académie ESJ Lille	25	192	1		1		
			Droit panoramique option académie ESJ Lille	50	498	25			25	CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
		Droit Economie Gestion	Economie gestion option académie ESJ Lille	25	383	6				
			LCER option académie ESJ Lille : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais,	30	343	10		12		
			Humanités et sciences de l'information, option académie ESJ Lille	15	207	1		2		CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Lettres modernes, option académie ESJ Lille	25	137	4		4		
			Lettres classiques, option académie ESJ Lille	15	18	0		0		
		Lettres Langues	Géographie, option académie ESJ Lille	15	115	3		4		
			Histoire, option académie ESJ Lille	50	614	24		26		
			Histoire de l'art et archéologie, option académie ESJ Lille	15	168	3		1		CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Philosophie	15	94	1		0		
			Sociologie option académie ESJ	15	234	6		6		
			Industries culturelles, art et sociétés, option académie ESJ Lille	25	178	10		12		
		Sciences humaines et sociales	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), option académie ESJ	15	285	8		8	10	
		Licences - option Académie ESJ (vœux groupés)	Administration économique et sociale (AES)	550	1516	338		423	450	Baisse de la CAL acceptée par le rectorat
			Arts	90	261	67		94	90	
			Arts	150	464	124		147	150	
			Arts Plastiques	250	984	233		260	250	
			Arts	200	979	296		219	200	
			Etudes en danse	45	159	29		30	45	
			Droit / Histoire de l'art	40	183	19		19	40	
			Droit international et droits européens					0	90	Nouveau parcours (CAL de droit répartie en 2019 entre les deux parcours)
			Droit panoramique - EAD						180	CAL de droit panoramique répartie en 2019 entre présentiel et distanciel
			Droit panoramique	1180	3793	971		1344	910	CAL de droit répartie en 2019 entre les deux parcours (Droit panoramique - en distinguant présentiel et EAD - et DIDE*)
			Droit panoramique - Cambrai	80	477	53		42	80	
			Economie et management des organisations	140	1062	85		118	140	
			Economie, institutions, entreprise et management	570	2199	517		695	570	
			International studies in economics and management	36	663	31		27	36	
			Economie et gestion	25	523	19		27	25	
			Géographie et aménagement	115	375	75		87	115	
			Gestion	60	1058	55		56	60	
			Distribution	90	437	71		88	90	
			Management et gestion à l'international						15	Nouveau parcours proposé entièrement en mobilité internationale
			Histoire	450	1679	410		466	450	
			Préparation aux Instituts d'Etudes Politiques	110	791	89		89	110	
			Histoire de l'art et archéologie	500	866	296		393	500	
			Humanités	50	362	44		40	50	
			Sciences de l'information et du document	200	704	142		173	200	
			Langues étrangères appliquées	120	220	57		83	120	
			Anglais chinois appliqués	75	303	72		76	75	
			Anglais espagnol appliqués	360	1130	338		391	360	
			Anglais italien appliqués	60	141	36		41	60	
			Anglais néerlandais appliqués	60	98	50		59	60	
			Anglais polonais appliqués	60	33	15		14	60	
			Anglais portugais appliqués	70	66	40		55	70	
			Anglais russe appliqués	70	117	49		58	70	
			Anglais suédois appliqués	60	55	19		7	60	
			Anglais	400	1910	395		469	400	
			Espagnol	180	498	129		157	180	
			Hébreu	120	115	38		91	120	
			Italien	50	103	31		38	50	
			Néerlandais	40	27	18		19	40	
			Portugais	40	43	9		9	40	
			Russe	40	74	36		52	40	
			Allemand	40	78	21		21	40	
			Arabe	70	77	37		72	90	Augmentation de 20.
			Arabe débutant	80	150	68		60	80	
			Chinois	40	125	31		35	40	
			Japonais	150	559	149	2	237	150	
			Langues scandinaves	40	77	19		19	40	
			Polonais	40	23	2		3	40	Parcours susceptible d'être suspendu en 2019
			Lettres modernes	300	950	244		272	300	
			Humanités et Sciences de l'information (HSI)	80	179	40		44	80	
			Lettres classiques	25	134	17		17	25	
			Lettres	30	136	20		22	40	Augmentation de 10.
			Parcours bilingue sciences exactes sciences pour l'ingénieur (SESI)	60	549	51		3	60	
			Parcours renforcé - recherche sciences exactes sciences pour l'ingénieur (SESI)	30	584	20		21	30	
			Portail SESI : chimie-électronique, énergie électrique, automatique (EEEA)-génie civil-informatique-mathématiques	560	1748	433		977	560	
			Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS)	100	853	86		93	100	
			Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	150	564	105		123	150	
			Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	3100	8507	2538		3266	3100	
			Philosophie	120	452	73		91	120	
			Philosophie - Sociologie	100	322	74		71	100	
			Parcours aménagé bacheliers technologiques sciences exactes et sciences pour l'ingénieur (SESI)	60	432	23		34	60	
			Psychologie	1120	4877	1114		1354	1120	Baisse de la CAL acceptée par le rectorat
			Sciences politiques	580	2346	442		538	515	
			Sciences de l'éducation	200	2345	199	209	209	200	
			Portail SVTE						565	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant et à la place des licences SV, SVT et ST)
			Sciences de la terre	80	389	77		0	0	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant les licences SV, SVT et ST)
			Parcours aménagé bacheliers technologiques sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement (SVTE)	40	196	39		40	40	
			Parcours bilingue sciences de la vie	57	478	54		5	57	
			Sciences de la vie	365	2495	358		0	0	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant les licences SV, SVT et ST)
			Sciences de la vie et de la terre	120	1497	120		0	0	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant les licences SV, SVT et ST)
			Linguistique générale et appliquée	190	654	162		174	190	
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	550	3354	541	111	341	445	Affichage distinct des parcours aménagé et général
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - parcours aménagé					289	105	Affichage distinct des parcours aménagé et général
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), préparation kinésithérapie	500	2228	490	78	567	500	
			Sciences pour la santé	150	1346	127		164	150	
			Sciences pour la santé, option préparation masso-kinésithérapie	300	1777	276		291	300	
			Sciences Sanitaires et Sociales	90	859	58		61	90	
			Sciences sociales	250	363	120		125	250	
			Economie et gestion / sociologie	40	504	42		39	40	
			Histoire	180	307	81		91	180	
			Parcours aménagé bacheliers technologiques	40	143	36		36	40	
			Sociologie et ethnologie	135	493	82		150	135	
			Sociologie et politiques sociales	135	403	65		135	135	
			Sociologie quantitative	80	207	50		68	80	

IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE

Etablissement d'accueil2	Code UAI établissement d'accueil	Etablissement d'accueil	Domaine formation d'accueil	Spécialité / mention formation d'accueil	Capacité 2018	Candidatures Reçues	ADMIS 2018	En Attente	Total Inscrits 2018* (1/12/18)	Capacité 2019
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Chimie	100	862	82		101	100
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Chimie - apprentissage**	22		16	0	16	22
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques	44	1752	46	95		44
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option diététique	23	949	18	52	208	23
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie biologique Option industries agroalimentaires et biologiques	44	635	45	1		44
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle	80	720	76		95	80
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Génie mécanique et productique	88	1110	76		97	88
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Informatique	135	2054	138	49	168	135
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Production	Mesures physiques	94	662	76		95	94
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations - apprentissage**	26		24	0	24	26
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0592602H	I.U.T. de Lille A	DUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	173	2540	162	67	216	173
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option animation sociale et socio-culturelle	66	718	67	2	74	66
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option éducation spécialisée	79	1444	77	9	88	79
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Carrières sociales Option gestion urbaine	32	198	25		27	32
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Gestion logistique et transport	80	390	71		75	80
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Gestion logistique et transport - apprentissage**	20	110	22		22	20
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Information communication Option communication des organisations	58	1151	54		60	58
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594366A	IUT Tourcoing Université de Lille	DUT - Service	Information communication Option métiers du livre et du patrimoine	16	283	16	1	17	16
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Carrières juridiques	201	1930	189	1	205	201
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Carrières juridiques - apprentissage**	19				12	19
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Statistique et informatique décisionnelle	70	345	68		82	70
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Techniques de commercialisation	201	2321	188	30	198	
IUT DE L'UNIVERSITE DE LILLE	0594581J	IUT C - Roubaix - Université de Lille	DUT - Service	Techniques de commercialisation - apprentissage**	60				42	60
Total général					1779	20174	1536	307	1922	1779

Université de Lille				Capacité 2018	Candidatures Reçues	ADMIS 2018	En Attente	Total Inscrits 2018 (1/12/2018)*	Capacité 2019	Commentaires
		Science politique	Science politique, option académie ESJ Lille	50	1039	50	7	49	50	CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Administration économique et sociale (AES) , option académie ESJ Lille	25	192	1		1		
		Droit Economie Gestion (vœux groupés)	Droit panoptique option académie ESJ Lille	50	498	25			25	CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Economie gestion option académie ESJ Lille	25	383	6				
			LLCER option académie ESJ Lille : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, por	30	343	10		12		
			Humanités et sciences de l'information, option académie ESJ Lille	15	207	1		2		CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Lettres modernes, option académie ESJ Lille	25	137	4		4		
			Lettres classiques, option académie ESJ Lille	15	18	0		0		
		Lettres Langues (vœux groupés)	Géographie, option académie ESJ Lille	15	115	3		4		
			Histoire, option académie ESJ Lille	50	614	24		26		
			Histoire de l'art et archéologie, option académie ESJ Lille	15	168	3		1		CAL calibrées sur les admis 2018, dans le cadre de la suppression des CAL théoriques de l'Académie ESJ
			Philosophie	15	94	1		0		
			Sociologie option académie ESJ	15	234	6		6		
			Industries culturelles, art et sociétés, option académie ESJ Lille	25	178	10		12		
		Sciences humaines et sociales (vœux groupés)	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), option académie ESJ	15	285	8		8	10	
			Administration économique et sociale (AES)	550	1516	338		423	350	CAL calibrées sur les admis 2018, équipe pédagogique restreinte
			Musique et musicologie	90	261	67		94	90	
			Arts de la scène	150	464	124		147	150	
			Arts Plastiques	250	984	233		250	250	
			Etudes cinématographiques	200	979	196		219	180	Baisse de 20, équipe pédagogique restreinte
			Etudes en danse	45	159	29		30	45	
			Droit / Histoire de l'art	40	183	19		19	40	
		Droit - Droit-économie-gestion	Droit international et droits européens					0	50	Nouveau parcours (CAL de droit répartie en 2019 entre les deux parcours)
			Droit panoptique	1180	3793	971		1344	910	CAL de droit répartie en 2019 entre les deux parcours (Droit panoptique et DIDE)* et calibrée sur les admis 2018
			Droit panoptique	80	477	53		42	80	
			Economie et gestion	140	1062	85		118	140	
			Economie, institutions, entreprise et management	570	2199	517		685	650	Baisse de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseignants cherc
			International studies in economics and management	36	663	31		27	33	Baisse de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseignants cherc
			Sciences économiques et gestion des entreprises	25	523	19		27	25	
			Géographie et aménagement	115	375	75		87	115	
			Banque-Finance-Comptabilité	60	1058	55		56	60	
			Distribution	90	437	71		88	90	
		Droit - Droit-économie-gestion	Gestion						15	Nouveau parcours proposé entièrement en mobilité internationale
			Management et gestion à l'international	450	1679	410		466	450	
			Histoire	110	791	89		89	110	
			Préparation aux Instituts d'Etudes Politiques	500	866	296		393	500	
			Histoire de l'art et archéologie	50	362	44		40	50	
			Humanités	200	704	142		173	200	
			Sciences de l'information et du document	120	220	57		83	120	
			Langues étrangères appliquées	75	303	72		76	75	
			Anglais chinois appliqués	360	1130	338		381	360	
			Anglais espagnol appliqués	60	141	36		41	60	
			Anglais italien appliqués	60	98	50		59	60	
			Anglais néerlandais appliqués	60	33	15		14	60	
			Langues étrangères appliquées	70	86	40		55	70	
			Anglais portugais appliqués	70	117	49		58	70	
			Anglais russe appliqués	60	55	19		7	60	
			Anglais suédois appliqués	400	1910	395		469	400	
			Anglais	180	498	129		157	180	
			Espagnol	120	115	38		91	120	
			Hébreu	50	103	31		38	50	
			Italien	40	37	18		19	40	
			Néerlandais	40	43	9		9	40	
			Portugais	40	74	36		52	40	
			Russe	40	78	21		21	40	
			Arabe	70	77	37		72	50	Augmentation de 20.
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	80	156	68		60	80	
			Chinois	40	125	31		35	40	
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	150	559	149	2	237	150	
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	40	77	19		19	40	
			Polonais	40	23	2		3	40	
			Lettres	300	950	244		272	300	
			Lettres modernes	80	179	40		44	80	
			Humanités et Sciences de l'Information (HSI)	25	134	17		17	25	
			Lettres classiques	30	136	20		22	40	Augmentation de 10.
			Lettres et mathématiques	60	549	51		3	60	
			Parcours bilingue sciences exactes sciences pour l'ingénieur (SESI)	30	584	20		21	30	
			Parcours renforcé - recherche sciences exactes sciences pour l'ingénieur (SESI)	560	1748	433		977	432	Baisse de 128 votée par le conseil de la Faculté des sciences et technologies suite à l'absence de recrutements d'enseignants-d
			Portail SESI : chimie-électronique, énergie électrique, automatique (EEEA)-génie civil-informatique-mathématique	100	853	86		93	100	
			Mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS)	150	564	105		123	150	
			Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	3100	8507	2538		3286	3100	
			Première Année Commune aux Etudes de Santé	120	452	73		73	120	
			Philosophie	100	322	74		71	100	
			Philosophie - Sociologie	60	432	23		34	60	
			Parcours aménagé bacheliers technologiques sciences exactes et sciences pour l'ingénieur (SESI)	1120	4877	1114		1354	900	Baisse de la CAL votée par le conseil de l'UFR de psychologie suite à l'absence de recrutement d'enseignants-chercheurs thulal
			Psychologie	580	2346	442		538	450	CAL calibrées sur les admis 2018, équipe pédagogique restreinte
			Science politique	200	2345	199	209	209	200	
			Sciences de l'éducation	565	4381	555		811	437	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant et à la place des licences SV, SVT et ST) avec une CAL de 437 (au lieu de 437)
			Portail SVTE	90	369	77		0	0	
			Sciences de la Terre	40	196	39		40	40	
			Sciences de la vie	57	478	54		5	57	
			Parcours bilingue sciences de la vie	365	2495	358		0	0	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant les licences SV, SVT et ST) avec une CAL de 437 (au lieu de 565). Bais
			Sciences de la vie et de la terre	120	1497	120		0	0	Affichage d'un portail commun SVTE en 2019 (incluant les licences SV, SVT et ST) avec une CAL de 437 (au lieu de 565). Bais
			Sciences de l'information et du document	190	654	162		174	190	
			Linguistique générale et outillée	550	3354	541	111	341	445	Affichage distinct des parcours aménagé et général
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	0	0	0		289	105	Affichage distinct des parcours aménagé et général
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - parcours aménagé	500	1248	409	78	567	430	Pas de baisse du nombre d'admis. CAL de réo-entrants seulement, affichée en 2019 sans les 50 doublants qui ont été générés da
			Sciences pour la santé	300	1777	276		291	250	Pas de baisse du nombre d'admis. CAL de réo-entrants seulement, affichée en 2019 sans les 50 doublants qui ont été générés da
			Sciences pour la santé, option préparation masso-kinésithérapie	90	859	58		61	90	
			Sciences Sanitaires et Sociales	250	363	120		125	250	
			Sciences sociales	40	504	42		39	37	Baisse de la CAL de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseign
			Economie et culturell / sociologie	180	307	81		91	180	
			Histoire	40	143	35		36	37	Baisse de la CAL de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseign
			Parcours aménagé bacheliers technologiques	135	493	82		150	124	Baisse de la CAL de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseign
			Sociologie et ethnologie	135	403	65		65	124	Baisse de la CAL de 8% votée par la Faculté des sciences économiques et sociales suite à l'absence de recrutements d'enseign
			Sociologie et politiques sociales	80	207	50		68	80	
			Sociologie quantitative	70					70	
			Intervention sociale	35					35	
			Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles	30					30	
			Technologies de l'organisation dans les professions de santé	30					30	
			Santé environnement : technoques industrielles et commerciales	30					30	

Délibération n° CA-2019-020 publiée au Recueil des actes administratifs de l'Université de Lille



heurs (hors ORE) à l'Université de Lille
heurs (hors ORE) à l'Université de Lille



hercheurs (hors postes ORE) à l'Université de Lille en 2019. La baisse est proportionnelle au nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires qui ne seront pas pourvus à la FST en 2019.

res (hors postes ORE) à l'Université de Lille en 2019.

de 565). Baisse de 128 votée par la Faculté des Sciences et technologies en raison de l'absence de recrutement d'enseignants-chercheurs (hors postes ORE) à l'Université de Lille en 2019. La baisse est proportionnelle au nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la Faculté en 2019.

se de la CAL de 128 votée par la Faculté des Sciences et technologies en raison de l'absence de recrutement d'enseignants-chercheurs (hors postes ORE) à l'Université de Lille en 2019. La baisse est proportionnelle au nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la Faculté en 2019.
se de la CAL de 128 votée par la Faculté des Sciences et technologies en raison de l'absence de recrutement d'enseignants-chercheurs (hors postes ORE) à l'Université de Lille en 2019. La baisse est proportionnelle au nombre de postes d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la Faculté en 2019.



ns Parcoursup en 2018 et seront gérés hors Parcoursup en 2019

ns Parcoursup en 2018 et seront gérés hors Parcoursup en 2019

ants chercheurs (hors ORE) à l'Université de Lille. La baisse est proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la composante en 2019.

ants chercheurs (hors ORE) à l'Université de Lille. La baisse est proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la composante en 2019.
ants chercheurs (hors ORE) à l'Université de Lille. La baisse est proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la composante en 2019.
ants chercheurs (hors ORE) à l'Université de Lille. La baisse est proportionnelle au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires non pourvus dans la composante en 2019.

Séance du Conseil d'Administration en date du 7 février 2019

Délibération n°CA-2019-021

Ordre du jour :

1. Informations du président

2. Approbation du PV de CA du 13 décembre 2018

3. Points à caractères stratégiques :

- 3.1. Partenariats économiques
- 3.2. Convention MEL/université de Lille
- 3.3. Projet d'Université Européenne
- 3.4. Accord de consortium i-site

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université :

- 4.1. Reconnaissance de l'association ASAP par l'université
- 4.2. Détermination des seuils en matière de convention de perception de recettes dans les cas visés par l'article 187 du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- 4.3. Approbation des délégations du Conseil d'Administration au Président de l'université
- 4.4. Additif au dialogue de gestion 2019
- 4.5. Approbation de remises gracieuses
- 4.6. Approbation de la charte de dépôt dans l'archive ouverte institutionnelle LILLOA (SCD) validé par la CR du 18/10/18

4.7. Approbation de tarifications :

- 4.7.1. De l'espace événementiel de LILLIAD
- 4.7.2. Des tarifs d'inscription, remboursement de documents et Prêt entre bibliothèques
- 4.7.3. Seuil du remboursement dérogatoire des nuitées de mission
- 4.7.4. Des locaux du site de pont de bois
- 4.7.5. Des locaux de Polytech

4.8. Approbation des demandes de subventions :

- 4.8.1. Subvention auprès de la Région Hauts-de-France (Programme Format Innovation) : Déploiement d'une offre de formation continue innovante par les Formations en situation de travail
- 4.8.2. Subvention PRF 2018-2019 : financement complémentaire pour le DAEU dans le cadre du Plan D'Investissement dans les Compétences de la Région Hauts-de-France.
- 4.8.3. Association Campus IAE Lille – coupe de France

4.9. Points issus de la commission recherche du 17 janvier 2019 :

Subventions Région

4.10. Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 décembre 2018 :

Admissions à l'université 2019-2020 :

Admission en première année à l'université :

- 4.10.1. Capacités d'accueil
- 4.10.2. Caractéristiques, attendus et critères d'appréciation des dossiers

Admission en master :

4.10.3. Capacités d'accueil, critères d'admission, composition des dossiers

Offre de formation 2019 :

- 4.10.4. Ouverture du diplôme audioprothèse
- 4.10.5. Ouverture du diplôme d'infirmier en pratique avancée
- 4.10.6. Prix de l'engagement étudiant 2018-2019

4.11. Approbation des conventions :

- 4.11.1. Convention cadre liant l'Université de Lille et la Société d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT) Nord
- 4.11.2. Convention PAUSE (2)

5. Questions diverses (désignation des représentants enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs au conseil documentaire)

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, président de l'université de Lille.

Etaient présents :

Collège A : COPIN Marie-Christine, NIEWIADOMSKI Christophe, TISON Sophie, POTTEAU Aymeric, BENOIT Martine, FARVAQUE Etienne, MELNYK Patricia, FONCEL Jérôme.

Collège B : LANGFORD Chad, TOULEMONDE Gilles, MEISS Marjorie, EL KHATTABI Jamal, BENCHIBOUN Moulay-Driss.

Collège BIATSS : LENS Anthony, DEGRENIER Karine, SANTRE Fabien, RODRIGUEZ Ludovic.

Collège étudiants : MAUCHAUSSEE Marion, BENICHOU Anouar, PETIT Léo.

Personnalités extérieures : LEBAS Nicolas, LEYS Annie, OULD ALI Samir

Etaient excusés (et procuration) :

Collège B :

<i>VIZIOLI Jacopo</i>	<i>procuration à TOULEMONDE Gilles</i>
<i>GOUNON Stéphane</i>	<i>procuration à TOULEMONDE Gilles</i>
<i>FRETEL Anne</i>	<i>procuration à TISON Sophie</i>

Collège BIATSS :

<i>RUCKEBUSCH Benoît</i>	<i>procuration à EL KHATTABI Jamal</i>
<i>MULLIER Virginie</i>	<i>procuration à LENS Anthony</i>

Collège étudiants :

<i>RELIQUET Benjamin</i>	<i>procuration à MAUCHAUSSEE Marion</i>
<i>MORTYR Marie</i>	<i>procuration à MAUCHAUSSEE Marion</i>

Personnalités extérieures :

<i>BOIRON Frédéric</i>	<i>procuration à TISON Sophie</i>
<i>DELVALLET Corinne</i>	<i>procuration à Jean-Christophe CAMART</i>
<i>PAILLOUS Françoise</i>	<i>procuration à Jean-Christophe CAMART</i>
<i>PRETE Cosimo</i>	<i>procuration à COPIN Marie-Christine</i>
<i>SCOL Nathalie</i>	<i>procuration à COPIN Marie-Christine</i>

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membres de droit) :

Représentant de la rectrice : BERGEZ Jean-Louis

Equipe présidentielle – Bureau

Premier vice-président : CUNY Damien

Vice-présidente formation : FRANJIE Lynne

Vice-président relations internationales : SEYS François-Olivier

Equipe présidentielle – Comité de direction
Vice-président I-site : BORDET Régis
Vice-présidente valorisation et innovation : CASALIS Séverine
Vice-président partenariats socio-économique : CORNILLON Ghislain
Vice-présidente ressources humaines, politiques et amélioration continue : DAL Georgette
Vice-présidente Université citoyenne et accompagnement des publics fragilisés : JOURDAN Emmanuelle
Vice-président relations territoriales : OUSSOUS Nour-Eddine
Vice-président stratégie et prospective : POSTEL Nicolas
Vice-président affaires européennes : RAVINET Pauline
Vice-présidente communication : ROUX Laëtitia

Unités de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements

Directeur du Service Commun de Documentation - Roche Julien

Directeur général des services : ROBERT Pierre-Marie
Directrice générale des services adjointe : SAVINA Marie-Dominique

Agent comptable : LIARD Delphine

Chargée des affaires institutionnelles : D'HU Marie-Sylvia
Secrétaire de séance : JAFFEUX Anaïs

(...)

4. Délibérations relatives au fonctionnement de l'université

(...)

4.10 Points issus de la commission de la formation et de la vie universitaire du 13 décembre 2018 Admission à l'université 2019-2020

(...)

Admission en master :

4.10.3 Capacités d'accueil, critères d'admission, composition des dossiers

Le conseil d'administration de l'université de Lille approuve, lors de sa séance du 7 février 2019, après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 13 décembre 2018, pour l'admission en master 1 et en master 2 dérogatoire à l'université les capacités d'accueil, les critères d'admission, la composition des dossiers et des commissions d'admission annexés à la présente délibération.

Nombre de votants : 30
Pour : 28
Contre : 2
Abstention : 0

Le Président de l'Université
Jean-François CAMART



Composante porteuse	Mention	Année	Parcours	Capacité 2018-2019	IA 2018-2019 ou 30/11/2018	Capacité parcours 2019-2020	Calendrier candidature				Mention(s) de Licences(s) conseillée(s)	modalités et critères d'admission				
							Début candidature	Clôture candidature	Publication admissibilité	Publication admission		Modalités de sélection (dossiers, entretiens, examens)	Critères d'examen des dossiers mention	Composition des dossiers mention	composition des dossiers par parcours (M1 - M2)	Composition de la commission d'admission
HUMANITÉS	ARTS	M1-M2	Arts plastiques et visuels	25	26	22	01/04/2019	28/05/2019	21/06/2019	accès à toutes licences (licences artistiques et linguistiques conseillées)	Dossier	Diplômes et expériences dans le domaine visé du parcours postulé	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. Relevés des notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies Un lettre de motivation exposant le projet professionnel Un curriculum vitae	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
			Cinéma et nouvelles images	30	24	30										
			Cinéma, documents, archives	20	8	20										
			Danse / pratiques performatives	15	3	15										
			Exposition / production des oeuvres d'art contemporain	25	28	22										
			Musique, musicologie et dispositifs contemporains	15	9	15										
			Théories et pratiques du théâtre contemporain	35	17	35										
	Parcours international en études cinématographiques et audiovisuelles	5	7	5												
	LETTRES	M1-M2	Administration territoriale (Parcours transversal)	15	8	15	02/05/2019	31/05/2019	21/06/2019	Lettres, Histoire, Philosophie, Sociologie, Sciences Politiques, Sciences de l'éducation	dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel/ Curriculum vitae / Le cas échéant, attestations de stage	M1 : 1) Curriculum synthétique — 2) Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes — 3) Lettre de motivation faisant état de manière détaillée de la formation antérieure et exposant le projet professionnel et de recherche du candidat	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
			Éditions numériques et imprimées de textes littéraires	30	31	30				Lettres, Humanités, Sciences du Langage, philosophie, Histoire, LLCER	Dossier		M1 : 1) Curriculum synthétique — 2) Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes — 3) Lettre de motivation faisant état de manière détaillée de la formation antérieure et exposant le projet professionnel et de recherche du candidat	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
			Études littéraires : création, réception, représentations	45	46	45				Lettres, Humanités, Sciences du langage	Dossier		M1 : 1) Curriculum synthétique — 2) Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes — 3) Lettre de motivation faisant état de manière détaillée de la formation antérieure et exposant le projet professionnel et de recherche du candidat	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
			Littérature de jeunesse	55	48	50	02/05/2018	31/05/2018	∅	21/06/2018	1) Lettres — 2) Humanités — 3) Sciences du langage — 4) Philosophie — 5) Histoire — 6) LLCER	Dossier	1) Présenter un projet adéquat avec les objectifs de la formation et avec les débouchés professionnels — 2) Avoir acquis des compétences significatives en littérature (histoire, critique, analyse) — 3) Faire la démonstration de la maîtrise du français écrit	M1 : 1) Curriculum synthétique — 2) Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes — 3) Lettre de motivation faisant état de manière détaillée de la formation antérieure et exposant le projet professionnel et de recherche du candidat	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
			Littératures et cultures européennes (Options : Culture internationale, Culture et entreprise)	40	20	40				Lettres, Humanités, Sciences du Langage, philosophie, Histoire, LLCER, LEA, Histoire de l'art et archéologie, philosophie, droit, sciences sociales, sciences politiques	Dossier		M1 : 1) Curriculum synthétique — 2) Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes — 3) Lettre de motivation faisant état de manière détaillée de la formation antérieure et exposant le projet professionnel et de recherche du candidat	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	PHILOSOPHIE	M1-M2	Administration territoriale (Parcours transversal)			0	02/05/2019	31/05/2019	21/06/2019			projet professionnel cohérent avec les métiers du cadre d'emploi des attachés territoriaux	Voir Master Lettres	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
		M1	Philosophie - M1 Tronc commun	40	41		25/04/2019	25/05/2019	21/06/2019	Philosophie, Humanités, Science politique, Arts, Lettres	Dossier	Un projet d'études et de recherche en adéquation avec les spécialités du master. Examen du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure.	Curriculum vitae synthétique- Relevé de notes de l'année en cours et des deux années précédentes- Copies des diplômes obtenus depuis le bac + une lettre de motivation justifiant le voeu d'orientation par rapport à la mention Philosophie et éventuellement aux parcours du Master 2. La lettre mentionnera également le projet de recherche que l'étudiant(e) envisage de mener en M1	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
SCIENCES DU LANGAGE	M1-M2	Didactique des langues : Anglais langue vivante étrangère	6	9	6				LLCER - Parcours AnglaisLEA	Dossier (phase de pré-admission) puis entretien en français et en anglais (phase d'admission finale)		Justification d'un niveau d'anglais C1 selon le cadre européen commun de référence pour les langues • Photocopie des résultats de Licence • Éventuellement lettre de recommandation du responsable de la formation et/ou du stage suivi par le candidat dans le champ de l'enseignement des langues (contrats de travail, autre), ainsi qu'un descriptif précis des missions effectuées, avec lettre de motivation explicitant le projet.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
		Didactique des langues : Français au Royaume Uni (DDL-FRU)	20	41	40				SDL LLCER LEA Lettres MIASHS	Dossier		Justification du niveau d'anglais s'il y a lieu • Selon les cas : photocopie des résultats de Licence OU justification de l'expérience d'enseignement/observation dans le secondaire en pays anglophone				
		Didactique des langues : Français langue étrangère et seconde	43	30	50				SDL LLCER LEA Lettres MIASHS	Dossier		Photocopie des résultats de Licence • Selon les cas : Photocopie des résultats dans le complément ou DU FLE (ou les résultats en votre possession si les résultats à l'année ne sont pas connus au moment de la constitution du présent dossier) OU éventuellement lettre de recommandation du responsable de la formation et/ou du stage suivi par le candidat dans le champ de l'enseignement du Français langue étrangère ou seconde (contrats de travail, autre), ainsi qu'un descriptif précis des missions effectuées avec lettre de motivation explicitant le projet.				
		Didactique des langues : Français langue seconde pour public sourd	0		0	30/04/2019	30/05/2019		21/06/2019	SDL LLCER LEA Lettres MIASHS	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels ; Cohérence du parcours antérieur ; Qualité du CV, de la lettre de motivation, des relevés de notes ; Attestation spécifique à la nature des enseignements suivis antérieurement en lien avec la formation visée. Qualité rédactionnelle et orthographique du projet de recherche et professionnel	Lettre de motivation faisant apparaître l'expérience en LSF (formations, stages, lieux de pratique...), le niveau en LSF, la connaissance de la question sourde, l'implication dans le milieu sourd (expérience associative, professionnelle, familiale, autre) et le projet professionnel (la lettre de motivation sera envoyée en français et en LSF-vidéo. La vidéo sera jointe au dossier au moyen d'une clé USB) • CV détaillé • Copie des diplômes universitaires (avec relevé de notes) • Attestation spécifique des enseignements suivis antérieurement en lien avec la formation visée (Didactique et FLE)			

			Interprétariat Langue des signes française (LSF) / Français	5	11	15			SDL Lettres LLCER	Dossier (phase de pré-admission) puis entretien en présentiel (phase d'admission finale)									Lettre de motivation faisant apparaître l'expérience en LSF (formations, stages, lieux de pratique...), le niveau en LSF, la connaissance de la question sourde, l'implication dans le milieu sourd (expérience associative, professionnelle, familiale, autre) et le projet professionnel (la lettre de motivation sera envoyée en français et en LSF-védo. La vidéo sera jointe au dossier au moyen d'une clé USB) • CV détaillé • Copie des diplômes universitaires (avec relevé de notes) • Attestations en lien avec la formation visée (suivi de cours de LSF ; le cas échéant, attestation de compétences, ...)
			Lexicographie, terminographie et traitement automatique de corpus (LTTAC)	5	13	20			SDL Lettres MIASHS LLCER LEA Informatique Philosophie Histoire	Dossier (phase de pré-admission) puis entretiens à distance (phase d'admission finale)									CV synthétique • Lettre de motivation faisant état de la formation antérieure du ou de la candidat(e) et de sa cohérence avec le parcours LTTAC de mention SDL • Projet de recherche ou professionnel rédigé • Relevés de notes des formations universitaires suivies
			Linguistique fondamentale et de corpus (LFC)	10	13	20			SDL Lettres LLCER	Dossier									CV • Lettre de motivation • Relevés des notes de Licence
LLCE	LANGUES ET SOCIÉTÉS	M1-M2	Études allemandes	15	3	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence et du M1 pour inscription dérogatoire en M2, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche- Pour inscription en M2, projet de mémoire faisant apparaître si possible le nom d'un directeur de recherche	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)	2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
			Études anglo-américaines	40	34	40	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence et du M1 pour inscription dérogatoire en M2, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche- Pour inscription en M2, projet de mémoire faisant apparaître si possible le nom d'un directeur de recherche	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études anglo-irlandaises	10	10	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études arabes	20	34	20	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études Chinoises	10	10	15	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études hébraïques	30	38	25	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études hispaniques	20	13	15	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence (et du M1 pour inscription dérogatoire en M2) • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études italiennes	10	4	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études japonaises	15	15	15	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études lusophones	5	5	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études néerlandaises	5	0	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure, certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Etudes néo-helléniques	5	3	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence , certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Études slaves	10	10	15	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur - Niveau B2 en français	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence , certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
			Linguistique langues étrangères	10	11	10	M1, 1ère session: 23/04/19; 2e session: 19/08/19	M1, 1ère session: 20/05/19; 2e session: 06/09/19	M1, 1ère session: 21/06/19; 2e session: 20/09/19	LLCER	Dossier	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels - Cohérence du parcours antérieur	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat.e permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence , certificats, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies- Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche-	Relevés de notes de la licence • Lettre de motivation (rédigée à partir de la consultation du guide des études) dans laquelle le/la candidat.e indique le parcours sur lequel il/elle candidate, les raisons de son choix et ses projets					
MÉDIATION INTERCULTURELLE : IDENTITÉS, MOBILITÉS, CONFLITS (MITRA)	M1-M2	Art et responsabilité sociale - International	20	17	20	30/04/2019	30/05/2019	30/06/2019	accès à toutes licences (licences artistiques et linguistiques conseillées)	Dossier et entretien si besoin	Compétences artistiques et linguistiques (espagnol en particulier), expériences sociales et ou professionnelle		lettre de motivation, CV, cursus d'études, activités artistiques (documents) et professionnelles						
	M1-M2	Migrations transnationales	24	15	24	15/11/2018 (NB: dérogatoire - Procédure d'admission Erasmus Mundus)	15/01/2019	04/02/2019	15/04/2018	Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit, Arts	Dossier et entretien par skype	Licence en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, Droit ou Arts ; Certification en anglais et en français (niveau B2 minimum)	Relevés de notes de la licence avec traduction certifiée; certificat de langue (français et anglais); CV; lettre de motivation; projet de recherche; Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)	2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC				
TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	M1	Métiers du lexique et de la traduction (anglais/français) - M1 Tronc commun	25	19	25	23/04/2019	20/05/2019	31/05/2019	21/06/2019	LLCER anglais, LEA avec anglais	Phase d'admissibilité : Dossier de présélection, Phase d'admission : examen écrit sur place (cible et contenu en fonction du parcours visé). L'examen sur place est prévu le lundi 17 juin 2019 matin	français ou anglais langue maternelle et niveau C1 pour la/les autres langues de travail (Attestation à fournir). Selon parcours visé : option ou parcours traduction en licence, et mobilité, de préférence longue, dans un pays de langue anglaise	- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences acquises par la formation antérieure- Relevés de notes de toute la licence (S1 au S5 minimum), diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation manuscrite exposant le projet professionnel en français - (le cas échéant) Lettre de recommandation du responsable de la formation et/ou du stage suivi par le candidat (Joindre attestations de stage et de mobilité) - (le cas échéant) Attestations de stage et de mobilité internationale.	dossier ou fiche de renseignements à télécharger avec photo ; CV ; relevés de notes du S1 au S5 minimum (avec selon parcours descriptif de l'option ou du parcours traduction en licence); attestation s de niveaux en langues et en informatique ; preuves et attestations de stage et/ou d'expérience professionnelle dans le domaine de la traduction, de séjour long à l'étranger, et de tout diplôme autre que la licence ; lettre de motivation manuscrite en français	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)	2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			

MIME															
ECONOMETRIE, STATISTIQUES	M1-M2	Econométrie appliquée pour l'entreprise (ECAPE)	15	8	15	08/04/2019	31/05/2019	08/06/2019	Mention(s) : Economie Economie-Gestion MIASHS	Dossier	Analyse du dossier détaillé et du projet professionnel - Evaluation des compétences en économie, économétrie, statistique, informatique (base de données) et anglais	- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Curriculum vitae - Une/des attestation(s) d'emploi ou de stage suivi par le candidat	Relevés de notes, CV détaillé, lettre de motivation en lien avec le projet pédagogique et professionnel, photocopies des diplômes obtenus ; justificatifs des stages et formations suivis	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1-M2	Conseil économique pour les entreprises (CEPE)	25	18	25	08/04/2019	31/05/2019	08/06/2019	Mention(s) : Economie Economie-Gestion	Dossier	Analyse du dossier détaillé et du projet professionnel - Evaluation des compétences en économie, gestion, méthodes quantitatives, informatique et anglais	- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Curriculum vitae	Relevés de notes, CV détaillé, lettre de motivation en lien avec le projet pédagogique et professionnel, photocopies des diplômes obtenus ; justificatifs des stages et formations suivis	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1-M2	Sciences cognitives pour l'entreprise (SCE)	15	11	15	08/04/2019	31/05/2019	08/06/2019	Mention(s) : MIASHS	Dossier	Analyse du dossier détaillé et du projet professionnel - Evaluation des compétences en sciences cognitives, statistique et informatique (programmation, algorithmique) et anglais	- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Curriculum vitae	Relevés de notes, CV détaillé, lettre de motivation en lien avec le projet pédagogique et professionnel, photocopies des diplômes obtenus ; justificatifs des stages et formations suivis	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1-M2	Statistique	10	14	10	08/04/2019	31/05/2019	08/06/2019	Mention(s) : MIASHS	Dossier	Analyse du dossier détaillé et du projet professionnel - Evaluation des compétences en statistique, informatique (programmation, algorithmique) et anglais	- Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Curriculum vitae - Une/des attestation(s) d'emploi ou de stage suivi par le candidat	Relevés de notes, CV détaillé, lettre de motivation en lien avec le projet pédagogique et professionnel, photocopies des diplômes obtenus ; justificatifs des stages et formations suivis		
M1-M2	Web analyste (WA)	20	12	20	08/04/2019	31/05/2019	08/06/2019	Mention(s) : MIASHS	Dossier	Analyse du dossier détaillé et du projet professionnel - Evaluation des compétences en statistique, informatique (programmation, algorithmique, Bases de données) et anglais	- Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Curriculum vitae - Une/des attestation(s) d'emploi ou de stage suivi par le candidat	Relevés de notes, CV détaillé, lettre de motivation en lien avec le projet pédagogique et professionnel, photocopies des diplômes obtenus ; justificatifs des stages et formations suivis			
SHAP															
HISTOIRE	M1-M2	Administration territoriale (Parcours transversal)	15	8	15	02/05/2019	31/05/2019	21/06/2019	Mention(s) : Histoire Science politique Sociologie Géographie et aménagement	Dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel / Curriculum vitae / Le cas échéant, attestations de stage	CV et lettre de motivation explicitant un projet professionnel cohérent avec les métiers du cadre d'emploi des attachés territoriaux	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	M1-M2	Archivistique et monde du travail	15	15	15	07/06/2019	14/06/2019	07/06/2019	Mention(s) : Histoire Histoire de l'Art et Archéologie Histoire parcours Sociologie Droit Lettres Information- Communication	Dossier + entretien	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel / Curriculum vitae / Le cas échéant, attestations de stage	CV et lettre de motivation explicitant le projet professionnel (1 page), diplômes et notes détaillées à partir du bac, justificatifs de stages ou d'expérience, TER, certifications en langues (le cas échéant)	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	M1-M2	Etudes sur la guerre et la sécurité (EGS)	15	12	15	07/06/2019	14/06/2019	07/06/2019	Mention(s) : Histoire Histoire de l'Art et Archéologie Droit Lettres Science Politique Philosophie	Dossier + entretien	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel ou de recherche / Curriculum vitae / Le cas échéant, attestations de stage	CV et lettre de motivation explicitant le projet professionnel, le projet de recherche (1 page), diplômes et notes détaillées à partir du bac, justificatifs de stages ou d'expérience, TER, certifications en langues (le cas échéant)			
	M1-M2	Métier d'historien	40	36	40	07/06/2019	14/06/2019	07/06/2019	Mention(s) : Histoire Histoire de l'Art et Archéologie Science politique Philosophie Lettres Gestion	Dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet, avec avis du directeur de recherche / Curriculum vitae / Le cas échéant, attestations de stage	CV et lettre de motivation explicitant le projet professionnel, le projet de recherche (1 page), diplômes et notes détaillées à partir du bac, justificatifs de stages ou d'expérience, TER, certifications en langues (le cas échéant)			
MONDES ANCIENS	M1-M2	Égypte et Proche-Orient ancien	15	12	15	30/04/2019	30/06/2019	30/06/2019	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie	Dossier	Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche / curriculum vitae / le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies (niveau confirmé en grec ou en latin par l'option Littérature et anthropologie) / lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche / curriculum vitae / le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	M1-M2	Histoire, archéologie, littérature et anthropologie des mondes anciens	55	11	55	30/04/2019	30/06/2019	30/06/2019	Sciences de la vie et de la terre, Histoire, Histoire de l'art et archéologie	Dossier	Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche / curriculum vitae / le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche / curriculum vitae / le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage justifiant d'une expérience pratique de l'archéologie			
	M1-M2	Métiers de l'archéologie	15	7	15	30/04/2019	30/06/2019	30/06/2019	Histoire de l'art et archéologie, Histoire, Arts, Lettres, Sociologie, Licences du domaine SHS	Dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel ou de recherche / curriculum vitae / attestation(s) d'emploi ou de stage	CV détaillé / lettre de motivation / diplômes et notes détaillées à partir du bac / justificatifs de stages et/ou d'expériences professionnelles	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
PATRIMOINE ET MUSÉES	M1-M2	Gestion des sites du patrimoine (GSP)	30	31	30				Histoire de l'art et archéologie, Histoire, Arts, Lettres, Sociologie, Licences du domaine SHS	Dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet professionnel ou de recherche / curriculum vitae / attestation(s) d'emploi ou de stage	CV détaillé / lettre de motivation / diplômes et notes détaillées à partir du bac / justificatifs de stages et/ou d'expériences professionnelles	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
SCIENCES ET CULTURES DU VISUEL	M1-M2		15	16	15				Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Arts, Psychologie, Sociologie, Géographie, Informatique-Communication, Sciences sociales	Dossier	Dossier détaillé du cursus du candidat permettant d'apprécier les objectifs et les compétences de la formation antérieure / Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications / Lettre de motivation exposant le projet de recherche / curriculum vitae / attestation(s) d'emploi ou de stage	CV détaillé / lettre de motivation décrivant le projet professionnel, les activités souhaitées ou le métier visé / relevés de notes depuis le bac / attestations professionnelles et/ou de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
HISTOIRE DE L'ART	M1-M2		40	48	40				Histoire de l'art et archéologie, Histoire, Arts, Lettres	Dossier	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure : relevés de notes à partir du baccalauréat / diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / lettre de motivation exposant le projet de recherche / curriculum vitae	CV, lettre de motivation, projet de recherche (1 page maximum), diplômes et relevés de notes détaillées à partir du bac	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
ILIS															
INGÉNIERIE DE LA SANTÉ	M1-M2	Coordination des trajectoires de santé Data Science en santé	30 80	25 8	30 20				Licence Sciences pour la Santé, Licence Sciences de l'ingénieur, Licence Sciences et technologies, Licence Sciences de l'environnement, Licence sciences de la vie	Dossier, rédaction, entretien	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1-M2	Ergonomie santé développement	20	15	20	18/02/2019	07/06/2019 (M1)	au plus tard le 21/06/2019	au plus tard le 21/06/2019	Licence Sciences pour la Santé, Licence Sciences de l'ingénieur, Licence Sciences et technologies, Licence Sciences de l'environnement, Licence sciences de la vie	Dossier, rédaction, entretien	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	M1-M2	European Master of Medical Technology and Healthcare Business (Diplôme conjoint)	15	5	15		30/04/2019			Licence Sciences pour la Santé, Licence Sciences de l'ingénieur, Licence Sciences et technologies, Licence Sciences de l'environnement, Licence sciences de la vie	Dossier, rédaction, entretien (partiellement en anglais)	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	M1-M2	Qualité - environnement - santé - toxicologie	30	27	30		07/06/2019			Licence Sciences pour la Santé, Licence Sciences de l'ingénieur, Licence Sciences et technologies, Licence Sciences de l'environnement, Licence sciences de la vie	Dossier, rédaction, entretien	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
MANAGEMENT SECTORIEL	M1	Management sectoriel (M1 Tronc commun)	141	141	140	18/02/2019	07/06/2019 (M1)	au plus tard le 21/06/2019	au plus tard le 21/06/2019	Licence Sciences sanitaires et sociales, Licence Sciences économiques et gestion, Licence Sciences pour la santé option Qualité en secteur sanitaire et médico social	Dossier, rédaction, entretien	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS	M1-M2	Qualité et sécurité alimentaires	30	31	30	15/02/2019	07/06/2019	au plus tard le 21/06/2019	au plus tard le 21/06/2019	Licence Sciences pour la Santé, Licence Sciences de l'ingénieur, Licence Sciences et technologies, sciences de la vie, parcours biochimie ou parcours biologie cellulaire et physiologie	Dossier, rédaction, entretien (partiellement en anglais)	- Présenter un projet professionnel argumenté, explicité à court, moyen et long termes. - Adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles et de mise en situation de préférence dans le domaine de la santé et/ou de la qualité ; l'entretien est précédé d'un court exercice de rédaction permettant de vérifier la capacité à rédiger en un temps limité et le niveau en grammaire/ orthographe	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Éventuellement lettre(s) de recommandation	idem mention	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC

MODALITES D'ACCES EN MASTER - Rentrée 2019
CFVU du 13 décembre 2018

FACULTÉ DE PHARMACIE	SCIENCES DU MÉDICAMENT	M1	Sciences du médicament (M1 Tronc commun)	35	44	35	15/04/2019	30/06/2019	- Au maximum dans les 7 jours suivant la réception du dossier	- 21/05/19 ; 25/06/19 ; 12/07/19 (Au maximum 2 mois dès réception du dossier)	Chimie ; Physique - chimie ; sciences de la vie ; sciences pour la santé ; sciences pour l'ingénieur ; sciences et technologies	Dossier (phase d'admissibilité) + entretien de motivation si nécessaire (admission finale)	- Cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation - Cohérence du parcours antérieur et du niveau de résultats universitaires - Motivation du candidat - Expériences extra-universitaires (stages, contrats de travail, vie associative)	- Curriculum vitae détaillé - Lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) - Justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) - Justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
FSJPS	ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE	M1-M2	Direction et responsabilité dans le champ social	20	16	20	23/04/2019	12/05/2019	/	28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier	L'admission met l'accent sur la maturité du projet de l'étudiant, et tout ce qui démontre un choix éclairé et conscient d'embrasser la carrière dans le champ social. De ce point de vue les critères appréciés sont la cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; la cohérence du parcours antérieur ; les motivations du candidat ; les expériences extra universitaires (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; les expériences de vie révélant la vocation.	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles ou personnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail ou d'engagement reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	idem	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		M1-M2	Droit et économie des ressources humaines	27	19	27	23/04/2019	12/05/2019	/	28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles ou personnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	idem	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	DROIT DE LA SANTÉ	M1	Droit de la santé (M1 Tronc commun)	35	24	35	23/04/2019	12/05/2019	/	28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage.	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	idem	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	DROIT DU PATRIMOINE	M1-M2	Droit du patrimoine culturel	30	6	30	23/04/2019	12/05/2019	/	28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires, cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation, cohérence du parcours antérieur, motivation du candidat expérience extra universitaire en relation avec la formation	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS	M1-M2	Histoire du droit et des institutions	60	13	60	23/04/2019	12/05/2019	/	28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires, cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation, cohérence du parcours antérieur, motivation du candidat expérience extra universitaire en relation avec la formation	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	SCIENCE POLITIQUE	M1	Science politique (M1 Tronc commun)	125	89	130	23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence de science politique ou licence SHS (sociologie, histoire, droit, géographie, philosophie)	Dossier et entretien individuel	Pour les candidats justifiant d'année(s) d'étude(s) validée(s) en science politique, admission sur dossier uniquement qui s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de mémoire de recherche ; connaissance des acteurs du système politique. Pour les candidats ne justifiant d'aucun élément de formation en science politique attesté, 1ere phase d'admissibilité sur dossier qui s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de mémoire de recherche. Les dossiers retenus sont convoqués à une entretien d'admission. Entretiens d'admission : motivation sur le projet d'études et le projet professionnel.	1-Photocopie de votre pièce d'identité 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles et personnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail ou d'engagement reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
UFR DE GÉOGRAPHIE	GÉOGRAPHIE	M1-M2	Géographie, environnement, territoires	30	9*	30	23/04/2019	31/05/2019	-----	21/06/2019	Géographie et aménagement, Sciences humaines et sociales, Sciences de la vie et de la terre	Dossier de candidature	Avoir obtenu une licence en géographie ou plus largement en sciences humaines et sociales ou sciences de la vie et de la terre assurant des connaissances significatives dans le champ de l'environnement et du développement des territoires. Cohérence du parcours antérieur (analyse du CV et des justificatifs de formation). Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels (examen de la lettre de motivation)	Un curriculum vitae détaillé, Les justificatifs de formation (relevés de notes), Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	URBANISME ET AMÉNAGEMENT	M1	Urbanisme et aménagement - M1 Tronc commun	105	71	105	02/04/2019	02/05/2019	17/05/2019	07/06/2019	Géographie et aménagement, cursus en école d'architecture, sociologie, génie civil, cursus en école de paysage, économie, droit, histoire	Sur dossier + entretiens + test écrit	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure	Curriculum vitae détaillé, lettre de motivation, (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
LEA	LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	M1	Relations interculturelles et Coopération internationale (M1 Tronc commun)	100	68	100	24/04/2019	14/05/2019 à 18h00	20 et 21/05/2019	au plus tard le 21 juin 2019	Mention: LEA	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis entretien en langues étrangères (phase d'admission finale)	Niveau B2 dans les deux langues (anglais et LV2) ; Expérience appréciée à l'international (Erasmus, assistantat linguistique, stages en entreprise à l'étranger ou dans un service international, volontariat international, au pair...) ; Compétences attestées en matières d'application et définition d'un projet professionnel	Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Lettre de motivation exposant le projet professionnel. Curriculum vitae. Une, des attestations d'emploi ou de stage.	Lettre de motivation ; CV détaillé, ; photocopies des diplômes obtenus (les diplômes étrangers devront être traduits par un traducteur assermenté); photocopies des certificats de compétences en langues (niveau B2 pour les deux langues, CLES ou DULF) ; photocopies des relevés de notes de Licence 1, 2 et du 1er semestre de Licence3 (ou d'autres diplômes) ; tout autre document que le candidat juge utile ; deux photos d'identité.		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC

* 18 inscrits (Lille, Valenciennes, Arras)

MODALITES D'ACCES EN MASTER - Rentrée 2019
CFVU du 13 décembre 2018

	M1-M2	Affaires et négociation internationales	60	41	60	24/04/2019	14/05/2019 à 18h00	20 et 21/05/2019	au plus tard le 21 juin 2019	Mentions : LEA Economie Gestion Droit	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis entretien en langues étrangères (phase d'admission finale)	Niveau B2 dans deux langues étrangères (anglais + au choix allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, suédois). Connaissances solides en économie, droit, communication et Informatique	Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Lettre de motivation exposant le projet professionnel. Curriculum vitae. Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage.	Dossier + Lettre de motivation rédigée en anglais, cursus universitaire et résultats obtenus, stages et compétences acquises à l'international notamment, projet professionnel	
	M1 - M2	Management de projets touristiques	40	26	40	24/04/2019	14/05/2019 à 18h00	20 et 21/05/2019	au plus tard le 21 juin 2019	Mention: LEA	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis entretien en langues étrangères (phase d'admission finale)	Niveau B2 dans deux langues étrangères (anglais + au choix allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, suédois). Connaissances solides en économie, gestion et droit; une expérience de stage ou activité professionnelle en cohérence avec le parcours ou Licence parcours MPT	Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Lettre de motivation exposant le projet professionnel. Curriculum vitae. Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage.	Pièces à joindre : CV et lettre de motivation, copie des diplômes obtenus et des relevés de notes obtenus depuis le baccalauréat compris, photographie.	
	M1 -M2	Management de projets touristiques - Voie apprentissage	13	22	13	24/04/2019	14/05/2019 à 18h00	20 et 21/05/2019	au plus tard le 21 juin 2019	Mention: LEA	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis entretien en langues étrangères (phase d'admission finale)	Niveau B2 dans deux langues étrangères (anglais + au choix allemand, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, suédois). Connaissances solides en économie, gestion et droit; une expérience de stage ou activité professionnelle en cohérence avec le parcours ou Licence parcours MPT	Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Lettre de motivation exposant le projet professionnel. Curriculum vitae. Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage.	Pièces à joindre : CV et lettre de motivation, indication des pistes ou des lieux potentiels d'alternance suite aux démarches déjà éventuellement entreprises, copie des diplômes obtenus et des relevés de notes obtenus depuis le baccalauréat compris, photographie.	
	M1 - M2	Techniques du commerce international	40	28	40	24/04/2019	14/05/2019 à 18h00	20 et 21/05/2019	au plus tard le 21 juin 2019	Mention : LEA, Gestion, Droit	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis entretien en langues étrangères (phase d'admission finale)	Niveau B2 dans deux langues étrangères dont l'anglais et de bons résultats dans les matières de spécialisation (transport, logistique, commerce international, droit des affaires, gestion financière, douane...) en L2 et L3 ou Licence L3 TCI	Relevés de notes, depuis et y compris le baccalauréat, diplômes, certifications permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. Lettre de motivation exposant le projet professionnel. Curriculum vitae. Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage.	1 lettre de motivation, rédigée en français et en anglais, faisant apparaître le parcours suivi, le projet professionnel du candidat ou de la candidate, et en quoi le parcours TCI peut contribuer à le réaliser, 1 CV. Le relevé de notes de L3 ou équivalent dans le domaine du commerce international et/ou du transport et/ou de la logistique, et de tous les diplômes préparés depuis le BAC; le relevé de notes de BAC. Une copie des diplômes obtenus. Une expérience dans le commerce, le transport ou la logistique et/ou une expérience significative à l'international, avec justificatifs (contrat de travail, attestation de stage...)	
TRADUCTION ET INTERPRÉTATION	M1-M2	Traduction Spécialisée Multilingue (Options : Anglais/Allemand - Anglais/Espagnol - Anglais/Italien - Anglais/ Néerlandais - Anglais/Polonais - Anglais/Russe - Anglais/Suédois)	30	28	30	24/04/2019	20/05/2019	31/05/2019	21/06/2019	LEA LICER avec 2ème langue de travail	Phase d'admissibilité : Dossier de présélection, Phase d'admission : examen écrit sur place (cible et contenus en fonction du parcours visé). L'examen sur place est prévu le lundi 17 juin 2019 (après-midi pour TSM)	français ou anglais langue maternelle et niveau C1 pour la/les autres langues de travail (Attestation à fournir). Selon parcours visé : option ou parcours traduction en licence, et mobilité, de préférence longue, dans un pays de langue anglaise	Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences acquises par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	dossier ou fiche de renseignements à télécharger avec photo : CV ; relevés de notes du S1 au S5 minimum (avec selon parcours descriptif de l'option ou du parcours traduction en licence); attestations de niveaux en langues et en informatique ; preuves et attestations de stage et/ou d'expérience professionnelle dans le domaine de la traduction, de séjour long à l'étranger, et de tout diplôme autre que la licence ; lettre de motivation manuscrite en français.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	M1-M2	Comptabilité - Contrôle - Audit	40 (formation initiale) + 30 (contrat pro)	21 (CP)	40 (formation initiale en M1 et en M2) + 30 (contrat pro en M1 et en M2)	18/02/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Administration et économique et sociale	Dossier de candidature, entretien, test	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles / Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
FFBC - IMMD	FINANCE	M1	Finance (M1 Tronc commun)	50 (formation initiale)	51	50	18/02/2019	15/06/2019		Licence Gestion, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence de Droit, Licence Administration économique et sociale, Licence Economie, Licence MASS et Licence NIAGE	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		M1-M2	Chargé d'affaires (partenariat CMNE)	15	13	15	18/02/2019	15/06/2019		Licence Gestion, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence de Droit, Licence Administration économique et sociale, Licence Economie, Licence MASS et Licence NIAGE	dossier de candidature	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Examen des dossiers	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles / Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1-M2	Chargé d'affaires (Voie apprentissage)	35	8	20	18/02/2019	15/06/2019		Licence Gestion, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence de Droit, Licence Administration économique et sociale, Licence Economie, Licence MASS et Licence NIAGE	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes de contrat en alternance/ Examen des dossiers / Test / Entretien	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles / Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	M1-M2	Gestion de patrimoine (Voie apprentissage)		15	20	18/02/2019	15/06/2019		Licence Gestion, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, Licence de Droit, Licence Administration économique et sociale, Licence Economie, Licence MASS et Licence NIAGE	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes de contrat en alternance/ Examen des dossiers / Test / Entretien	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles / Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
MARKETING, VENDE	M1-M2	Management de la distribution (Formation initiale)	25	26	20	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Management de la distribution (Voie apprentissage)	45	52	52	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Marketing du distributeur (Formation initiale)	25	14	20	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Marketing du distributeur (Voie apprentissage)	39	34	26	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Marketing international	25	14	20	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
Commerce connecté (Voie apprentissage)	30	29	26	15/03/2019	15/06/2019			Licence Gestion, Licence Economie et gestion, Licence Langues étrangères appliquées	dossier de candidature, le cas échéant entretien et/ou test	Adaptation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés/ Analyse du CV et de la lettre de motivation. Niveau d'anglais satisfaisant et capacité à s'exprimer en anglais. Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure / Examen des relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies / Analyse du curriculum vitae et de la lettre de motivation exposant le projet professionnel / Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage / Pistes pour un futur contrat en alternance	Un curriculum vitae détaillé / Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises) / Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes) / Des lettres de recommandation / Justificatif du niveau d'anglais. Eléments souhaitables : une expérience dans le secteur de la distribution; un certificat de niveau d'anglais ; pistes pour un futur contrat d'apprentissage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
FST	CHIMIE	M1	Chimie (M1 Tronc commun)	65	73	65	02/05/2019	17/06/2019	02/07/2019	Licence de Chimie Licence de Physique-chimie	Dossier et entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Le cas échéant attestation(s) d'emploi ou de stage Examen des dossiers, entretien	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles le cas échéant, - Le cas échéant lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		M1	Chimie Physique et analytique (M1 Tronc commun)	30	21	30	04/02/2019	15/05/2019	31/05/2019	31/05/2019	Licence de chimie Licence de Physique chimie Licence de Biochimie Licence de Physique	Dossier	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	AUTOMATIQUE ET SYSTEMES ELECTRIQUES	M1	Automatique et systèmes électriques (M1 Tronc commun)	80	89	80	06/05/2019	14/06/2019	01/07/2019	Licence d'électronique Licence électronique, énergie électrique Licence Automatique Licence électronique, énergie électrique, automatique	Dossier, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Le cas échéant lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
			GÉNIE INDUSTRIEL	M1	Industrie 4.0 (M1 Tronc commun)	40	55	30	06/05/2019	14/06/2019	01/07/2019	Licences Electronique, énergie électrique, automatique ; Sciences et Technologies ; Sciences pour l'ingénieur ; Informatique ; Mécanique	Dossier	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation
	RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS	M1	Réseaux et Télécommunication (M1 Tronc commun)	40	34	40	06/05/2019	14/06/2019	19/06/2019	01/07/2019	Licence Electronique, énergie électrique, automatique Licence Ingénierie électrique Licence Physique	Dossier, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC

INFORMATIQUE	M1	Informatique (M1 Tronc commun)	110	120	110	02/05/2018	30/05/2019	30/06/2019	Licence Informatique	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M1	Data Science			24	01/05/2019	31/05/2019		Licence Mathématique-informatique, Informatique, Mathématiques, EEA	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation 		
MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE	M1-M2	Ingénierie des projets informatiques, nouvelles technologies	42	34	48	02/05/2019	30/05/2019	30/06/2019	15/07/2019	Licence Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Examen des dossiers, entretien - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
CALCUL HAUTE PERFORMANCE, SIMULATION	M1-M2	Calcul scientifique	16	9	20	02/05/2019	20/06/2019	01/07/2019	Licence de Mathématiques, licence de mathématiques-informatique, cours équivalent en école d'ingénieur	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. En particulier : solide bagage mathématique (calcul différentiel, analyse, algèbre linéaire, mathématiques appliquées), niveau en anglais (le niveau B2 est conseillé), bases de l'informatique. - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant la cohérence du projet professionnel - Eventuelle(s) attestation(s) d'emploi ou de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - une grille d'appréciation ou le cas échéant une lettre de recommandation d'un enseignant 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MATHÉMATIQUES	M1	Mathématiques (M1 Tronc commun)	35	19	35	15/05/2019	20/06/2019	06/07/19	Licence mathématiques	dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du cursus antérieur au projet d'études et/ou projet professionnel, - Compétences visées par la formation antérieure, contenu des modules suivis et pertinence de ceux-ci au regard des prérequis et attendus du Master, - Très bon niveau dans les prérequis en mathématiques relevant du programme de Licence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation décrivant les objectifs et le projet professionnel (en indiquant une priorité sur les parcours demandés), - Justificatifs de formation antérieure depuis le Bac (inclus) : diplômes et relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies. 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES, STATISTIQUES	M1-M2	Ingénierie statistique et numérique	16	19	20	02/05/2019	20/06/2019	01/07/2019	Licence Mathématiques Licence MIASHS, parcours MASS	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. Les critères d'examen dépendent de la mention de licence. Pour la Licence de mathématiques : niveau satisfaisant dans les UE considérés comme pré-requis du master : analyse, algèbre linéaire, calcul différentiel, mathématiques appliquées, bases de l'informatique, niveau d'anglais (niveau B2 conseillé). Pour la licence MIASHS - parcours MASS : excellent niveau dans les UE de mathématiques (calcul différentiel, analyse, algèbre linéaire, mathématiques appliquées), niveau en anglais (le niveau B2 est conseillé), bases de l'informatique. - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant la cohérence du projet professionnel - Eventuelle(s) attestation(s) d'emploi ou de stage - Examen des dossiers, éventuel entretien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - une grille d'appréciation ou le cas échéant une lettre de recommandation d'un enseignant 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS	M1	Mathématiques et finance (M1 Tronc commun)	30	32	32	02/05/2019	20/06/2019	mi juillet	Licence Mathématiques Licence MIASHS, parcours MASS Mathématiques - Informatique	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Solide bagage mathématique (notamment en probabilités et statistique) - Niveau en anglais - Cohérence du projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MÉCANIQUE	M1	Mécanique (M1 Tronc commun)	16	14	16	15/04/2019	02/06/2019	mi-juin	mi-juillet	meccanique	Dossier, entretien éventuel	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage - Examen des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
PHYSIQUE	M1	Physique (M1 Tronc commun)	60	42	60	15/05/2019	01/07/2019	15/07/2019	Licence Physique Licence Physique-chimie Licence Physique appliquée	Dossier, entretien éventuel	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage - Examen des dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
GÉORESSOURCES, GÉORISQUES, GÉOTECHNIQUE	M1-M2	Géologie de l'ingénieur	16	18	16	23/04/2019	07/06/2019	21/06/2019	21/06/2019	Licence Sciences de la Terre	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, niveau d'anglais - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage - Examen des dossiers, entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT	M1	Sciences de la terre et des planètes, environnement (M1 Tronc commun)	14	9	16	06/05/2019	06/06/2019	28/06/2019	28/06/2019	Sciences de la terre Science de la terre et de l'univers Terre et environnement	Dossier, entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Examen des dossiers - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
BIODIVERSITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉVOLUTION	M1	Biodiversité, écologie et évolution (M1 Tronc commun)	55	54	55	02/05/2019	15/06/2019	28/06/2019	19/07/2019	Licence Biologie des Organismes	Dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage - Examen des dossiers, entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC

MODALITES D'ACCES EN MASTER - Rentrée 2019
CFVU du 13 décembre 2018

BIOLOGIE - SANTE	M1	Biologie	50	65		13/05/2019	12/06/2019	27/06/2019	Licence Biologie Licence Biochimie Licence Physiologie	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant lettre de recommandation - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage Examen des dossiers	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
	M1	Biotechnologies (M1 Tronc commun)	36	34	36	13/05/2019	12/06/2019	27/06/2019	Licence Sciences de la Vie	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage Examen des dossiers	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
	M1	Chimie et sciences du vivant (M1 Tronc commun)	36	35	36	02/05/2019	14/06/2019	01/07/2019	Licence de chimie Licence de Physique-chimie Licence Sciences de la vie parcours Biochimie	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant une, des attestation(s) d'emploi ou de stage Examen des dossiers	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
	M1	Nutrition et sciences des aliments (M1 Tronc commun)	40	44	40	23/04/2019	03/06/2019	21/06/2019	Licence Sciences pour la santé, Licence sciences et technologies SVT parcours biochimie ou parcours biologies cellulaires et physiologie Licence sciences pour l'ingénieur	Présenter un projet professionnel clair et réaliste, explicité à court, moyen et long termes ; adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; attester d'expériences professionnelles est un plus ; de même que d'attester de la maîtrise des pré-requis par des mises en situation de préférence dans le domaine agroalimentaire et/ou de la qualité (stages, projets tutorés...)	Préciser de préférence à quel parcours vous candidatez. - Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs disponibles de formation (diplômes, relevés de notes), - Le cas échéant les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Les lettres de recommandation sont un plus	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC			
CULTURE ET COMMUNICATION	M1	Métiers de la culture - M1 tronc commun	35	43		29/04/2019	29/05/2019	29/06/2019	Mentions : Sciences sociales Arts Lettres LLCER LEA Information-Communication Histoire Histoire de l'art et Archéologie Sociologie Philosophie	1) avoir obtenu une licence en sciences humaines et sociales avec des résultats satisfaisants et en progression au fur et à mesure de la scolarité ; 2) avoir des expériences significatives (stages, activités salariées, services civiques, engagement associatif soutenu) dans le secteur culturel ; 3) être capable d'analyser ces expériences, de les mettre en perspective et de comprendre les enjeux des terrains professionnels fréquentés ; 4) écrire un projet de formation et de professionnalisation en adéquation avec les parcours visés en M2 (MC-DACT ou MC-PAP) ; 5) faire montre d'une culture articulée, d'une curiosité et d'une certaine maturité.	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Projet de recherche et/ou de professionnalisation	1) Résultats universitaires ; 2) Projet de recherche et de professionnalisation pour le M1 ICCS	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
	M1-M2	Industries culturelles, créatives et société (ICCS)	15	9		29/04/2019		29/06/2019	Mentions : Sciences sociales Information - Communication Histoire Histoire de l'art et Archéologie Sociologie Philosophie Lettres LEA LLCER	1) avoir obtenu une licence en sciences humaines et sociales avec des résultats satisfaisants et en progression au fur et à mesure de la scolarité ; 2) Ecrire un projet de recherche et de professionnalisation avec le parcours ICCS	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Projet de recherche et/ou de professionnalisation	1) Résultats universitaires; 2) explicitation des expériences + CV complet; 3) Projet de recherche et de professionnalisation pour le M1 ICCS	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
INFORMATION, COMMUNICATION	M1	Communication des organisations publiques et parapubliques (COPP)	100	11		15/04/2019	10/05/2019	14/06/2019	Licence Information - Communication	Dossier de candidature	Adéquation de l'expérience et/ou du projet professionnel de l'étudiant avec les objectifs du parcours de formation visé. A ces éléments s'ajoute l'appréciation d'un certain nombre de critères : - bons résultats scolaires et universitaires, - culture générale et informationnelle, - qualités rédactionnelles.	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Les justificatifs concernant les expériences sociales du candidat, - La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Communication et développement des territoires (CDT), Communication et management des ressources humaines (CMRH), Communication interne et externe (CIE)		9											
		Communication interne et externe (CIE) - Voie apprentissage		20											
		Journalisme d'entreprises et de collectivités (JEC)		37											
INFORMATION, DOCUMENTATION	M1	Information, documentation - M1 Tronc commun	55	49	55	30/04/2019	29/05/2019	30/06/2019	Information-communication	Dossier et Entretien	Analyse du parcours de formation et/ou expérience professionnelle en lien avec le Master ; Compétences en informatique ; Motivation et projet	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou de recherche - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	CV ; diplômes ; notes de licence; certificats de travail et/ou attestations de stage ; lettre de motivation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
		Intervention et développement social - M1 Tronc commun	50	41	50	13/05/2019	14/06/2019	05/07/2019	Licence Sociologie - Mentions de licence relevant des domaines ALL, SHS, DEG	Dossier	Qualité du dossier (résultats obtenus dans le cursus antérieur); adéquation du projet de l'étudiant au contenu de la formation et à ses débouchés professionnels	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes des 3 années de licence, diplômes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau d'études suivies - Curriculum vitae	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	M1	M1 Tronc commun : Travail éducatif - Didactiques	210	147	210	24/04/2018	25/05/2018	24/06/2018		dossier	Cohérence du projet d'étude, de recherche et professionnel avec les attendus du master, qualités rédactionnelles, prise en compte des résultats en licence	CV, Lettre de motivation, relevés de notes de licence, projet d'études, de recherche et professionnel en cohérence avec les vœux formulés pour le parcours de M2. Vœux à classer par ordre de préférence.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
DEPARTEMENT SEFA	M1	M1 Tronc commun : Ingénierie et métiers de la formation des adultes	40	39	40 (25 présentiels + 15 pour l'ÉAD), hors sections spécifiques collectives FC (MFR)	dispo dossier : mi-avril ; ouverture candidature 10 mai	10-juin (réouverture à envisager fin août pour FC isolés en inscription tardive, date à préciser)	date limite de réponse 10/06/2018	10/07/2018	L3 Sciences de l'Éducation et autres L3 SHS	Dossier et entretien d'orientation pour apprécier le projet professionnel évoqué par l'étudiant	Parcours antérieur ; notes obtenues ; adéquation du projet avec métiers cibles	Dossier du cursus suivi par le candidat afin d'apprécier la nature et le niveau des études suivies (relevés de notes, diplômes, éventuellement descriptif des UE suivies) ; curriculum vitae ; lettre de motivation exposant le projet professionnel ; le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
IAE	M1-M2	Comptabilité, contrôle, audit	30	28	30	01/02/19	1ère session 29/03/19 2ème session 17/05/19	1ère session 26/04/19 2ème session 29/05/19	1ère session 20/05/19 2ème session 11/06/19	Licence Gestion ; Licence Économie ; Licence Économie-gestion ; Licence Administration économique et sociale ; DEG ; Autres licences suivant parcours ; Licence CCA	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	Analyse du dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage - Score IAE MESSAGE (recommandé) (Pour parcours en apprentissage)	Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, certification en langues ed niveau B1/B2 (Pour parcours FI et Contrat pro) Curriculum vitae; Lettre de motivation exposant le projet professionnel; le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage ; Test Score IAE MESSAGE recommandé (Pour parcours en apprentissage)	Un curriculum vitae détaillé lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises); Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes). Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, le cas échéant, lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
							M1	Contrôle de gestion & audit organisationnel (M1 tronc commun)	78	65	78	01/02/19	1ère session 29/03/19 2ème session 17/05/19	1ère session 26/04/19 2ème session 29/05/19	1ère session 20/05/19 2ème session 11/06/19

ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJETS	M1	Entrepreneuriat et management de projets (M1 tron commun)	20	19	20	01/02/19	26/04/19	du 02/05/19 au 20/05/19	03/06/19	Toutes Licences	Dossier, entretien	Motivation, démarche projet, dossier professionnel	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
	M1-M2	Msg, finance et développement des entreprises	52	22	52	01/02/2019	1ère session 29/03/19 2ème session 17/05/19	1ère session 26/04/19 2ème session 29/05/19	1ère session 20/05/19 2ème session 11/06/19	Licence Gestion ; Licence Economie ; Licence Administration économique sociale ; DEG ; Autres licences suivant parcours ; Licence CCA	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage Score IAE MESSAGE (recommandé)	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
	M1-M2	Métiers de la gestion des ressources humaines - voie apprentissage	24	28	24	1ère session 01/02/19 2ème session 01/04/19	1ère session 20/03/19 2ème session 01/06/19 3ème session FC uniquement 10/07/19	1ère session 01/04/19 2ème session 10/07/19 3ème session FC uniquement 13/07/19	1ère session 01/06/19 2ème session 10/07/19 3ème session FC uniquement 19/07/19	Licence Gestion parcours Management des Sciences de gestion, licence management des sciences sociales	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	dossier détaillé comprenant CV, lettre de motivation, dossier expliquant le projet professionnel du candidat, dossier détaillé permettant notamment d'appréhender les compétences visées par la formation antérieure, relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, attestations(s) d'emploi ou de stage (facultatif), score IAE MESSAGE (recommandé), lettres de recommandations (facultatif).	CV, lettre de motivation, dossier expliquant le projet professionnel du candidat, dossier détaillé permettant notamment d'appréhender les compétences visées par la formation antérieure, relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies, attestations(s) d'emploi ou de stage (facultatif pour les M1), score IAE MESSAGE (recommandé), lettres de recommandations (facultatif).			
	M1	Management (M1 tron commun)	120	128	120	04/02/2019	1ère session 08/04/19 2ème session 06/05/19	1ère session 02/05/2019 2ème session 03/06/2019	1ère session 24/05/19 2ème session 24/06/19	Licence Gestion ; Licence Economie ; Licence Economie-gestion ; Licence Commerce ;	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Score IAE MESSAGE recommandé ; - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
	M1	Management de l'innovation (M1 tron commun)	80	55	80	01/02/19	02/06/19	14/06/19	05/07/19	Licence Sciences sociales et management ; Licence de gestion ; Licence de droit ; Licence d'économie ;	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage Score IAE MESSAGE recommandé	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
	M1-M2	Management stratégique (M1 Tronc commun)	40	26	40	01/02/2019	01/05/2019	15/05/2019	04/06/2019	Licence Gestion ; Licence Economie ; Licence Economie-gestion ; Licence Commerce ;	Dossier, test de langue, entretiens de langue, Score IAE Message (recommandé)	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Score IAE MESSAGE recommandé ; - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Les lettres de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
	M1	Marketing, vente (M1 tron commun)	158	165	158	01/02/2019	05/06/2019	M1 MCC 12/06/2019	M1MCC 28/06/2018 M1 CRC/MDD 15/07/19	Licence Gestion option Marketing-vente ; Licence Gestion option MMD ; Licence Gestion option Management et marketing	Dossier, entretien, Score IAE Message (recommandé)	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Score IAE MESSAGE recommandé ; - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation		
PSYCHOLOGIE	M1	Psychologie (M1 Tronc commun)	270	239	250	03/06/2019	17/06/2019	13/07/2019	19/07/2019	licence psychologie	dossier pour l'admissibilité ; entretiens individuel de motivation pour l'admission	Adéquation du projet du ou de la candidat.e avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels ; adéquation entre le parcours académique, le projet de recherche, le projet professionnel et le master postulé	fiche/document synthétisant le cursus, le projet de recherche et le projet de stage ; diplômes, certificats et relevés de notes ; attestation, le cas échéant, du ou des stages et appréciation, le cas échéant, de l'encadrement du ou des stages		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
POLYTECH LILLE	M1-M2	Robotique autonome et transport intelligent	12	9	12	02/05/2019	15/06/2019		02/07/2019		dossiers, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Lettre de recommandation - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises),- Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes),- Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
M1	Génie civil (M1 Tronc commun)	88	68	80	02/05/2019	15/06/2019		20/07/2019	Génie Civil	dossiers, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises),- Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes),- Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
M1-M2	Génie mécanique	40	30	40	02/05/2019	15/06/2019		20/07/2019	Mécanique	dossiers, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises),- Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes),- Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC		
IUT A	M1	Qualité Hygiène Sécurité	40	40	40	04/03/2019	21/06/2019	28/06/2019	08/07/2019	Licences en sciences et technologies Licence Chimie parcours DEPI	Dossier de candidature, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, lettre de recommandation - Le cas échéant, attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
FSES	M1-M2	Organisation, gestion, contrôle	40	38	40	02/05/19	15/06/19		30/06/19			Compétences académiques, pré-requis en comptabilité, contrôle de gestion, économie internationale, management international, finance, ...	Formulaire, lettre de motivation, relevés de notes licence et bac	Formulaire, lettre de motivation, relevés de notes licence et bac		1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
M1	Économie appliquée (M1 Tronc commun)	48	46	48	15/04/2019	15/06/2019		13/07/2019	Licence 3 CGAO, Economie gestion	Dossier, entretien	Compétences académiques, pré-requis en microéconomie, macroéconomie et ou méthodes quantitatives	Formulaire, lettre de motivation, relevés de notes licence et bac			1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	

MODALITES D'ACCES EN MASTER - Rentrée 2019
CFVU du 13 décembre 2018

ÉCONOMIE DU TRAVAIL ET DES RESSOURCES HUMAINES	M1-M2	Management des ressources humaines	17	17	17	15/04/2019	06/05/2019	13/05/2019	31/05/2019	Droit, Economie, Gestion, Psychologie	Dossier (phase d'admissibilité) puis entretien (phase d'admission finale)	Analyse du parcours antérieur, analyse du CV et de la lettre de motivation, adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et les débouchés professionnels (postes généralistes en ressources humaines, RRH, DRH).	Formulaire, CV détaillé, lettre de motivation, relevés de notes licence et bac	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
ÉCONOMIE ET MANAGEMENT PUBLICS	M1	Économie et management publics (M1 Tronc commun)	45	63	60	15/04/2019	25/06/2018		10/07/2018	Economie, Sociologie, sciences politiques, AES, sciences sociales	Dossier et entretien éventuel pour évaluer le niveau et les motivations	Analyse du parcours antérieur, analyse du CV et de la lettre de motivation, adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation, et les débouchés professionnels.	attentes), justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	M1	Economie internationale (M1 Tronc commun)	35	19	42	01/04/2019	28/06/19		04/07/19	Licence Economie-gestion (diplôme Français ou diplôme d'études étranger équivalent)	Dossier de candidature et éventuellement entretien de motivation concernant le projet d'études et/ou professionnel. Par visio-conférence	Adéquation du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation et des débouchés professionnels, cohérence du parcours antérieur, avoir obtenu une licence en économie-gestion, analyse du CV et de la lettre de motivation, détenir une certification de niveau B2 minimum en anglais	curriculum vitae détaillé, lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, attestation du niveau d'anglais (certification ou attestation du professeur d'anglais)	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES	M1-M2	Management of european affairs	16	21	20	01/04/2019	21/06/2019		02/07/2019	Licence économie-gestion; Licence MIASHS	Dossier de candidature, entretien	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure. - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation ; - Une attestation(s) d'emploi ou de stage	<ul style="list-style-type: none"> A extensive CV A personal statement, detailing your fields of interest and professional goals Authenticated copies of official documents containing your study results (diplomas/certificates, transcripts), An authenticated TOEFL certificate or equivalent when available Two recommendation letters from your teachers indicating your ranking within your student generation The opening account certificate for Campus France if you need fill this process 	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	M1-M2	Systèmes d'information et d'aide à la décision : Data Sciences	40	17	40	03/04/19	15/04/19		03/06/19	Licence Economie-gestion ; Licence MIASHS ; Autres licences (remise à niveau)	Dossier de candidature (phase d'admissibilité), puis test (de logique, de français et de mise en situation) et entretien individuel de motivation pour les candidats retenus	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de notes, diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Les attestations(s) d'emploi ou de stage éventuelles - Le fait d'avoir entamé les négociations d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise avant de se présenter devant le jury d'admission est un élément favorable lorsque le candidat postule au parcours SIAD Data Sciences dans l'itinéraire en alternance mais il n'est ni suffisant (un candidat ne peut se prévaloir d'avoir déjà signé son contrat pour être admis) ni nécessaire (le candidat admis dans l'itinéraire en alternance a jusqu'à la rentrée de septembre pour concrétiser un engagement de contrat de professionnalisation de 2 ans avec une société). La mission doit bien évidemment avoir été validée par le responsable du parcours comme étant en adéquation avec les compétences auxquelles forme le Master - Seul le relevé de notes du semestre en cours pourra être transmis après le 15 avril	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation seront un plus au dossier	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation seront un plus au dossier	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL	M1	Management et commerce international (M1 Tronc commun)	65	61	60	15/04/19	10/05/19		15/06/19	licence Economie-Gestion	dossier de candidature	Analyse du dossier détaillé du cursus suivi par le candidat composé du relevé de notes du bac, du relevé de notes de toutes les années d'études supérieures depuis le bac, d'un CV et d'une lettre de motivation. Seul le relevé de notes du semestre en cours pourra être transmis après le 10 mai	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes),	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MANAGEMENT DE L'INNOVATION	M1	Management de l'innovation (M1 tronc commun)	25	38	25	23/04/19	18/06/2019	28/06/2019	05/07/2019	Licence Gestion ; Licence Economie ; Licence Economie-gestion ; Licence AES	dossier de candidature	Analyse du dossier détaillé du cursus suivi par le candidat composé du relevé de notes du bac, du relevé de notes de toutes les années d'études supérieures depuis le bac, d'un CV et d'une lettre de motivation	un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat composé du relevé de notes du bac, du relevé de notes de toutes les années d'études supérieures depuis le bac, d'un CV et d'une lettre de motivation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
MANAGEMENT STRATÉGIQUE	M1	Management stratégique (M1 Tronc commun)	40	76	40	23/04/18	18/06/2018	28/06/2018	05/07/2018	Licence Gestion ; Licence Economie ; Licence Economie-gestion ; Licence AES	dossier de candidature	Sélection en fonction de la qualité du dossier académique et du projet professionnel	- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure - Relevés de diplômes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies - Curriculum vitae - Lettre de motivation exposant le projet professionnel - Une, des attestation(s) d'emploi ou de stage	- Un curriculum vitae détaillé, - Une lettre de motivation (attentes, objectifs, expériences récentes, connaissances déjà acquises), - Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes), - Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles, - des lettres de recommandation	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE	M1-M2	Métiers de la banque de détail	20	18	20	02/05/2019	14/06/2019	21/06/2019	28/06/2018	économie-gestion, MIASHS, AES, économie, gestion	dossier, entretien	projet professionnel et notes obtenues en licence : moyenne générale, notes en micro-économie, macro-économie, statistiques, et dans les matières financières	dossier standard avec éléments biographiques, CV, relevés de notes de toutes les années d'études supérieures antérieures, lettre de motivation exprimant le projet professionnel	dossier standard avec éléments biographiques, CV, relevés de notes de toutes les années d'études supérieures antérieures, lettre de motivation exprimant le projet professionnel	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
SOCIOLOGIE	M1-M2	Métiers de l'expertise du travail et des associations			25	02/04/2019	24/05/2019	07/06/2019	24/06/2019	Licence AES, Licence économie et gestion, Licence science politique, Licence économie, Licence sciences sanitaires et sociale, Licence géographie et aménagement, Licence sciences de l'éducation, Licence histoire, Licence sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Licence sciences sociales, Licence sociologie, Licence philosophie	dossiers, entretiens	Avoir obtenu une Licence, adéquation du niveau et du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation, le cas échéant détenir une certification de niveau C1 en français	cf. dossier par parcours	dossier d'inscription, CV, lettre de motivation, relevés de notes	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	M1-M2	Etudes numériques et statistique publique	65	61	25	02/04/2019	24/05/2019	07/06/2019	24/06/2019 (au plus tard)	Licence AES - Licence science politique - Licence économie - Licence sciences de l'éducation - Licence sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie - Licence sciences sociales - Licence information et communication - Licence sociologie	phase d'admissibilité : dossier, phase d'admission : entretien de motivation individuel présentiel	Avoir obtenu une Licence, adéquation du niveau et du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation, le cas échéant détenir une certification de niveau C1 en français	cf. dossier par parcours	dossier d'inscription, CV, lettre de motivation, relevés de notes, détail des langages de programmation déjà appris en licence (ex. : R, SAS, Python) ou en autodidacte (MOOC, etc.), le cas échéant : justificatifs d'expériences professionnelles, certification français niveau C1	
	M1-M2	Villes et nouvelles questions sociales			25	02/04/2019	24/05/2019	07/06/2019	24/06/2019 (au plus tard)	licence AES, Licence Economie	phase d'admissibilité : dossier, phase d'admission : entretien de motivation individuel présentiel	Avoir obtenu une Licence, adéquation du niveau et du projet de l'étudiant avec les objectifs de la formation, le cas échéant détenir une certification de niveau C1 en français	cf. dossier par parcours	dossier d'inscription, CV, lettre de motivation, relevés de notes, le cas échéant : justificatifs d'expériences professionnelles, certification français niveau C1	
	M1-M2	Organisation du travail, diagnostic et ressources humaines	20	7	20	02/04/2019	14/06/2019			licence AES, Licence Sociologie, Economie, Droit	Sélection sur dossiers, puis entretien	niveau académique, connaissance du métier, aisance à l'oral, maturité du projet	Dossier d'inscription, CV, lettre de motivation		

FSSEP														
STAPS : ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE	M1-M2	Activité physique adaptée et santé	40	39	40	06/05/2019	07/06/2019		28/06/2019	Licence STAPS	Dossier	<p>Analyse du projet professionnel ou de recherche qui doit être en adéquation avec les objectifs du parcours de formation souhaité et ses débouchés professionnels</p> <p>Analyse des attestations d'expériences professionnelles dans le domaine de l'activité physique adaptée</p> <p>Analyse du CV et de la lettre de motivation</p> <p>Analyse des documents présentant expériences pratiques d'encadrement attestée dans le milieu du handicap en lien avec l'activité physique ; Avoir suivi dans son cursus de formation des enseignements sur la physiopathologie et la psychopathologie attestés par la délivrance d'un diplôme; Maîtriser l'adaptation de l'activité physique face aux problèmes de santé des sujets ; Avoir des compétences attestées dans la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation par l'activité physique adaptée auprès de personnes souffrant de déficiences. Connaître et maîtriser la didactique des activités physiques attestée par la délivrance d'un diplôme (pour le parcours SSAP, l'absence d'un ou plusieurs de ces critères n'est pas disqualifiant); Avoir un niveau académique dans les matières fondamentales (anatomie, physiologie, psychologie)</p>	<p>1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)</p> <p>2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC</p>	
		Sciences du sport et de l'activité physique	5	2	5	06/05/2019	25/06/2019		05/07/2019	Licence STAPS	Dossier	<p>Un projet professionnel ou de recherche clair et réaliste explicité à court (M1), moyen (M2) et long terme (sortie de M2), l'adéquation du parcours de formation souhaité avec le projet professionnel ou de recherche (voir détail dans la composition du dossier par Parcours)</p> <p>- Une lettre de motivation, un CV, les attestations permettant de répondre aux critères de sélections</p>	<p>Parcours APAS : - 1*) Un projet professionnel (2 à 3 pages minimum) argumenté développé à court (M1), moyen (M2) et long terme (sortie de M2), qui explique les compétences que vous venez chercher en master, en quoi ces compétences sont nécessaires pour votre employabilité (la licence est déjà professionnalisante), et comment vous allez construire ces compétences à travers l'enseignement et vos stages. Ce projet doit démontrer l'adéquation du parcours de formation souhaité avec le projet professionnel présenté. - 2*) Un CV et une lettre de motivation - 3*) Documents attestant : d'une expérience pratique d'encadrement dans le milieu du handicap en lien avec l'activité physique d'au moins 100h ; Avoir suivi dans son cursus de formation des enseignements sur la physiopathologie et la psychopathologie d'au moins 100H attestés par la délivrance d'un diplôme; Maîtriser l'adaptation de l'activité physique face aux problèmes de santé des sujets attestée par une formation d'au moins 20h; Avoir des compétences attestées par un diplôme dans la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation par l'activité physique adaptée auprès de personnes souffrant de déficiences; Connaître et maîtriser la didactique des activités physiques attestée par la délivrance d'un diplôme - 4. Diplôme de secourisme PSC1 (recommandation) - 5. Relevé de notes des diplômes obtenus ou en cours</p> <p>Parcours SSAP : Une lettre de motivation développant notamment le projet professionnel ainsi que l'adéquation de celui-ci avec le milieu de la recherche scientifique en sciences du sport et de l'activité physique en lien avec les Activités Physiques Adaptées - relevé de note des diplômes obtenus ou en cours - un projet de recherche scientifique - une piste par rapport au futur lieu de stage (unité de recherche)</p>	
STAPS : ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE	M1-M2	Préparation du sportif : Aspects physiques, nutritionnels et mentaux	60	48	60	06/05/2019	07/06/2019		28/06/2019	Licence STAPS	Dossier	<p>- Projet professionnel ou de recherche clair et réaliste explicité à court, moyen et long termes</p> <p>- Adéquation du projet professionnel ou de recherche présenté avec les objectifs du parcours de formation souhaité et ses débouchés professionnels</p> <p>- Attester d'expériences professionnelles dans le domaine de l'entraînement sportif - Analyse du CV, CV vidéo et lettre de motivation - Le cas échéant, lettre(s) de recommandation, pistes pour un futur lieu de stage</p>	<p>1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)</p> <p>2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC</p>	
		Sciences du sport et de l'activité physique	5	2	5	06/05/2019	25/06/2019		05/07/2019					<p>projet professionnel ou de recherche, attestation d'expériences professionnelles, CV, CV vidéo, lettre de motivation, le cas échéant, lettre de recommandation, pistes pour un futur lieu de stage</p> <p>Parcours SSAP : projet de recherche, CV, lettre de motivation, le cas échéant, lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur, pistes pour un futur lieu de stage</p>
STAPS : MANAGEMENT DU SPORT	M1-M2	International Sport Administration	20	15	20	27/04/2019	26/05/2019	03/06/2019	26/06/2019	Licence STAPS	Dossier	<p>1. Rédiger un projet professionnel ou de recherche clair et réaliste (1 à 3 pages)</p> <p>2. Démontrer l'adéquation du projet professionnel ou de recherche présenté avec les objectifs du parcours de formation souhaité et ses débouchés professionnels</p> <p>3. Attester d'expériences professionnelles dans le domaine de Management</p> <p>4. Analyse du CV et des motivations</p> <p>5. Bonus : a. Une lettre de recommandation, b. une attestation du futur lieu de stage avec signature et tampon de la structure, c. une attestation signée du futur directeur de mémoire (spécifique au parcours SSAP) seront un plus pour le candidat</p>	<p>1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)</p> <p>2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC</p>	
		Management et gestion des organisations sportives et loisirs	55	36	55	27/04/2019	26/05/2019	03/06/2019	26/06/2019	Licence STAPS				<p>projet professionnel ou de recherche, attestation d'expériences professionnelles, CV, lettre de motivation, la ca échéant, lettre(s) de recommandation, piste pour un futur lieu de stage</p> <p>Parcours MGOSL : projet professionnel, CV, lettre de motivation; le cas échéant, lettre de recommandation d'un professionnel du management, pistes pour un futur lieu de stage</p>
		Sciences du sport et de l'activité physique	5	2	5	06/05/2019	25/06/2019		05/07/2019	Licence STAPS				<p>Parcours SSAP : projet de recherche, CV, lettre de motivation; le cas échéant, lettre de recommandation d'un enseignant-chercheur, pistes pour un futur lieu de stage</p>
MEDECINE														
BIOLOGIE - SANTE	M1-M2	Santé	300	320		01/07/2019	08/07/2019	semaine du 26 au 30/08/2019	08/09/2019	Seuls les étudiants inscrits en médecine, pharmacie ou odontologie peuvent postuler	Examen de dossiers	<p>Projet professionnel clair et réaliste explicité à court, moyen et long termes ; adéquation de la formation avec le projet professionnel présenté ; parcours antérieur en adéquation avec la formation ; acquisition des fondamentaux indispensables à la formation ; avoir validé au moins complètement la 2ème année de Médecine, Pharmacie ou Odontologie (sauf option médecine/sciences) ;</p>	<p>Fiche de renseignements généraux - CV détaillé - Lettre de motivation - Attestation officielle de réussite aux formations déjà validées - Pour les étudiants étrangers, attestations officielles d'équivalence des diplômes acquis à l'étranger</p> <p>Fiche de renseignements généraux - CV détaillé - Lettre de motivation - Attestation officielle de réussite aux formations déjà validées - Pour les étudiants étrangers, attestations officielles d'équivalence des diplômes acquis à l'étranger</p>	<p>1 enseignant-chercheur Président de commission (PU)</p> <p>2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC</p>



ACCES DEROGATOIRES EN M2 - RENTREE 2019

CFVU du 13 décembre 2018

Direction Ingénierie de Formation

Composante portuese	Mention	Année	Parcours	Capacité 2018-2019	IA 2018-2019 au 30/11/2018	Capacité parcours 2019-2020	Capacité mention 2019-2020	Calendrier candidature				Mention(s) de Licence(s) conseillée(s)	modalités et critères d'admission			
								Début candidature	Clôture candidature	Publication admissibilité	Publication admission		Modalités de sélection (dossiers entretien, examen)	Critères d'examen des dossiers mention	Composition des dossiers mention	Composition de la commission d'admission
FSJPS	DROIT DES AFFAIRES	M2	Droit de la distribution (M2)	20		20		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admissibilité sur dossier s'opère sur un ensemble de critères : niveau des résultats universitaires ; cohérence du parcours antérieur ; Expression écrite et motivations du candidat (lettre de motivation) ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation L'admission sur entretien permet d'apprécier l'expression orale ; l'adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; la recherche active de stages ou de contrats de professionnalisation ; la maîtrise de l'anglais	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage 10-Le cas échéant, une promesse d'embauche en contrat en alternance signée par votre futur employeur.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
		M2	Droit de la propriété industrielle (M2)	20		20		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admissibilité sur dossier s'opère sur un ensemble de critères : niveau des résultats universitaires ; cohérence du parcours antérieur ; Expression écrite et motivations du candidat (lettre de motivation) ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation L'admission sur entretien permet d'apprécier l'expression orale ; l'adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; la recherche active de stages ou de contrats de professionnalisation ; la maîtrise de l'anglais		
		M2	Droit des assurances (M2)	20		20		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de contrat de professionnalisation		
		M2	Droit du sport (M2)	20	15	115		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admissibilité sur dossier s'opère sur un ensemble de critères dont notamment : le niveau des résultats universitaires, le niveau d'anglais, la cohérence du parcours antérieurs avec les objectifs de la formation, la cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation, l'expérience extra universitaire en relation avec la formation (stages, contrats de travail, vie associative, pratique d'un sport en club, participation à l'organisation d'événements sportifs), projet de stage ou promesse d'embauche en contrat de professionnalisation. L'admission sur entretien s'opère sur un ensemble de critères dont notamment : l'aisance orale en anglais (présentation personnelle en anglais), les motivations, la connaissance du milieu sportif, la conscience des conditions essentielles du travail en équipe.		
		M2	Droit fiscal des affaires (M2)	21		21		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admissibilité sur dossier s'opère sur un ensemble de critères : niveau des résultats universitaires ; cohérence du parcours antérieur ; Expression écrite et motivations du candidat (lettre de motivation) ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation L'admission sur entretien permet d'apprécier l'expression orale ; l'adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; la recherche active de stages ou de contrats de professionnalisation ; la maîtrise de l'anglais		
		M2	Juriste d'entreprise, management juridique des entreprises (Voie apprentissage M1/M2)	14		14		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admissibilité sur dossier s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire en relation avec la formation (stages, contrats de travail) ou non (vie associative, pratique sportive, musicale ou artistique) ; promesse d'embauche en apprentissage. Les dossiers retenus sont convoqués à un entretien d'admission. L'admission sur entretien permet d'apprécier : 1) le savoir-être : le comportement et la personnalité, la présentation personnelle, l'aptitude à gérer son stress. 2) le savoir-faire : les qualités d'expression orale, les capacités d'écoute et de dialogue, l'aptitude à s'intégrer dans une équipe, à travailler en groupe et à faire preuve de dynamisme. Ces points sont évalués notamment grâce à un retour sur les expériences du candidat. 3) le savoir : des questions de culture générales. L'expression en langue anglaise sera également évaluée.		

DROIT DU NUMÉRIQUE	M2	Droit du cyberspace : technologies et innovation numérique	20	21	20	20	23/04/2019	12/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage 10-Si vous êtes intéressé par le double Master Franco-Espagnol (Master Biodroit à Murcie), joindre une lettre de motivation en espagnol (obligatoire) et éventuellement (facultatif) une certification attestant des compétences linguistiques en espagnol ou preuve de séjour dans un pays hispanophone	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
DROIT NOTARIAL	M2	Droit notarial	25		25	25	23/04/2019	12/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
DROIT PRIVÉ	M2	Droit des contrats et recouvrement de créances (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019	28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de contrat de professionnalisation	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copie des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage 10-Le cas échéant, une promesse d'embauche en contrat en alternance signée par votre futur employeur.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC

	M2	Droit privé approfondi (M2)	50		50		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	
	M2	Études judiciaires et processuelles (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage		
	M2	Études pénales et criminelles (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur (choix des matières de droit pénal et suivi des travaux dirigés) ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage		
DROIT PUBLIC	M2	Droit public de l'économie (M2)	25		25	126	23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Licence Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
	M2	Droit public général et contentieux publics (M2)	26		26		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Licence Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage		
	M2	Droits et politiques de défense et de sécurité nationale (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Licence Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage		
	M2	Finances et fiscalité publiques (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Licence Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires (notamment avoir des bases solides en Finances publiques) ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage		
	M2	Immobilier, construction, environnement et urbanisme (M2)	25		25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage 10-Le cas échéant, une promesse d'embauche en contrat en alternance signée par votre futur employeur.	

DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN (sous réserve d'accréditation) A rattacher à la mention droit public si pas d'accréditation	M2	Droit de la mer et risque maritime (M2)	25	25	80	23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC	
	M2	Droit de l'Union Européenne (M2)	25	25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit Licence AES Administration publique Licence Science politique	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage			
	M2	Justice pénale internationale (M2)	25	25		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du parcours antérieur (formations axées sur le droit international public ou le droit pénal) ; motivations du candidat ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; expérience extra universitaire (stages à l'étranger, dans des organisations ou juridictions internationales, travail en cabinets d'avocats, etc.) en relation avec la formation ; projet de stage ou de mémoire de recherche			
	DROIT SOCIAL	M2	Droit de la protection sociale (M2)	25	25	85	23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de contrat de professionnalisation	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage 10-Le cas échéant, une promesse d'embauche en contrat en alternance signée par votre futur employeur.	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
		M2	Droit de la santé en milieu du travail (M2)	20	20		23/04/2019	12/05/2019		28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de contrat de professionnalisation		
		M2	Droit du travail (M2)	30	30		23/04/2019	12/05/2019	27/05/2019 et 28/05/2019	28/06/2019	Licence AES Licence Droit	Dossier et entretien individuel	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de contrat de professionnalisation Admission sur entretien : qualité de la présentation orale, expression orale, aptitude à raisonner et à argumenter, vérification de la motivation		
	ADMINISTRATION PUBLIQUE	M2	Administration pénitentiaire (M2)	20	20	50	23/04/2019	03/06/2019		28/06/2019	Licence Administration publique Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de concours défini.	1-Photocopie de votre pièce d'identité, de votre passeport ou de votre titre de séjour. 2-Photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en dispense du baccalauréat. 3-L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen). 4-Copie de l'ensemble des diplômes obtenus 5-Si vous êtes actuellement inscrit dans une formation et que vous n'êtes pas en mesure de présenter vos résultats de cette année, un certificat de scolarité pour l'année en cours. 6-Pour les étudiants étrangers dont le français n'est pas reconnu comme langue maternelle dans leur pays d'origine, l'attestation de DALF, DELF ou TCF. 7-Curriculum Vitae détaillé 8-Une lettre de motivation exposant votre projet professionnel (deux pages maximum) 9-Pour chacune des expériences professionnelles que vous mentionnez, une attestation d'emploi ou de fin de travail reprenant le volume horaire et la période d'engagement ainsi que les attestations de fin de stage	1 enseignant-chercheur Président de commission (PU) 2 enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dont 1 ayant des activités en FC
		M2	Administration publique (M2)	35	30		23/04/2019	03/06/2019		28/06/2019	Licence Administration publique Licence Droit	Dossier	L'admission s'opère sur un ensemble de critères croisés tels que : niveau des résultats universitaires ; cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation ; cohérence du parcours antérieur ; motivations du candidat ; expérience extra universitaire (stages, contrats de travail, vie associative) en relation avec la formation ; projet de stage ou de concours défini.		

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6 et D613-45,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 relatif à l'organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

arrête

Article 1

Les modalités de fonctionnement et la composition des commissions pédagogiques de validation et d'admission sont fixées en annexe au présent arrêté.

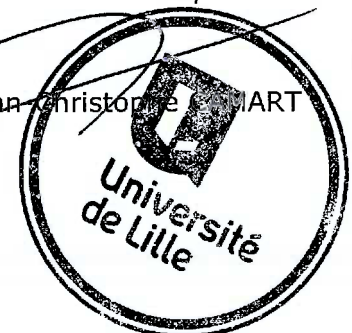
Article 2

Les directeurs des composantes et le directeur général des services sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille,

Le 6 février 2019,

Jean-Christophe MART



Démarche intégrée d'admission et de validation dans une formation diplômante à l'Université de Lille

*Procédure d'admission et de démarche de validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels pour l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur à l'Université de Lille
(Article D 613-38 et suivants du code de l'éducation)*

Validation des études (VE) Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

*Principes et organisation générale
Commissions pédagogiques de validation et d'admission*

CFVU du 13 décembre 2018

Principes généraux

Dans le cadre de la simplification des procédures administratives pour les usagers, de la prise en compte de l'évolution du cadre réglementaire sur l'admission en première année de licence et de master, et enfin des dispositions réglementaires relatives à la gestion des candidatures en l'absence des titres requis (c'est-à-dire relevant de la validation des études et de la validation des acquis professionnels et personnels régies par les articles D 613-38 et suivants du code de l'éducation), l'Université de Lille met en place une démarche unifiée de gestion des candidatures permettant d'obtenir une visibilité globale sur l'ensemble des candidatures reçues et acceptées dans une même formation ou dans un ensemble de formations.

La mise en place d'une telle procédure devient aussi nécessaire dans le cadre de la mise en conformité avec la loi Silence vaut accord (SVA, Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens dite loi SVA) qui exige de donner une réponse à tout candidat dans un délai de deux mois, délai qui commence à courir dès la réception des dossiers complets de validation et de candidature par l'établissement.

I- Publics concernés par la démarche d'admission et de validation

Cette démarche passe par une étude de l'ensemble des dossiers des candidats à un diplôme donné par une **commission pédagogique de validation et d'admission (CPVA) unique pour chaque formation ou ensemble de formations diplômantes de l'Université (spécialités de DUT ou DEUST, mentions de Licence, Licence professionnelle ou Master)**.

En DEUST, la CPVA instruit l'accès en première année et l'accès direct en deuxième année. Elle exerce les missions dévolues à la commission d'examen des vœux issus de la plateforme *Parcoursup*, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi ORE et des critères et modalités adoptés par les instances, et celles prévues aux articles D612-1-13 et suivants du code de l'éducation.

En DUT, la CPVA instruit l'accès en première année et l'accès direct en deuxième année. Elle exerce les missions dévolues à la commission d'examen des vœux issus de la plateforme *Parcoursup*, dans le cadre

de la mise en œuvre de la Loi ORE et des critères et modalités adoptés par les instances. Elle correspond au jury de sélection prévu à l'arrêté du 3 août 2005.

En Licence, la CPVA instruit les candidatures aux trois niveaux, sauf les cas d'accès de droit. Pour la L1 et la PACES, elle exerce les missions dévolues à la commission d'examen des vœux issus de la plateforme *Parcoursup*, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi ORE et des critères et modalités adoptés par les instances, et celles prévues aux articles D612-1-13 et suivants du code de l'éducation. En L2 ou L3, elle instruit les candidatures en l'absence des prérequis nécessaires, c'est-à-dire dès lors que le candidat n'est pas titulaire de crédits dans la même mention, ou dans une mention considérée comme donnant accès de droit à la formation.

En cas de besoin, il est possible de dissocier la commission d'examen des vœux issus de la plateforme *Parcoursup* et la CPVA de la formation. Dans ce cas, la CPVA prend en charge les dossiers relevant de la formation continue de la 1^{ère} année (DUT, DEUST, L1).

En Licence professionnelle, la CPVA instruit toutes les candidatures en appréciant notamment la compatibilité des titres produits avec le domaine de formation.

En master, la CPVA instruit les candidatures en M1 (ou en M2 pour les mentions dérogatoires) dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 2016-1828 du 23 décembre 2016 et des critères et modalités adoptés par les instances, ainsi que les demandes d'accès direct en M2 (changement de mention ou changement d'établissement).

Sont soumises à ces mêmes commissions, en fonction du niveau d'admission souhaité, les candidatures des publics relevant de la formation initiale ou continue nécessitant une procédure de validation d'études ou d'acquis personnels et professionnels (cf. section II) ainsi que les personnes non ressortissantes de l'Union Européenne et résidant à l'étranger, qui obéissent ou non à la candidature via la plateforme *Etudes en France*. Les élèves des CPGE conventionnées ne sont en revanche pas concernés par cette procédure.

II- Dispositions spécifiques à la validation : validation d'études (VE) et validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP)

La VE et la VAPP permettent d'accéder à une formation universitaire sans avoir le titre ou diplôme requis, en faisant valider les formations antérieurement suivies, les acquis personnels développés hors de tout système de formation et l'expérience professionnelle.

L'Université est compétente pour valider des acquis (VE ou VAPP) dans le cadre des formations qu'elle assure, sur demande du candidat. Le candidat effectue une demande de VE ou de VAPP pour chaque formation visée. La demande de validation doit préciser la formation ou le diplôme visé. Le dossier délivré par l'établissement indique les formations suivies, les diplômes obtenus et les activités et fonctions exercées.

La demande de validation est faite concomitamment à la demande d'admission, dans le cadre d'une démarche intégrée et d'un dossier simplifié.

Le candidat concerné en formation initiale peut bénéficier du conseil du SUAIO de l'établissement.

Le candidat concerné en formation continue devra avoir un entretien préalable avec la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA) dans le cadre du montage d'une VAPP. Dans ce cadre, l'Université de Lille met en place un accompagnement spécifique pour les demandes de validation, destiné aux publics de la formation continue. Il est pris en charge par les acteurs de la formation continue au sein de l'Université. Cet accompagnement se concrétise comme suit :

- 1/ Accueil, information, orientation du candidat par une conseillère
- 2/ Validation du projet professionnel et de formation
- 3/ Constitution du dossier de validation et de candidature
- 4/ Accusé de réception du dossier et rédaction d'un avis
- 5/ Retour d'information suite à la commission

- 6/ Accompagnement sur le dossier de financement

Cet accompagnement se maintiendra tout au long de la période de formation du stagiaire en formation continue et à l'issue de la formation.

III- Les commissions pédagogiques de validation et d'admission (CPVA)

a) Commissions pédagogique de validation et d'admission

La commission pédagogique de validation et d'admission est instituée au niveau du diplôme accrédité. Une commission pédagogique de validation et d'admission est donc désignée par formation (mentions de Licence, Licence Professionnelle, Master ; spécialités de DEUST et DUT).

La désignation de la CPVA obéit aux règles de désignation des commissions d'admission propres à chaque type de diplômes, lorsqu'elles existent, ainsi qu'à celles relatives à la désignation des commissions pédagogiques de validation. Chaque CPVA est désignée par le Président de l'Université sur proposition de la direction de la composante à laquelle est rattaché le diplôme concerné, ou sur proposition conjointe en cas de mention partagée.

Si cela est pertinent pour le fonctionnement de formations liées entre elles (formations d'une même filière ou d'un même niveau de diplôme), une même CPVA peut instruire les dossiers de deux ou plusieurs mentions ou spécialités.

Au sein des CPVA formellement constituées, les travaux peuvent être organisés, de manière informelle, de plusieurs manières en fonction des spécificités des formations et des pratiques des équipes pédagogiques : exclusivement au niveau de la mention, par sous-commission (non formellement constituées) au niveau des parcours ou des années, etc.

Afin de respecter la disposition du Code de l'éducation concernant les commissions pédagogiques de validation, chaque commission est présidée par un.e professeur des universités, qui est, si son statut le permet, le/la responsable de la formation concernée (mention, spécialité), sinon un membre de l'équipe pédagogique. Si l'équipe pédagogique ne compte pas de professeur.e dans ses rangs, une dérogation est possible après avis conforme du Conseil académique de l'établissement. La CPVA est composée a minima des responsables de parcours (DEUST, L, LP, M) ou d'options (DUT). Elle doit compter trois enseignant.e.s-chercheur.e.s au moins, dont un.e est impliqué.e dans des activités de formation continue (formations diplômantes, certifiantes ou qualifiantes intégrant des publics relevant de la formation continue, spécifiques pour le public de formation continue, etc.).

La CPVA associe le référent en formation continue de la composante pour tout dossier relevant de la formation continue et d'une démarche de VAPP. La CPVA intègre, dans la mesure du possible, des professionnel.le.s intervenant ou pas dans la formation. Cette préconisation devient obligatoire si plus de 30% des enseignements de la formation sont dispensés par des professionnel.le.s.

Les conseiller.e.s en formation continue, qui auront accompagné les demandes de VAPP, sont invité.e.s à participer aux commissions pour apporter leur expertise et conseil sur ces dossiers. Les conseiller.e.s auront, au préalable, émis un avis dans le dossier de la VAPP.

b) Compétence

La commission pédagogique de validation et d'admission traite simultanément tous les dossiers d'admission dans la formation.

La décision de validation et celle d'admission sont prises par le Président de l'Université ou, par délégation de signature, la direction de la composante. Pour les publics en reprise d'études et/ou relevant de la formation continue, la commission se prononce aussi sur la validation de certaines compétences et, le cas échéant, sur les aménagements d'études proposés.

Tout refus est dûment motivé en fonction de la grille qui sera élaborée au sein de l'établissement.

La décision est valable pour une année universitaire.

c) Modalités de fonctionnement et calendrier

Les commissions pédagogiques de validation et d'admission ne peuvent valablement délibérer qu'à la condition de respecter la composition définie a minima, soit trois membres (la présidence et deux enseignant.e.s-chercheur.e.s).

Chaque commission d'admission est convoquée par courriel par sa présidence. La réunion donne lieu à la production d'une liste d'émargement et à un procès-verbal. Ces documents font foi et constituent des pièces importantes du dossier, en cas de recours administratif.

Un calendrier des commissions de validation et d'admission est défini en amont de chaque campagne. Le calendrier devra permettre aux candidats admis de s'inscrire administrativement dans les délais arrêtés par le président de l'Université. Tout en tenant compte systématiquement de la Loi SVA, il peut faire l'objet d'un ajustement en fonction des besoins de publics spécifiques comme ceux de la formation continue, des candidats étrangers, ou encore ceux issus de *Parcoursup*. La commission peut être appelée à étudier les dossiers de candidature de manière anticipée ou au fil de l'eau afin de tenir compte de ces publics (ex. candidats *Campus France* dont le calendrier est spécifique ou candidats salariés de la fonction publique et du secteur privé qui doivent déposer une demande de validation pour accès dérogatoire (VAPP) et qui souhaitent suivre leurs études dans le cadre d'un congé de formation pour laquelle un dépôt de demande de congé est requis au début de l'année civile).

IV- Modalités de candidature et calendrier

Sous réserve de l'existence d'une plateforme et d'un calendrier nationaux de candidatures (*Parcoursup*, *Etudes en France*), le dépôt des candidatures s'effectue par le biais d'un dossier unique constitué dans l'interface e-candidat, selon le calendrier de candidatures adopté par l'établissement et rendu public. Pour les stagiaires en formation continue, un calendrier spécifique peut être élaboré pour permettre leur instruction tout au long de l'année.

Pièces spécifiques aux demandes de validation d'études et d'acquis personnels et professionnels, à joindre au dossier de candidature (en complément le cas échéant des autres pièces demandées)

Pièces obligatoires

- Photocopie d'une pièce d'identité.
- Si actuellement inscrit dans une formation et dans l'impossibilité de présenter ses résultats de l'année, un certificat de scolarité de l'année en cours.
- Copie de tous les diplômes et titres obtenus
- L'intégralité des copies des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen).
- Pour les formations non universitaires ou suivies à l'étranger, le programme détaillé des enseignements suivis, le cas échéant traduit en français
- Le cas échéant, photocopie de la carte de demandeur d'emploi
- Dans le curriculum vitae détaillé mentionnant, pour chaque période, la fonction principale exercée (activités, missions, et réalisations probantes) et le nom de l'organisme d'exercice (son secteur d'activité, ses effectifs), il est apprécié de préciser les moyens mis à disposition dans l'exercice des fonctions (matériels, financiers et humains) et une présentation des compétences, ainsi qu'une lettre de motivation.
- Pour chacune des expériences professionnelles, un certificat de travail reprenant la période de travail, l'activité exercée et le statut.
- Pour chaque stage (dont stage en formation), les attestations de fin de stage, sauf pour les stages datant de plus de 5 années.
- Les justificatifs d'acquis personnels, d'expériences sociales, et de formation permettant d'argumenter la demande.

Année universitaire 2019-2020

LICENCES

SOMMAIRE

Commissions Pédagogiques de Validation et d'Admission (CPVA)

Faculté des Sciences et Technologies

Département Chimie

- Mentions(s) Chimie page 1

Département Biologie

- Mentions(s) Sciences de la Vie page 2
- Mentions(s) Sciences de la Vie et la Terre page 3

Département Physique

- Mentions(s) Physique Chimie page 4
- Mentions(s) Physique page 5

Département Mécanique

- Mentions(s) Mécanique page 6

Département Informatique

- Mentions(s) Informatique page 7

Département Electronique, Energie Electrique, Automatique

- Mentions(s) Electronique, Energie électrique, Automatique page 8

Département Mathématiques

- Mentions(s) Mathématiques page 9

Faculté des Sciences et Technologies – Département Mathématiques et UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie (MIME)

- Mention(s) Mathématiques et informatique appliquée aux sciences humaines et sociales page 10

Faculté des Humanités

- Mention(s) Humanités page 11

Département Arts

- Mentions(s) Arts page 12

Département Sciences du langage

- Mentions(s) Sciences du langage page 13

Département Lettres Modernes / Langues et Culture Antique

- Mentions(s) Lettre page 14

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

- Mention(s) Licences Droit, AES et Sciences politique (tous parcours) page 15

Département Institut de Préparation à l'Administration Générale

- Mentions(s) Administration Publique (Licence et Master) page 17

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique

- Mentions(s) Toutes formations de la composante page 18

Facultés de Médecine, de Pharmacie et de Chirurgie Dentaire

- Mentions(s) Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) page 19



UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation	
<i>Département Sociologie et Développement Social</i>	
• Mention(s) Sociologie	page 20
<i>Département Culture</i>	
• Mention(s) Sciences Sociales	page 21
<i>Département Sciences de l'Information et du Document / Infocom</i>	
• Mention(s) Information – Communication	page 22
UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation et Département Sciences de l'Éducation et de la Formation des Adultes (SEFA)	
• Mention(s) Sciences de l'Éducation	page 23
Faculté des Sciences Economiques et Sociales	
<i>Département Institut de sociologie et d'anthropologie</i>	
• Mention(s) Sociologie	page 25
Faculté des Sciences Economiques et Sociales – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM) et UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie (MIME)	
• Mention(s) Economie et Gestion	page 26
Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)	
• Mention(s) Sciences Sanitaires et Sociales	page 28
• Mention(s) Sciences pour la Santé	page 30
UFR de Psychologie	
• Mention(s) Psychologie	page 32
Faculté des Langues Littératures et Civilisations Etrangères	
<i>Département Etudes Anglophones</i>	
• Mention(s) Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales : Anglais	page 33
<i>Département Etudes Germaniques, Néerlandaises et Scandinaves</i>	
• Mention(s) Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	page 34
<i>Département Etudes Romanes, Slaves et Orientales</i>	
• Mention(s) Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales	page 35
UFR Langues Etrangères Appliquées	
• Mention(s) Langues Etrangères Appliquées – Tous parcours	page 37
Faculté des Sciences Historiques Artistiques et Politiques	
<i>Département Histoire de l'Art et Archéologie</i>	
• Mention(s) Histoire de l'Art et archéologie	page 38
<i>Département Histoire</i>	
• Mention(s) Histoire	page 39
Institut des Administrations et des Entreprises	
• Mention(s) Gestion	page 40
FFBC-IMMD	
• Mention(s) Gestion	page 41
UFR Géographie et Aménagement	
• Mention(s) Géographie et Aménagement	page 43
Polytech Lille	
<i>Département Licences-Masters</i>	
• Mention(s) génie civil	page 44

Commissions Parcoursup

Commission d'examen des vœux issus de la plateforme « Parcoursup » pour l'accès en 1^{ère} année de :	
• Formation : Toutes mentions de licence option ESJ	page 45
Faculté des Sciences et Technologies	
• Formation : Cursus Master en Ingénierie	page 47
• Formation : Licence mention Sciences Exactes Sciences pour l'Ingénieur (SESI)	page 48
• Formation : Licence Mention Sciences de la Vie, Sciences de la Terre Parcours Sciences de la Vie et de la Terre et de l'Environnement (SVTE)	page 49
Faculté des Sciences et Technologies – Département Mathématiques et UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie (MIME)	
• Formation : Licence mention Mathématiques et informatique appliquée aux sciences humaines et sociales	page 51
Faculté des Sciences Economiques et Sociales	
<i>Département Institut de Sociologie et d'Anthropologie</i>	
• Formation : Licence Mention Sociologie	page 53
Faculté des Sciences Economiques et Sociales – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM) et UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie (MIME)	
• Formation : Licence mention Economie et Gestion	page 54
Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)	
• Formation : Licence Sciences Sanitaires et Sociales	page 55
• Formation : Licence Sciences pour la Santé, option préparation masso-kinésithérapie	page 56
• Formation : Licence Sciences pour la Santé	page 57
Faculté des Humanités	
<i>Département Science du langage</i>	
• Formation : Licence mention sciences du langage	page 58
<i>Département Lettres modernes</i>	
• Formation : Licence mention lettres parcours Lettres Modernes et Lettres Mathématiques	page 59
<i>Département langues et Cultures Antiques</i>	
• Formation : Licence mention Lettres classiques	page 60
• Formation : Licence mention Humanités sciences de l'information	page 61
<i>Département Arts</i>	
• Formation : Licence mention Arts	page 62
<i>Département Philosophie</i>	
• Formation : Licence mention philosophie	page 63
Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales	
• Formation : Licence Sciences politique	page 64
• Formation : Licence Droit parcours Droit panoptique	page 66
• Formation : Licence Droit parcours Droit International et Droits européens	page 68
• Formation : Licence AES	page 70
UFR de Psychologie	
• Formation : Licence mention psychologie	page 72
Faculté des Langues Littératures et Civilisations Etrangères	
<i>Département Etudes Germaniques, Néerlandaises et Scandinaves</i>	
• Formation : Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours Néerlandais	page 73
• Formation : Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours langues Scandinaves	page 74
• Formation : Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours Allemand	page 75

Département Etudes Anglophones

- Formation : Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales
parcours Anglais page 76

Département Etudes Romanes, Slaves et Orientales

- Formation : Licence mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales page 77

UFR Langues Etrangères Appliquées

- Formation : Licence mention Langues Etrangères Appliquées – Tous parcours page 78

Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques

Département Histoire

- Formation : Préparation aux IEP page 79
- Formation : Licence mention Histoire page 80

Département Histoire de l'Art et Archéologie

- Formation : Licence mention Histoire de l'art et archéologie page 81

FFBC-IMMD

- Formation : Licence de Gestion page 82

UFR Géographie et Aménagement

- Formation : Licence mention Géographie et Aménagement page 83

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique

- Formation : Licence mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives page 84
- Formation : Licence mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives,
préparation kinésithérapie page 84
- Formation : Licence mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives,
parcours adapté en 4 ans page 84
- Formation : DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles page 84

UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation

Département sciences de l'éducation

- Formation : Licence mention Sciences de l'éducation page 86

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **CHIMIE**

Mention(s) : **Licence mention Chimie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme RAVALLEC Rozenn**

Membres :

M. Jean-Sébastien GIRARDON

M. Aurélien MONCOMBLE

Mme Muriel BIGAN

M. Jean-Philippe DACQUIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe Camart

Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences de la Vie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Robert-Alian TOILLON**

Membres :

M. Laurent AMSELLEM

M. Erwan DUPONT

M. Matthieu MARIN

M. Albin POURTIER

M. Xavier ROUSSEL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences de la Vie et la Terre**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Nicolas TRIBOVILLARD**

Membres :

M. Gilles VAN CAMP

M. Frank CHANIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Villeneuve d'Ascq
Le 8 Avril 2019



Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Physique Chimie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Abdellatif AKJOUJ**

Membres :

M. Olivier HOUDE

Mme Stéphanie HEMON

M. Stéphane LEBRUN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Physique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Valérie GAUCHER**

Membres :

M. Stéphane RANDOUX

Mme Stéphanie HEMON

M. Gaëtan LEVÊQUE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MECANIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Mécanique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Michaël BAUDOIN**

Membres :

M. Abdelbacet OUESLATI

M. Jean-Bernard TRITSCH

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **INFORMATIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Informatique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jean-Stéphane VARRÉ**

Membres :

M. Francesco DE COMITÉ

M. Laurent NOÉ

M. Jean-François ROOS

M. Jean Christophe ROUTIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Electronique, Energie Electrique, Automatique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Olivier VANBÉSIEN**

Membres :

M. Romain KOZLOWSKI

M. Etienne MILENT

M. Thomas DARGENT

M. Lotfi BELKOURA

Mme Virginie DÉGARDIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

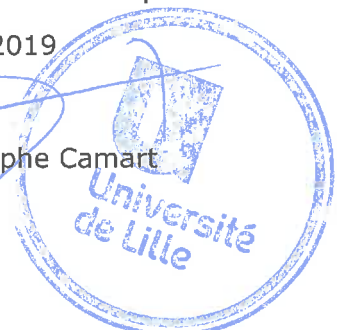
Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MATHEMATIQUES**

Mention(s) : **Licence Mention Mathématiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Marc BOURDON**

Membres :

M. Emmanuel MAZZILLI

M. Raphael FREITAS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) :

FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES – Département Mathématique

et

UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE (MIME)

Mention(s) : **Licence Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Laurence BROZE**

Membres :

Mme Myriam FRADON

M. Olivier TORRES

M. Fabrice GILLES

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES ET UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de : licence

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Mention(s) : **Licence Mention Humanités**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Ruth WEBB**

Membres :

M. Alain DESJAQUES

Mme Caroline HUSQUIN

Mme Emilie PICHEROT

Mme Katia PAYKIN

Mme Gabrielle RADICA

M. Yves BAUELLE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart
Université
de Lille



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **ARTS**

Mention(s) : **Licence Mention Arts**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Laurent GUIDO** (PR)

Membres :

Mme GIGNAC MéliSSa (MCF)

Mme SFEZ Géraldine (MCF)

M. HAVIARAS Sotirios (MCF)

M. GUEANT Grégory (PRAG)

Mme BOUDIER Valérie (MCF)

Mme DOAT Laetitia (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **SCIENCES DU LANGAGE**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences du langage**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Georgette DAL**

Membres :

Mme Nathalie GASIGLIA

M Gerhard SCHADEN

Mme Emilie KAZASIAN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **LETTRES MODERNES / LANGUES ET CULTURES ANTIQUE**

Mention(s) : **Licence Mention Lettres**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Marie-Madeleine CASTELLANI**

Membres :

M. Matthieu MARCHAL

Mme Emmanuelle POULAIN-GAUTRET

Mme Alison BOULANGER

Mme Marie-Odile BRUHAT

Mme Daria FRANCOBANDIERA

Mme Severine ISSAEVA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Licences Droit, AES et Science politique (tous parcours)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Darsonville**

Membres :

M. de Carbonnières

Mme Morson

M. Derosier

M. Dubois

M. Fenaux

M. Ben Lakhdar

Mme Ethuin

Mme Oden

Mme Bertrand-Melhem

M. O'miel

M. Cattoir-jonville

Mme Drapier

Mme Bachelot

Mme Lepoutre

M. Rohaine

M. Desage

Mme Bruno

M. Maréchal

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département : **Institut de Préparation à l'Administration Générale**

Mention(s) : **Administration Publique (Licence et Master)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Le Pr. Johanne SAISON**

Membres :

M. Florent BAUDE, maître de conférences

M. Nicolas DERASSE, maître de conférences

M. Michel VIVIANO, maître de conférences

Mme Stéphanie DAMAREY, professeur des universités

Mme Audrey ROSA, maître de conférences

M. Mathias AMILHAT, maître de conférences

Mme Valérie DESCAMPS – Directrice RH, DISP de Lille

M. Grégory ACCAKPO-ADDRA – Inspecteur du Travail, DIRRECTE de Lille

Mme Nora BOUGRIET, Responsable Relations avec les usagers – Affaires juridiques, Groupement Hospitalier de Territoire de l'Artois

Mme Noura MEHABI, Attaché DREAL des Haut de France, Lille

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

Mention(s) : **Toutes formations de la composante**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Murielle GARCIN**, Professeur des Universités

Membres :

M. Michel SIDNEY, Maître de Conférences
M. Julien BOISSIERE, Maître de Conférences
M. Patrick MUCCI, Professeur des Universités
M. Arnaud WAQUET, Maître de Conférences
M. Nicolas OLIVIER, Maître de Conférences
Mme Brigitte MAINGUET, Professeur Certifié
M. Mickael TERRIEN, Maître de Conférences
Mme Caroline KMITA, Professeur Certifié

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du Président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidature issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le Président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe Camart



Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Facultés de Médecine, de Pharmacie, et de Chirurgie Dentaire**

Mention(s) : **Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. le Pr Didier Gosset**, Doyen de la Faculté de Médecine.

Membres :

M. le Pr Bertrand Decaudin, Doyen de la Faculté de Pharmacie

M. le Pr Etienne Deveaux, Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire

M. le Pr Vincent Deramecourt, Assesseur en charge de la PACES

Mme le Pr Réjane Paumelle-Lestrelin, Enseignante en PACES, Faculté de Pharmacie

Mme le Dr Cécile Olejnik, Enseignante en PACES, Faculté de Chirurgie Dentaire

Mr Le Pr Emmanuel Chazard, Enseignant en PACES, Faculté de Médecine

Mme Hélène Farcy, Responsable du service de scolarité, Faculté de Médecine

Mme Aurélia Delattre, Responsable adjointe du service de scolarité, Faculté de Médecine

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté de Médecine et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SOCIOLOGIE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Mention(s) : **Licence Mention Sociologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jacques RODRIGUEZ**

Membres :

M. Yann LELANN

Mme Aline CHAMAHIAN

M. Jean-Michel WACHSBERGER

M. Vincent CARADEC

M. Clément RIVIERE

Mme Marion CARREL

Mme Paula COSSART

Mme Ségolène PETITE-PEYPOUDAT

Mme Vanessa STETTINGER

Mme Nadia GARNOUSSI

M. Paul CARY

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 3

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 26 Mars 2019

**Université
de Lille**

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **CULTURE**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences Sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Simona DE IULIO**

Membres :

Mme Marion DALIBERT

Mme Fabienne DUSZYNSKI

Mme Emilie DA LAGE

M. Cédric TERZI

M. Mattéo TRELEANI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT / INFOCOM**

Mention(s) : **Licence Mention Information - Communication**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Bruno Raoul**

Membres :

M. David Vandiedonck, MCF

Mme Gersende Blanchard, MCF

M. Stéphane Benassi, MCF

M. Antoine Carton, PAST

M. David Delgorgue, PAST

Mme Estelle Lebas, PAST

Mme Marie-Odile Legrand, PAST

M. Pierre-Loup Lesaffre, PRAG

Mme Elodie Sevin, MCF

Mme Renata Varga, MCF

Mme Joanna CASENAVE

M. ERIC KERGOSIEN

Mme Amel FRAISSE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de : Licence

Composante(s) :

UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION (DECCID) – Département Sciences de l'éducation

et

DEPARTEMENT SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES (SEFA)

Mention(s) : **Licence Mention Sciences de l'éducation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **Mme MARIA PAGONI (PR DECCID)**

Membres:

M. DANY BOURDET (Contractuel en CDI DECCID)

Mme MARIA BRABANT (conseillère en formation continue SEFA)

Mme CHRISTELLE DIDIER (MCF DECCID)

M. PHILLIPPE DUBUISSON (PR FST)

M. JULIEN DE MIRIBEL (MCF DECCID)

Mme CECILE FONTAINE (PAST DECCID)

M. CEDRIC FLUCKIGER (MCF HDR DECCID)

M. JEAN HEUTTE (MCF HDR SEFA)

M. OLIVIER LAS VERGNAS (PR SEFA)

Mme JULIETTE LEFEVRE (conseillère en formation continue site pont de bois)

Mme THERESE LEVENE (MCF SEFA)

Mme CATHERINE NEGRONI (MCF DECCID)

M. UGO PALHETA (MCF DECCID)

Mme LUCIE PETIT (MCF SEFA)

Mme CATHERINE SOUPLET (MCF DECCID)

Mme KARINE WOS (conseillère en formation continue site pont de bois)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Les directeurs des composantes UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION et DEPARTEMENT SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES, et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 24 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE**

Mention(s) : **Licence Mention Sociologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Manuel SCHOTTE**

Membres :

Mme Blandine MORTAIN

Mme Aurélia MARDON

Mme Annette DISSELKAMP

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart
Université
de Lille



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM)

et

UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE (MIME)

Mention(s) : **Licence Mention Économie et Gestion**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Richard SOBEL**

Membres :

- **M Pierre ALARY**
- **M. Hubert DUPONT**
- **Mme Virginie DELSART**
- **Mme Ornella BOUTRY**
- **M. Claude GUINCHARD**
- **Mme Claire NAIDITCH**
- **M. Nicolas POSTEL**
- **Mme Nathalie CHUSSEAU**
- **M. Gérard CARIN**
- **M. Deniz AKAGUL**
- **Mme Morgane TANVE**
- **M. Xavier CHOJNICKI**
- **Mme Amandine GHINTRAN**
- **Mme Camille SABBAH**
- **Mme Laurence BROZE**

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
ET UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur
général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 23 Avril 2019

Jean-Christophe Carnat



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences Sanitaires et Sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme la Professeure Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

Mme Daphné SALERNO, MCU

M. Sébastien GOSSELIN, PAST

M. Antoine COCHEZ, PAST

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **Licence Mention Sciences Pour la Santé**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme la Professeure Marie-Pierre LÉTERME-FLAMENT**

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

M. Antoine COCHEZ, PAST

Mme Hélène GORGE, MCU

M. Hervé HUBERT, PU

Mme Caroline LANIER, MCU

M. Ludovic MOUYS, PRCE

M. Antoine WUILLOT, PRCE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DE PSYCHOLOGIE**

Mention(s) : **Licence Mention Psychologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Bruno VILETTE** (PU)

Membres :

Mme Angela BARTOLO (PU)

Mme Claire HOFER (MCF)

M. Olivier JANSSEN (MCF)

M. Thierry KOSINSKI (MCF)

Mme Hursula MENGUE-TOPIO (MCF)

Mme Christine MORONI (PU)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

La directrice de la composante UFR DE PSYCHOLOGIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 26 Mars 2019

**Université
de Lille**

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGERES**

Département : **DEPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES**

Mention(s) : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et
Régionales: Anglais**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Fabrice ANTOINE**

Membres :

M. François BERCKER

M. Ronan LUDOT-VLASAK

Mme. Stéphanie RICHET-DROUET

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ETRANGÈRES**

Département : **ÉTUDES GERMANIQUES, NÉERLANDAISES ET SCANDINAVES**

Mention(s) : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Dominique Herbet** (PU)

Membres :

Mme Andrée Lerousseau (MCF)

Mme Anne-Françoise Macris (MCF)

Mme Marjan Krafft-Groot (MCF)

M. Spiros Macris (MCF)

Mme Maria Hellerstedt (MCF)

M. Anders Löjdström (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

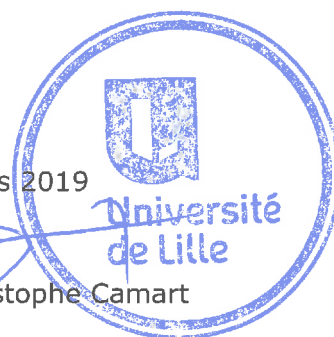
Article 3

Le directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES**

Département : **DEPARTEMENT D'ÉTUDES ROMANES, SLAVES ET ORIENTALES**

Mention(s) : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Constantin BOBAS** (PR)

Membres :

Arabe : **Mme Marie-Andrée GOUTTENOIRE** (MCF)

Chinois : **M. Philippe CHEVALERIAS** (MCF) - **Mme Françoise NAOUR** (MCF)

Espagnol : **Mme Marianne BLOCH-ROBIN** (MCF) - **M. Yves MACCHI** (MCF)

Hébreu : **Mme Françoise SAQUER-SABIN** (PR)

Italien : **M. Giorgio PASSERONE** (PR)

Japonais : **M. Toshio TAKEMOTO** (MCF)

Polonais : **Mme Brigitte GAUTIER** (MCF)

Portugais : **Mme Liliane SANTOS** (MCF)

Russe : **Mme Tatiana MILLIARESSI** (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES LANGUES LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

Mention(s) : **Licence mention Langues Etrangères Appliquées - Tous parcours**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Christine BRACQUENIER**

Membres :

M. Florent BERTHAUT

M. Florent CAPELLI

Mme Laëtitia GARCIA

Mme Maria HELLERSTEDT

Mme Cristina LONGO

Mme Gabriella MARONGIU

M. Gert MEESTERS

Mme Marie-Joëlle RAVIT

Mme Laurence PERU-PIROTTE

M. Sina VATANPOUR

Mme Angèle DESMENEZ

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

La directrice de la composante UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

Mention(s) : **Licence Mention Histoire de l'art et archéologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Charles MERIAUX**

Membres :

M. Bertrand COSNET

M. Marc GIL

M. Markus KOHL

Mme Gaëtane MAËS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE**

Mentions : **Licence Mention Histoire**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Charles MÉRIAUX**

Membres :

Mme Esther DEHOUX

Mme Caroline HUSQUIN

M. Jean-Baptiste SANTAMARIA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Gamart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Licence Mention Gestion**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pierre LOUART**

Membres :

Mme Cécile BELMONDO
Mme Oliviane BRODIN
Mme Michèle GUILBERT
M. Laurent CARPENTIER
M. Marc GARCIA
M. Stéphane SAINT-POL
M. Benoît DELERUE
M. Rudy JARDOT
Mme Cécile VALENTIN-BROWERS
M. Louis BUONANNO
Mme Audrey DELSAUT
M. Xavier WEPPE
Mme Virginie STRIDE
M. Gilles MAROUSE
Mme Emmanuel DE VREYER
Mme Laurie MASI
Mme Claudine CARPENTIER
Mme Dorianne DUJARDIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FFBC-IMMD**

Mention(s) : **Licence Mention Gestion**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Mbaye DIALLO** (PU)
Responsable de la Licence de Gestion
Responsable pédagogique L3 parcours Distribution

Membres :

M. Ahmed BENMECHEDDAL (MCF), responsable pédagogique L1 parcours Distribution
Mme Stéphanie JACQUEMOT (PRCE), responsable pédagogique L1 parcours Banque
Finance Comptabilité

Mme Florence GARANGER (PRCE), responsable pédagogique L2 parcours Distribution

M. Aymen ABBADI (MCF), responsable pédagogique L2 parcours Banque Finance
Comptabilité

M. Ghislain CORNILLON (PAST), responsable pédagogique L3 parcours Distribution en
alternance

M. Réda SEFSAF (MCF), responsable pédagogique L3 parcours Comptabilité en
alternance

M. Jean-Gabriel COUSIN (PU), responsable pédagogique L3 parcours Banque, parcours
Comptabilité, parcours Prépa

Mme Ariane NOIVILLE (professeur classe préparatoire Lycée Gaston Berger Lille), co-
responsable pédagogique L3 parcours Prépa

M. Gaël IMAD EDDINE (MCF), responsable pédagogique L3 parcours International
Finance

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante FFBC-IMMD et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Mention(s) : **Licence Mention Géographie et Aménagement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pierre-Gil SALVADOR**

Membres :

M. Vincent HOUILLON

Mme Maïté GREGORIS.

M. Jean SCOL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 27 Mai 2019



**Université
de Lille**
Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **POLYTECH LILLE**

Département : **LICENCES-MASTERS**

Mention(s) : **Licence mention Génie Civil**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Hussein MROUEH**

Membres :

Mme Yun JIA

M. Jean-Baptiste COLLIAT

M. Romaric ZAJAC

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

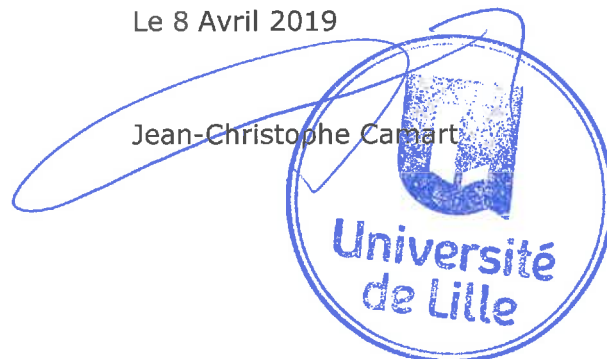
Article 2

Le directeur de la composante POLYTECH LILLE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 8 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition des directeurs des composantes concernées,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Formation : Toutes mentions de licence option ESJ

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Esther DEHOUX**

Membres :

Pour l'université de Lille

Mme Emmanuelle POULAIN-GAUTRET

Mme Marie Odile BRUHAT

M. Fabrice ANTOINE

M. Macris SPIROS

Mme Carolina HÄHNEL-MESNARD

M. Anders LÖJDSTRÖM

M. Ronald JENN

Mme Audrey DARSONVILLE

M. Christian BEN LAKHDAR

Mme Nathalie ETHUIN

M. Guillaume PENEL

Mme Clothilde LEMARCHANT

Mme Nathalie CHUSSEAU

Mme Caroline NORRANT

Mme Esther DEHOUX

M. Bertrand COSNET

Mme Sarah TROCHE

Mme Simona DE IULIO

Pour l'ESJ

M. Pierre SAVARY

M. Olivier ALBALLAIN

M. Nicolas CRESTEL

au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes pourront suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Les directeurs des composantes concernées et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURSUP

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Formation : **Cursus Master en Ingénierie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Olivier VANBESIEN**

Membres :

Mme Muriel BIGAN
M. Bagdad OUDDANE
Mme Mathilde CASSETTA
Mme Anne CHOTTEAU
M. Vianney COMBET
M. Michaël BAUDOIN
M. Davy GAILLOT
M. Taniel DANELIAN
M. Cyril DURAND
M. Fabien GRAVELEAU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 27 Mai 2019

Jean-Christophe CAMART

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des Sciences et Technologies,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Formation : **Licence mention Sciences Exactes Sciences pour l'Ingénieur (SESI)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Fanny MINVIELLE**

Membres :

M. Carlos RIBEIRO

M. Olivier HOUDE

M. Gaëtan LEVEQUE

M. Abdellah HANANI

M. Olivier VANBESIEN

M. Jean-Stéphane VARRE

Mme Maude PUPIN

M. Mohamed M'ZARI

M. Pierre SURET

M. François ANQUEZ

M. Abdelhalim GUELZIM

Mme Odile CRISTINI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Formation : **Licence Mention Sciences de la Vie, Sciences de la Terre Parcours Sciences de la Vie et de la Terre et de l'Environnement (SVTE)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Laurent AMSELLEM**

Membres :

Mme Anne-sophie BLERVACQ

M. Erwan DUPONT

M. Matthieu MARIN

M. Pascal MARIOT

M. Albin POURTIER

M. Xavier ROUSSEL

M. Jacopo VIZIOLI

M. Frank CHANIER

M. Gilles VANCAMP

M. Eric ARMYNOT-DU-CHÂTELET

M. Olivier AVERBUCH

Mme Armelle RIBOULLEAU

M. Nicolas TRIBOVILLARD

Mme Ikram EI-YAZIDI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 mars 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURS

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition des directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES ET UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante(s) :

**FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES – Département Mathématique
et**

UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE (MIME)

Formation(s) : **Licence Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Olivier TORRES**

Membres :

M. Abdellah HANANI

Mme Myriam FRADON

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES ET UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



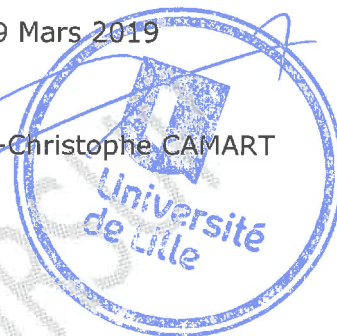
Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURS

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des sciences économiques et sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE**

Formation : **Licence Mention Sociologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Clotilde LEMARCHANT**

Membres :

Mme Lucy MARQUET

Mme Hélène MELIN

M. Arthur JATTEAU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des sciences économiques et sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM)

et

UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE (MIME)

Formation : **Licence Mention Économie et Gestion**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Nathalie CHUSSEAU**

Membres :

- **M Pascal CUVELIER**
- **M Pierre ALARY**
- **M. Hubert DUPONT**
- **M. Xavier CHOJNICKI**
- **Mme Laurence BROZE**

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs pourront suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Les directeurs des composantes **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Formation : **Licence Sciences Sanitaires et Sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER**, MCU

Membre : **Mme Daphné SALERNO**, MCU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Formation : **Licence Sciences pour la santé, option préparation masso-kinésithérapie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER**, MCU

Membre : **Mme Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**, PU

au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Formation : **Licence Sciences pour la Santé**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER**, MCU

Membre : **Mme Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**, PU

au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **SCIENCES DU LANGAGE**

Formation : **Licence mention Sciences du langage**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Schaden GERHARD**

Membres :

M. Antonio BALVET

Mme Nathalie GASIGLIA

M. Cédric PATIN

Mme Eva SOROLI

M. Fayssal TAYALATI

Mme Delphine TRIBOUT

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **LETTRES MODERNES**

Formation : **Licence Mention Lettres parcours Lettres Modernes et Lettres Mathématiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Emmanuelle POULAIN-GAUTRET**

Membres :

Mme Marie-Madeleine CASTELLANI

Mme Alison BOULANGER

M. Matthieu MARCHAL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **LANGUES ET CULTURES ANTIQUES**

Formation : **Licence Mention Lettres classiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Marie Odile BRUHAT**

Membres :

Mme Séverine ISSAEVA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **LANGUES ET CULTURES ANTIQUES**

Formation : **Licence Mention Humanités sciences de l'information**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Daria FRANCOBANDIERA**

Membres :

Mme Severine TARANTINO

Mme Florence KLEIN

Mme Peggy LECAUDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

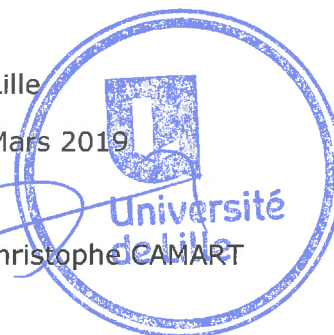
Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **ARTS**

Formation : **Licence Mention Arts**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Alain DESJACQUES** (MCF)

Membres :

Mme GIGNAC Mélissa (MCF)

Mme SFEZ Géraldine (MCF)

M. HAVIARAS Sotirios (MCF)

M. GUEANT Grégory (PRAG)

Mme BOUDIER Valérie (MCF)

Mme DOAT Laetitia (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **PHILOSOPHIE**

Formation : **Licence mention Philosophie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **Mme Sarah TROCHE**

Membres :

M. Claudio MAJOLINO

Mme Claire LOUGUET

M. Marc PARMENTIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du doyen de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département :

Formation : **Licence Science Politique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Ethuin**

Membres :

Mme Saiget

Mme Loewener

M. Fauquette

M. Baudu

M. Galati

Mme Douillet

M. Boyadjian

Mme Bruno

M. Desage

M. Toulemonde

M. O'miel

Mme Bachelot

Mme Mitsushima

M. Grajales Lopez

Mme Morson

M. Potteau

M. Derasse

Mme Aboucaya

M. Lefebvre

Mme Scalettaris

M. Derville

M. Boelaert

M. Yon

Mme Morel

M. Alam

M. Dériau

M. Delettrez

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURSUP

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département :

Formation : **Licence Droit parcours Droit panoptique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Darsonville**

Membres :

Mme Alix

M. Balat

Mme Bazela

M. Cartier

M. Cattoir-Jonville

M. Chantepie

Mme Chassagnard-Pinet

M. de Carbonnières

M. Delettrez

M. Dériau

M. Derosier

M. Dubois

M. Fenaux

M. Guérard

M. Hanicotte

M. Labbée (Xavier)

M. Labbée (Pascal)

M. Meyer

M. Mondou

Mme Morson

Mme Pech

M. Potteau

Mme Saison

Mme Sénéchal

M. Toulemonde

M. Voinot

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département :

Formation : **Licence Droit parcours Droit International et Droits Européens**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. de Carbonnières**

Membres :

Mme Alix
M. Balat
Mme Bazela
M. Cartier
M. Cattoir-Jonville
M. Chantepie
Mme Chassagnard-Pinet
M. Crowley
Mme Darsonville
M. Delettrez
M. Dériau
M. Derosier
M. Dubois
M. Fenaux
M. Guérard
M. Hanicotte
M. Labbée (Xavier)
M. Labbée (Pascal)
M. Meyer
M. Mondou
Mme Morson
Mme Pech
M. Potteau
Mme Saison
Mme Sénéchal
M. Toulemonde

**M. Voinot
M. Wagenaar**

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURS SUP

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département :

Formation : **Licence AES**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Ben Lakhdar**

Membres :

Mme Drapier

Mme Orozco Espinel

M. Rohaine

M. Guillou

Mme Nicq

Mme Oden

M. Moritz

Mme Beraud

Mme Ukrayinchuk

Mr Bossu

Mme Bottiau

Mme Le Clainche

M. Dupont

Mme Blary

M. Yon

M. Amilhat

Mme Bazela

Mme Morson

M. Potteau

M. Fenaux

M. Dériaux

M. Delettrez

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le doyen de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



COMMISSION PARCOURSUP

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition de la directrice de l'UFR de psychologie

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante(s) : **UFR DE PSYCHOLOGIE**

Formation(s) : **Licence mention psychologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Christine MORONI**, responsable de la mention licence

Membres :

M. Emin ALTINTAS, responsable de la L2 de psychologie

Mme Sabine DE BOSSCHER, directrice de l'UFR de psychologie

Mme Claire HOFER, responsable de la L1 de psychologie

M. Olivier JANSSEN, responsable de la L3 de psychologie

M. Thierry KOSINSKI, responsable de la L1 de psychologie

au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante pourra suppléer l'absence de la présidente de la commission.

Article 3

La directrice de la composante UFR DE PSYCHOLOGIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 26 Mars 2019

**Université
de Lille**

Jean-Christophe CAMART

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES (LLCE)**,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES**

Département : **ÉTUDES GERMANIQUES, NÉERLANDAISES ET SCANDINAVES**

Formation : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours Néerlandais**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Macris SPIROS**

Membres :

Mme Marjan KRAFFT-GROOT

M. Thomas BEAUFILS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

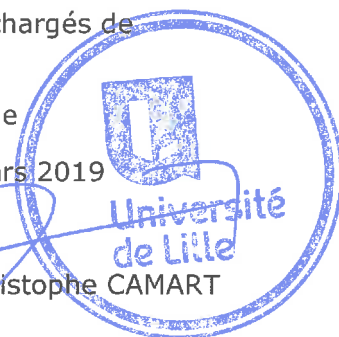
Article 3

Le directeur de la composante **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES (LLCE),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES**

Département : **ÉTUDES GERMANIQUES, NÉERLANDAISES ET SCANDINAVES**

Formation : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours langues scandinaves**

Est composée ainsi qu'il suit :

Membres : **M. Anders LÖJDSTRÖM**

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du membre de la commission en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES (LLCE),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES**

Département : **ÉTUDES GERMANIQUES, NÉERLANDAISES ET SCANDINAVES**

Formation : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales parcours allemand**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Carola HÄHNEL-MESNARD**

Membres :

Mme Anne Françoise MACRIS

Mme Andrée LEROUSSEAU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRE (LLCE),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES**

Département : **DEPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES**

Formation : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales parcours Anglais**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Fabrice ANTOINE**

Membres :

M. Joshua ALBAIR
Mme. Caroline BOUZON
Mme. Julie CHARLES
Mme. Hélène COTTET
M. Chad LANGFORD
M. Benoît LECLERCQ
M. Mickaël MARIAULE
M. Frédéric PEYRE
Mme. Fatma RAMDANI
Mme Stéphanie RICHET-DROUET
M. Samuel TRAINOR

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

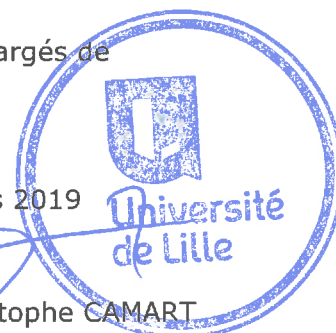
Article 3

Le directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES (LLCE),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de : licence

Composante : **FACULTE DES LANGUES LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES**

Département : **DEPARTEMENT D'ÉTUDES ROMANES, SLAVES ET ORIENTALES**

Formation : **Licence Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Ronald JENN** (PR)

Membres :

Arabe : **Mme Marie-Andrée GOUTTENOIRE** (MCF) - **M. Bachir DAHMANI** (CDI)

Chinois : **M. Philippe CHEVALERIAS** (MCF) - Mme Isabella FALASCHI-LEVY (MCF) - **Mme Françoise NAOUR** (MCF) - **Mme Lu SHI** (PR) - **Mme Christine VIDAL** (MCF)

Espagnol : **Mme Marianne BLOCH-ROBIN** (MCF) - **M. Philippe CASTEJON** (MCF) - **Mme Véronique HEBRARD** (PR) - **Mme Maud LE GUELLEC** (MCF)

Hébreu : **Mme Nurit LEVY** (MCF) - **Mme Françoise SAQUER -SABIN** (PR)

Italien : **M. Jean-Philippe BAREIL** (PR) - **M. Luca SALZA** (MCF)

Japonais : **M. Yannick BARDY** (MCF) - Mme Rie CLEMENT-TAKEUCHI (MCF) - **Mme Noriko BERLINGUEZ-KÔNO** (PR)

Polonais : **Mme Anna DEMADRE** (MCF) - **Mme Brigitte GAUTIER** (MCF)

Portugais : **Mme Maria Joao GINDREY** (PRAG) - **M. Luis SOBREIRA** (MCF)

Russe : **M. Andreï KOZOVOÏ** (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTÉ DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGÈRES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante UFR Langues étrangères appliquées,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

Formation : **Licence mention Langues Etrangères Appliquées - Tous parcours**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Florent CAPELLI**

Membres :

M. Florent BERTHAUT

Mme Christine BRACQUENIER

Mme Yousra BEN AYED

M. Raphaël EPPREH BUTET

M. Gervais ESSAMA ZOH

M. Garik GALSTYAN

M. Laurent GOURNAY

M. Gert MEESTERS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

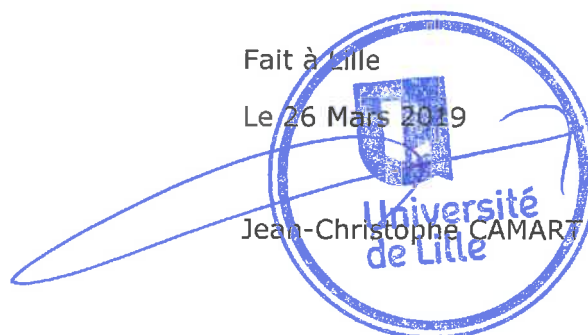
Article 3

La directrice de la composante UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE**

Formation : **Préparation aux IEP**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Justine FAURE**

Membres :

Mme Marie BRUNHES

Mme Isabelle LOSTANLEN

M. Philippe ROGER

M. Vincent SUARD

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE**

Formation : **Licence Mention Histoire**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Esther DEHOUX**

Membres :

Mme Caroline HUSQUIN

Mme Emmanuelle JOURDAN-CHARTIER

M. Jean-Baptiste SANTAMARIA

M. Matthieu DE OLIVEIRA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté des Sciences Historiques Artistiques et Politiques,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

Formation : **Licence Mention Histoire de l'art et archéologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Bertrand COSNET**

Membres :

Mme Delphine BIÈRE

Mme Isabelle ENAUD

M. Xavier DERU

Mme Sophie MOUQUIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

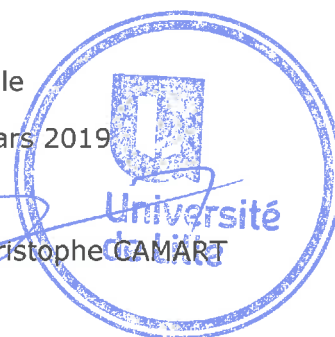
Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante FFBC-IMMD,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FFBC-IMMD**

Formation : **LICENCE DE GESTION**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Mbaye DIALLO**, Professeur des Universités

Membres :

M. Ahmed BENMECHEDDAL (MCF), responsable pédagogique L1 parcours Distribution

Mme Stéphanie JACQUEMOT (PRCE), responsable pédagogique L1 parcours Banque Finance Comptabilité

Mme Florence GARANGER (PRCE), responsable pédagogique L2 parcours Distribution

M. Aymen ABBADI (MCF), responsable pédagogique L2 parcours Banque Finance Comptabilité

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FFBC-IMMD et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Géographie et Aménagement,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Formation : **Licence mention Géographie et Aménagement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Caroline NORRANT**

Membres :

M. Jean-François GHEKIERE

Mme Marie-Thérèse GREGORIS

M. Vincent HOUILLON

M. Philippe LAHOUSSE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe CAMART



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du Doyen de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique,

Le président,

Arrête

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

Formations :

- **Licence Mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives**
- **Licence Mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives, préparation kinésithérapie**
- **Licence Mention Sciences et Techniques des activités physiques et sportives, parcours adapté en 4 ans**
- **DEUST Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **Monsieur Guillaume PENEL**, Doyen de la FSSEP

Membres :

M. Julien BOISSIERE, assesseur Licence
Mme Brigitte MAINGUET, assesseur Licence
M. Laurent MICHEL, assesseur direction
M. Michel SIDNEY, Maître de Conférences
M. Yancy DUFOUR, Professeur certifié
M. Arnaud WAQUET, Maître de Conférences
M. Nicolas OLIVIER, Maître de Conférences
M. Patrice HOLVOET, Maître de Conférences
M. Fabrice PAINDAVOINE, Professeur certifié
M. Yann CARIN, Professeur certifié
Mme Françoise PAUQUET, Professeur certifié
M. Loïc SALLE, Maître de Conférences
M. Christophe VAUTHIER, Professeur certifié
M. Rémi BOULIN, Professeur certifié
Mme Murielle GARCIN, Professeur des Universités
Mme Florence FRANCOIS, Professeur certifié
M. Philippe CAMPILLO, Maître de Conférences

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



COMMISSION PARCOURS SUP

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION**

Département : **SCIENCES DE L'EDUCATION**

Formation : **Licence Mention Sciences de l'éducation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Xavier SIDO**, MCF Sciences de l'éducation – Responsable de la L1 Sciences de l'éducation

Membres :

Mme Catherine NEGRONI, MCF Sciences de l'éducation – Directrice du département Sciences de l'éducation

Mme Julie DEVILLE, MCF Sciences de l'éducation – Ex-Directrice de l'UFR DECCID

M. Dany BOURDET, Enseignant titulaire Sciences de l'éducation

Mme Marie Hélène TOUTIN, Ingénieur étude, chargée d'étude CEREQ - Intervenant

M. Benoît CART, Ingénieur étude, chercheur CEREQ - Intervenant

Mme Armelle FIOLET, Professeur du secondaire (LG) SVT

Mme Véronique HESPEL, Professeur du secondaire (LG/T, LP) Langues

M. Sylvain OBAJTEK, MCF Sciences de l'éducation – Intervenant ESPE

Mme Sylvie CONDETTE, MCF Sciences de l'éducation

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.

Article 3

Le directeur de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATION, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 29 Avril 2019

**Université
de Lille**

Jean-Christophe CAMART

Année universitaire 2019-2020

MASTER

SOMMAIRE

Commissions Pédagogiques de Validation et d'Admission (CPVA)

Faculté des Humanités

Département Arts

- Mention(s) Arts page 1

Département Lettres modernes

- Mention(s) Lettres page 2

Département Philosophie

- Mention(s) Philosophie page 3

Département Sciences du Langage

- Mention(s) Sciences du langage page 4

Faculté des Sciences et Technologies

Département Electronique, Energie électrique, Automatique

- Mention(s) Automatique et Systèmes Electriques page 5
- Mentions(s) Génie Industriel page 6
- Mention(s) Qualité Hygiène Sécurité page 7
- Mention(s) Réseaux et Télécommunication page 8

Département Biologie

- Mention(s) Biodiversité, Ecologie et Evolution page 9
- Mention(s) Biotechnologie page 10
- Mention(s) Chimie et Sciences du vivant page 11

Département Mathématiques

- Mention(s) Calcul haute Performance Simulation page 12
- Mention(s) Mathématiques page 13
- Mention(s) Mathématiques Appliquées Statistiques page 14
- Mention(s) Mathématiques et Applications page 15

Département Mécanique

- Mention(s) Mécanique page 16

Département Chimie

- Mention(s) Chimie page 17
- Mention(s) Chimie Physique et Analytique page 18

Département Sciences de la Terre

- Mention(s) Géoressources, Géorisques, Géotechnique page 19
- Mention(s) Sciences de la Terre des Planètes, Environnement page 20

Département Physique

- Mention(s) Information et médiation scientifique et technique page 21
- Mention(s) Physique page 22

Département Informatique

- Mention(s) Informatique page 23
- Mention(s) Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) page 24



Polytech Lille

Département Licences-Masters

- Mention(s) Automatique, Robotique page 25
- Mention(s) Génie Civil page 26
- Mention(s) Génie Mécanique page 27

Faculté de Médecine et Faculté des Sciences et Technologies, département Biologie

- Mention(s) Biologie Santé page 28

FFBC – IMMD et Institut des Administrations et des Entreprises

- Mention(s) Comptabilité, Contrôle, Audit page 29
- Mention(s) Finance page 30
- Mention(s) Marketing vente page 31

Institut des Administrations et des Entreprises

- Mention(s) Gestion des Ressources Humaines page 33
- Mentions(s) Management page 34
- Mention(s) Management et administration des entreprises page 35

Faculté des Sciences Economiques et Sociales

Département Institut des Sciences Economiques et du Management

- Mention(s) Economie appliquée page 36
- Mention(s) Economie du Travail et des Ressources Humaines page 37
- Mention(s) Economie et Management Publics page 38
- Mention(s) Economie Internationale page 39
- Mention(s) Etudes Européennes et Internationales page 40
- Mention(s) Management des Systèmes d'Information page 41
- Mention(s) Management et Commerce International page 42
- Mention(s) Monnaie, Banque, Finance, Assurance page 43

Département Institut de Sociologie et d'Anthropologie

- Mention(s) Sociologie page 44

Faculté des Sciences Economiques et Sociales – Institut des Sciences Economiques (ISEM) et Institut des Administrations et des Entreprises (IAE)

- Mention(s) Contrôle de gestion et audit organisationnel page 45
- Mention(s) Management de l'innovation page 46
- Mention(s) Entrepreneuriat et management de projets page 46
- Mention(s) Management stratégique page 48

UFR Développement social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation

Département Culture

- Mention(s) Culture et Communication page 49

Département Infocom

- Mention(s) Information, Communication page 50

Département Sciences de l'information et du document

- Mention(s) Information, Documentation page 51

Département Sociologie et Développement Social

- Mention(s) Intervention et développement social page 52

UFR Développement social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation – Département Sciences de l'éducation et Département Sciences de l'Education et de la Formation des Adultes (SEFA)

- Mention(s) sciences de l'éducation page 53

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

- Mention(s) Droit de la Santé page 55
- Mention(s) Droit du patrimoine page 56
- Mention(s) Histoire du droit et des institutions page 57
- Mention(s) Sciences politique page 58
- Mention(s) Droit des affaires page 59
- Mention(s) Droit du numérique page 59

• Mention(s) Droit privé	page 59
• Mention(s) Droit notarial	page 59
• Mention(s) Droit public	page 59
• Mention(s) Droit international et droit européen	page 59
• Mention(s) Droit social	page 59
<i>Département Institut de Préparation à l'Administration Générale</i>	
• Mention(s) Administration Publique	page 61
UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie	
• Mention(s) Econométrie, Statistiques	page 62
• Mention(s) Economie de l'entreprise et des marchés	page 63
• Mention(s) mathématiques et informatique appliquée aux sciences humaines et sociales	page 64
UFR Géographie et Aménagement	
• Mention(s) Géographie	page 65
• Mention(s) Urbanisme et Aménagement	page 66
Faculté des Sciences Historiques, Artistiques et Politiques	
<i>Département Histoire</i>	
• Mention(s) Histoire	page 67
• Mention(s) Mondes anciens	page 68
<i>Département Histoire de l'art et Archéologie</i>	
• Mention(s) Histoire de l'art	page 69
• Mention(s) Patrimoine et Musées	page 70
• Mention(s) Sciences et cultures du visuel	page 71
Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)	
• Mention(s) Ingénierie de la Santé	page 72
• Mention(s) Management sectoriel	page 73
Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS) et Faculté des Sciences et Technologies	
<i>Département Biologie</i>	
• Mention(s) Nutrition et Sciences des aliments	page 74
Faculté des Langues Littératures et civilisations étrangères	
<i>Département Pôle Master</i>	
• Mention(s) Langues et Sociétés	page 75
• Mention(s) médiation interculturelle : identités, mobilités, conflits (MITRA)	page 77
UFR Langues étrangères appliquées	
• Mention(s) Langues étrangères appliquées – Tous parcours	page 78
• Mention(s) Traduction et interprétation	page 79
UFR de Psychologie	
• Mention(s) Psychologie	page 80
Faculté de Pharmacie	
• Mention(s) Sciences du médicament	page 81
Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique	
• Mention(s) Toutes formations de la composante	page 82

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **ARTS**

Mention(s) : **Master Mention Arts**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Laurent GUIDO** (PR)

Membres :

Mme MARTIN Jessie (MCF)

Mme DELBARD Nathalie (PR)

Mme PROUST Sophie (MCF)

M. ARNOLDY Edouard (PR)

M. TIFFON Vincent (PR)

M. GUISGAND Philippe (PR)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **LETTRES MODERNES**

Mention(s) : **Master Mention Lettres**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Marie-Claire THOMINE**

Membres :

M. Laurent DEOM

M. Matthieu MARCHAL

Mme Nathalie GASIGLIA

M. Karl ZIEGER

Mme Paula COSSART

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 09 Mai 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **PHILOSOPHIE**

Mention(s) : **Master Mention Philosophie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Eléonore LE JALLE** (PR)

Membres :

Mme Gabrielle RADICA (PR)

M. Holger SCHMID (MCF HDR)

M. Patrice CANIVEZ (PR)

M. Edouard MEHL (PR)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES HUMANITES**

Département : **SCIENCES DU LANGAGE**

Mention(s) : **Master Mention Sciences du langage**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Georgette DAL**

Membres :

Mme Nathalie GASIGLIA

Mme Paola PIETRANDREA

Mme Emmanuelle CANUT

Mme Juliette DELAHAIE

Mme Annick RIVENS

Mme Annie RISLER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES HUMANITES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Automatique et Systèmes Electriques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Alain BOUSCAYROL**

Membres :

M. Lotfi BELKOURA

M. Jean-François SERGENT

M. Abdelmounaïm TOUNZI

M. Olivier LOSSON

M. Frédéric GIRAUD

M. Thierry COMMUNAL

M. Jean-Marc VANNOBEL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

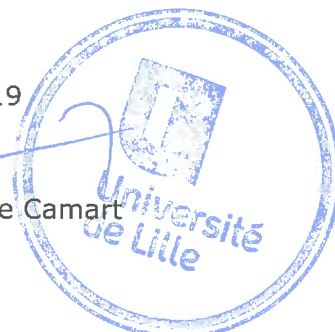
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Génie Industriel**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Rémy BOYER**

Membres :

M. Olivier LOSSON

Mme Brigitte CANTEGRIT

M. Lotfi BELKOURA

M. Benjamin MATHON

M. Christophe FITER

Mme Ying TANG

M. Michel EDEL

M. Jérémie BOULANGER

M. John KLEIN

Mme Marie-Hélène BEKAERT

M. Jean-Marc VANNOBEL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Qualité Hygiène Sécurité**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Renato FROIDEVAUX**

Membres :

Mme Rozenn RAVALLEC

M. François KRIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Réseaux et Télécommunication**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jean Claude DE JAEGER**

Membres :

M. Philippe MARIAGE

M. Luc DUBOIS

Mme Martine LIENARD

M. Mathieu HALBWAX

M. Davy GAILLOT

M. Romain KOZLOWSKI

Mme Virginie DEGARDIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Biodiversité, Ecologie et Evolution**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jean-François ARNAUD**

Membres :

Mme Valérie GENTILHOMME

Mme Anne CREACH

M. Yves PIQUOT

M. Pascal TOUZET

Mme Céline PERNIN

Mme Isabelle DE CAUWER

Mme Fabienne GOULARD

M. Xavier VEKEMANS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Biotechnologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Anne CHOTTEAU**

Membres :

Mme Christel VANBESIEN

M. Christophe TASTET

Mme Isabelle FOURNIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Chimie et Sciences du Vivant**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Christophe BIOT**

Membres :

M. Christophe MARILLER

Mme Lydie PELINSKI

M. Eric DENIAU

M. Stéphane LEBRUN

M. Frédéric CHIRAT

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MATHEMATIQUES**

Mention(s) : **Master Mention Calcul Haute Performance Simulation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Benoît MERLET**

Membres :

M. Nouredine MELAB

Mme Caterina CALGARO

M. Thomas REY

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MATHEMATIQUES**

Mention(s) : **Master Mention Mathématiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Vincent THILLIEZ**

Membres :

M. Gautami BHOWMIK

Mme Léa BLANC-CENTI

M. André DE LAIRE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MATHEMATIQUES**

Mention(s) : **Master Mention Mathématiques Appliquées Statistiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bernhard BECKERMANN**

Membres :

M. Chi TRAN

Mme Caterina CALGARO

Mme Charlotte BAEY

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MATHEMATIQUES**

Mention(s) : **Master Mention Mathématiques et Applications**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Nicolas WICKER**

Membres :

M. Philippe HEINRICH

Mme Lin MA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 8 Avril 2019
Jean-Christophe Camart



The stamp is circular with a blue border. Inside the circle, there is a smaller version of the University of Lille logo (a stylized 'U' with a book) and the text 'Université de Lille' below it. A blue ink signature is written over the stamp.

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **MECANIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Mécanique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Emmanuel LERICHE**

Membres :

M. Farzam ZOUESHTIAGH

Mme Silvia HIRATA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **CHIMIE**

Mention(s) : **Master Mention Chimie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Alain MOISSETTE**

Membres :

Mme Marie-Josée MARTI

Mme Muriel BIGAN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

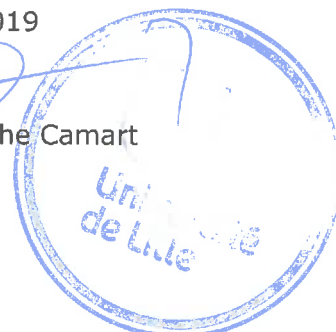
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **CHIMIE**

Mention(s) : Master Chimie Physique et Analytique

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Sylvain CRISTOL**

Membres :

M. Denis PETITPREZ

Mme Christine LANCELOT

M. Nacer IDRISSE

M. Cédric LION

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **SCIENCES DE LA TERRE**

Mention(s) : **Master Mention Géoressources, Géorisques, Géotechnique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Alain TRENTESAUX**

Membres :

M. Cyril DURAND

M. Franck BOURDELLE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **SCIENCES DE LA TERRE**

Mention(s) : **Master Mention Sciences de la Terre des Planètes, Environnement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Catherine CRONIER**

Membres :

M. Jean-Yves REYNAUD

M. Taniel DANELIAN

M. Sébastien CLAUSEN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 5 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **Master mention Information et médiation scientifique et technique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Olivier LAS VERGNAS**

Membres :

M. Rémy FRANCKOWIAK

M. Mikaël SALSON

M. Olivier ABALLAIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq

Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Physique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Damien JACOB**

Membres :

M. Olivier VANVINCQ

M. Philippe CARREZ

M. Fabrizio CLERI

M. Philippe DUBUISSON

M. Olivier PUJOL

M. Jérôme RIEDI

M. Pierre SURET

Mme Véronique ZEHNLE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **INFORMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Informatique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Romain ROUYOY**

Membres :

M. Giuseppe LIPARI

M. Gilles GRIMAUD

M. Loan Marius BILASCO

M. Fabrice AUBERT

M. Cristian VERSARI

M. Clément QUNITON

M. Pierre CHAINAIS

M. Marc TOMMASI

M. Stephan DE BIÈVRE

M. John KEIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **INFORMATIQUE**

Mention(s) : **Master Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Laetitia JOURDAN**

Membres :

M. Derbel BILEL

M. Sylvain SALVATI

M. Arnaud LIEFOOGHE

M. Francis BOSSUT

M. Jean-François ROOS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Villeneuve d'Ascq,

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **POLYTECH LILLE**

Département : **LICENCES-MASTERS**

Mention(s) : **Master Mention Automatique, Robotique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Hussein MROUEH**

Membres :

Mme Monique MARTI

Mme Christine CAREME

M. Christian BOULINHUEZ

Mme Sandrine WALLE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante POLYTECH LILLE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 9 Mai 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **POLYTECH LILLE**

Département : **LICENCES-MASTERS**

Mention(s) : **Master Mention Génie Civil**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Hussein MROUEH**

Membres :

Mme Sana OUNAIES

Mme Christine CAREME

Mme Monique MARTI

M. Jamal EL KHATTABI

M. Jianfu SHAO

M. Isam SHAHROUR

M. Ali ZAOUÏ

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante POLYTECH LILLE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **POLYTECH LILLE**

Département : **LICENCES-MASTERS**

Mention(s) : **Master Mention Génie Mécanique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Hussein MROUEH**

Membres :

Mme Christine CAREME

Mme Monique MARTI

M. Christophe HERBELOT

M. Moussa NAIT ABDELAZIZ

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante POLYTECH LILLE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) :

FACULTE DE MEDECINE

et

FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES - Département Biologie

Mention(s) : **Master Mention Biologie Santé**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Kathy DUJARDIN**

Membres :

M Éric ADRIAENSSENS

M Fabrice ALLAIN

M Cyril COUTURIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 3

Les directeurs des composantes FACULTE DE MEDECINE ET FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FFBC-IMMD

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES

Mention(s) : **Master mention Comptabilité, Contrôle, Audit**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pascal ALPHONSE**

Membres :

Mme Anne-Valérie GAUQUIE

M. Laurent FONTOWICZ

M. Frédéric ROMON

M. Éric SEVERIN

M. Rudy JARDOT

Mme Catherine GRIMA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FFBC-IMMD ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 6 Mai 2019
Jean-Christophe Camart

A blue circular stamp of the University of Lille is overlaid on the signature. The stamp contains the university's logo and the text 'Université de Lille'. A blue ink signature, 'Jean-Christophe Camart', is written across the stamp and extends to the right.

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FFBC-IMMD

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (IAE)

Mention(s) : **Master mention Finance**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jean-Christophe STATNIK**

Membres :

M. Sébastien DEREPPER

M. Pascal GRANDIN

M. Yves LEVANT

M. Frédéric LOBEZ

M. Karima BOUAISS

M. David BOURGHELLE

M. Éric SÉVERIN

M. Jérôme MAATI

M. Christophe DEGAYE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FFBC-IMMD ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille
Le 2 Mai 2019
Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FFBC-IMMD

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (IAE)

Mention(s) : **Master mention Marketing Vente**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Francis SALERNO**

Vice-présidente: **Mme Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ**

Membres :

Mme Isabelle ROBERT

Mme Pascaline DEFIVES

Mme Nil TOULOUSE

Mme Marie BECK

Mme Carol LEROY

Mme Fatima RÉGANY

Mme Michèle GUILBERT

M. Dominique DOYE

M. Laurent CARPENTIER

Mme Annabel MARTIN-SALERNO

Mme Amira BERRICHE

Mme Aurely LAO

Mme Nadia STEILS

M. Jean-François TOTI

M. Stéphane SAINT-POL

M. Benoît DELERUE

Mme Christine DELATTRE

Mme Audrey DELSAUT

M. Xavier WEPPE

Mme Maureen NINA

Mme Manon SAROT

Mme Farida SAOUADI

Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FFBC-IMMD ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 6 Mai 2019

Jean-Christophe Camart



CPVFA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Master Mention Gestion des ressources humaines**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Anne DIETRICH**

Membres :

Mme Lidwine MAIZERAY

M. Frédéric SAUVAGE

M. Fabrice CAUDRON

M. Didier CAZAL

M. Pierre LOUART

M. Yannick SCHWAMBERGER

Mme Audrey DELSAUT

M. Xavier WEPPE

Mme Ana-Sophie MARIN

Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Master Mention Management**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Xavier LECOCQ**

Membres :

M. Benoît DEMIL
M. Xavier WEPPE
Mme Marie-Claude MASSE
M. Saïd YAMI
M. Frédéric GARCIAS
Mme Vanessa WARNIER
Mme Zoé LE-SQUEREN
Mme Julie BASTIANUTTI
Mme Audrey DELSAUT
Mme Katia MROUEH
Mme Catherine KUS
Mme Catherine CARLIER
Mme Emeline LOQUET
Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Master Mention Management et administration des entreprises**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pascal PHILIPPART**

Membres :

M. Dominique CRIÉ
M. Philippe PAILOT
Mme Jocelyne GROUX
M. Stéphane SAINT-POL
Mme Audrey DELSAUT
M. Xavier WEPPE
Mme Julie SABRE
Mme Dominique HOUDART
Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master Mention Économie appliquée**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Stéphane VIGEANT**

Membres :

Mme Laurence DELATTRE

M. Constantin CHILARESCU

M. Jérôme HERICOURT

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le Directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master mention Économie du Travail et des Ressources Humaines**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bruno BOIDIN**

Membres :

Mme Anne BUSTREEL

M. Benjamin HUVER

M. Sébastien RICHARD

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master Mention Économie et Management Publics**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Florence JANY-CATRICE**

Membres :

Mme Anne FRÉTEL

M. Nicolas POSTEL

M. Jordan MELMIES

M. Marc BREANT

Mme Anne-Laure FEDERICI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

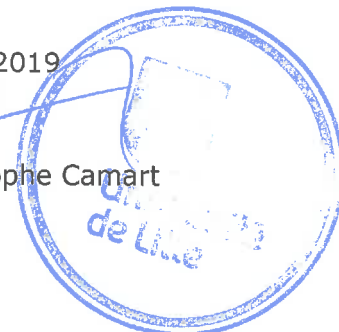
Article 2

Le Directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision:

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master Mention Économie Internationale**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Nathalie CHUSSEAU**

Membres :

M. Bruno BOIDIN

M. Jérôme HERICOURT

Mme Claire NAIDITCH

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le Directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 3 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master mention Études Européennes et Internationales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bruno BOIDIN**

Membres :

Mme Hadjila KRIFA

Mme Claire NAIDITCH

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master mention Management des Systèmes d'Information**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bruno BOIDIN**

Membres :

Mme Virginie DELSART

M. Maxime MORGE

M. Nadarajen VEERAPEN

M. Gérard CARIN

M. Thibault DELSART

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master mention Management et Commerce International**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bruno BOIDIN**

Membres :

Mme Alexandra HYARD

Mme Élisabeth DE TOUCHET - WEINBERG

M. Olivier SIRVEN

Mme Sylvia CASADO

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe Camart
Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Master Mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jean-Baptiste DESQUILBET**

Membres :

M. Mickaël BREI

M. Jordan MELMIES

Mme Morgane TANVE

M. Marc FORTIER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

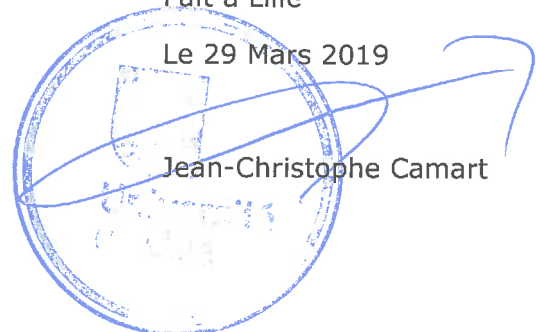
Article 2

Le Directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Sociologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Abdelhafid HAMMOUCHE**

Membres :

Mme Cécile VIGNAL

M. Séverin MULLER

M. Fabien ELOIRE

M. Olivier MAZADE

Mme Blandine MORTAIN

M. Manuel SCHOTTE

M. Sébastien DELARRE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le Directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 25 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM)

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (IAE)

Mention(s) : **Master mention Contrôle de gestion et audit organisationnel**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Jérôme MAATI**

Vice-présidente: **Mme Touria JAAIDANE**

Membres :

M. Claude GUINCHARD

M. Patrick LELEU

M. Etienne BILETTE DE VILLEMEUR

M. Vincent DUWICQUET

M. Éric SEVERIN

Mme Lin MA

M. Renald GUISELIN

M. Jean-Yves FILBIEN

M. Marc GARCIA

Mme Amel AOUADI

M. Philippe ROZIN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 9 Mai 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM)

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (IAE)

Mention(s) : **Master mention Management de l'innovation**

Master mention Entrepreneuriat et management de projets

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pierre LOUART**

Vice-président: **M. Faïz GALLOUJ**

Membres :

M. Benoit DESMARCHELIER

Mme Faridah DJELLAL

Mme Céline MERLIN

M. Jérôme DUPUIS

Mme Laëtitia ROUX

Mme Christel BEAUCOURT

M. Jean-Marc AUGUET

M. Jonathan SAMBUGARO

M. Malick TOURE

M. Philippe VAESKEN

M. Marc GARCIA

M. Côme SEGRETAIN

M. Frédéric GARCIAS

M. Pascal LE DELEY

M. Sébastien CARTA

Mme Audrey DELSAUT

M. Xavier WEPPE

Mme Laure MORAL

Mme Dominique HOUDART

Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 9 Mai 2019



Jean-Christophe Camart

CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES – Institut des Sciences Economiques et Sociales (ISEM)

et

INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES (IAE)

Mention(s) : **Master mention Management stratégique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Faridah DJELLAL**

Vice-Président: **M. Saïd YAMI**

Membres :

M. Faïz GALLOUJ

Mme Céline MERLIN

M. Richard SZALKIEWICZ

M. Xavier LECOCQ

M. Frédéric GARCIA

Mme Julie BASTIANUTTI

M. Yannick SCHWAMBERGER

M. Fabrice CAUDRON

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES ET INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 9 Mai 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **CULTURE**

Mention(s) : **Master Mention Culture et communication**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Cécile TARDY**

Membres :

M. François DEBRUYNE

Mme Stéphanie PRYEN

Mme Juliette DALBAVIE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart
Université
de Lille



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **INFOCOM**

Mention(s) : **Master Mention Information, Communication**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Patrice DE LA BROISE (PU)**

Membres :

Mme Gersende BLANCHARD (MCF)

M. Stéphane BENASSI (MCF)

M. Thomas HELLER (MCF)

M. Bruno RAOUL (PU)

Mme Elodie SEVIN (MCF)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT**

Mention(s) : **Master Mention Information, Documentation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Widad MUSTAFA EL HADI**

Membres :

Mme Laurence FAVIER

M. Stéphane CHAUDIRON

M. Ismail TIMIMI

M. Joachim SCHOPFEL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SOCIOLOGIE ET DEVELOPPEMENT SOCIAL**

Mention(s) : **Master Mention Intervention et développement social**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. VINCENT CARADEC**

Membres :

Mme VANESSA STETTINGER

M. JEAN-MICHEL WACHSBERGER

M. Clément RIVIERE

Mme Ségolène PETITE-PEYPOUDAT

Mme Aline CHAMAHIAN

M. Paul CARY

Mme Paula COSSART

Mme Marion CARREL

M. Jacques RODRIGUEZ

Mme Nadia GARNOUSSI

M. Yann LELANN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) :

UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION (DECCID) – Département Sciences de l'éducation

et

DEPARTEMENT SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION DES ADULTES (SEFA)

Mention(s) : **Master Mention Sciences de l'éducation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme CORINNE BAUJARD (PR)**

Membres :

Mme BETTINA BERTON (MCF)

Mme CATHERINE BOYER (MCF)

Mme CAROLE BAEZA (MCF)

Mme MARIA BRABANT (Conseillère en formation)

M. REMI CASANOVA (MCF)

M. PIERRE-ANDRÉ CARON (MCF)

Mme CORA COHEN AZRIA (MCF HDR)

Mme NOUR EL MAWAS (MCF)

M. CEDRIC FLUCKIGER (MCF HDR)

M. JEAN HEUTTE (MCF-HDR)

M. OLIVIER LAS VERGNAS (PR)

M. JULIETTE LEFEVRE (conseillère en formation continue site pont de bois)

Mme ANNE-CATHERINE OUDART (MCF)

Mme CATHERINE NEGRONI (MCF)

M. CHRISTOPHE NIEWIADOMSKI (PR)

Mme MARIA PAGONI (PR)

M. RAFFAELE PISANO (PR)

Mme LUCIE PETIT (MCF)

Mme PATRICIA REMOUSSENARD (PR)

Mme KARINE WOS (conseillère en formation continue site pont de bois)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Les directeurs des composantes UFR DECCID et SEFA, et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Master Mention Droit de la santé**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Sophie QUINTON-FANTONI**

Membres :

Mme Johanne SAISON

Mme Bérengère LEGROS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21/03/2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Master Mention Droit du patrimoine**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Xavier LABBEE**

Membres :

Mme Julie ALIX

M. François FÉNAUX

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21/03/2019

Jean-Christophe Camart



Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Master Mention Histoire du droit et des institutions**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Louis DE CARBONNIERES**

Membres :

M. Farid LEKEAL

Mme Julie ALIX

M. Laurent ABOUCAYA

M. Nicolas DERASSE

M. Bruno DUBOIS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Master Mention Science politique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Guillaume COURTY**

Membres :

M. Fabien DESAGE

M. Stéphane GUERARD

M. Jacobo GRAJALES

Mme Giulia SCALETTARIS

Mme Pauline RAVINET

M. Rémi LEFEBVRE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Master Mention Droit des affaires**
Mention Droit du numérique
Mention Droit privé
Mention Droit notarial
Mention Droit public
Mention Droit international et droit européen
Mention Droit social

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Julie ALIX**

Membres :

Mme Edith BLARY-CLEMENT
M. Gaël CHANTEPIE
M. Frédéric PLANCKEEL
M. Marc COTTINI
M. Michel DUPUIS
M. Mathieu LE BESCOND DE COATPONT
M. Marcel MORITZ
M. Denis VOINOT
M. Nicolas DISSAUX
M. Nicolas BALAT
Mme Audrey DARSONVILLE
Mme Sandrine CHASSAGNARD-PINET
M. Patrick MEUNIER
M. Vincent CATTOIR-JONVILLE
M. Emmanuel CARTIER
M. Rémi DECOUT-PAOLINI
M. Aurélien BAUDU
M. Jean-Jacques MARTEL
M. Michel VIVIANO
Mme Stéphanie DAMAREY

M. Aymeric POTTEAU
Mme Muriel SAILLARD
M. Pascal GIRERD
M. Bernard BOSSU
Mme Sophie QUINTON FANTONI
Mme Céline LEBORGNE
M. Bruno DUBOIS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Département : **Institut de Préparation à l'Administration Générale**

Mention(s) : **Administration Publique (Licence et Master)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Le Pr. Johanne SAISON**

Membres :

M. Florent BAUDE, maître de conférences

M. Nicolas DERASSE, maître de conférences

M. Michel VIVIANO, maître de conférences

Mme Stéphanie DAMAREY, professeur des universités

Mme Audrey ROSA, maître de conférences

M. Mathias AMILHAT, maître de conférences

Mme Valérie DESCAMPS – Directrice RH, DISP de Lille

M. Grégory ACCAKPO-ADDRA – Inspecteur du Travail, DIRRECTE de Lille

Mme Nora BOUGRIET, Responsable Relations avec les usagers – Affaires juridiques, Groupement Hospitalier de Territoire de l'Artois

Mme Noura MEHABI, Attaché DREAL des Haut de France, Lille

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE**

Mention(s) : **Master Mention Économétrie, Statistiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Jérôme FONCEL**

Membres :

M. Yves ARRIGHI

Mme Laurence BROZE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 mars 2019.

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE**

Mention(s) : **Master Mention Économie de l'entreprise et des marchés**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Jean-Philippe BOUSSEMART**

Membres :

M. Eric DELATTRE

M. Jérôme FONCEL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s): **UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ECONOMIE**

Mention(s): **Master Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Sophie DABO**

Membres :

Mme Yvonne DELEVOYE

M. Charles PAPERMAN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ECONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Mention(s) : **Master Mention Géographie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Pierre-Gil SALVADOR**

Membres :

M. Eric GLON

M. Eric LECLERC

M. Eric MASSON

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Mention(s) : **Master mention Urbanisme et Aménagement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Helga SCARWELL**

Membres :

M. Marc DUMONT

Mme Annette GROUX

Mme Pauline BOSREDON

Mme Elodie CASTEX

M. Christophe LECLERC

Mme Maryvonne PREVOT

M. Didier PARIS

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 3

Le directeur de la composante UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 9 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE**

Mentions : **Master Mention Histoire**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Gabriel GALVEZ-BEHAR**

Membres :

M. Stéphane MICHONNEAU

M. Matthieu DE OLIVEIRA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Garnier



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE**

Mentions : **Master. Mention Mondes anciens**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Laure-Anne SÈVE**

Membres :

Mme Ghislaine WIDMER

Mme Anne-Isabelle BOUTON

Mme Anne LEHOERFF

Mme Séverine TARANTINO

Mme Agnès LAMOTTE

Mme Sandrine HUBER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES, ARTISTIQUES ET POLITIQUES** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Histoire de l'art**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Etienne HAMON**

Membres :

Mme Gaëtane MAËS
M. Marc GIL

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Patrimoines et musées**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Chang-Ming PENG**

Membres :

M. Frédéric CHAPPEY

M. Bertrand COSNET

Mme Isabelle ENAUD

M. Etienne HAMON

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

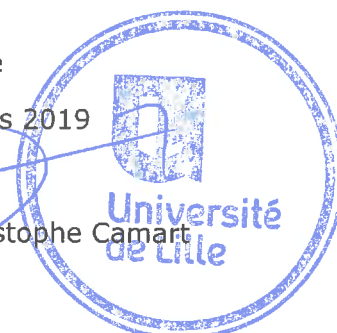
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES**

Département : **HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Sciences et cultures du visuel**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Charles MERIAUX**

Membres :

M. Gil BARTHOLEYNS
M. Thomas GOLSENNE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **FACULTE DES SCIENCES HISTORIQUES ARTISTIQUES ET POLITIQUES** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **Master Mention Ingénierie de la Santé**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**, PU

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

Mme Ludivine CANIVET, MCU

M. Antoine COCHEZ, PAST

Mme Hélène GORGE, MCU

M. Benjamin GUINHOUYA, MCU

M. Marc LAMBERT, PU

M. François PUISIEUX, PU

M. Xénophon VAXEVANOGLOU, MCU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 8 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **Master Mention Mention Management Sectoriel**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. le Professeur Hervé HUBERT**

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

M. Antoine COCHEZ, PAST

M. Stanislas WOCH, PAST

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.



Article 2

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Université
de Lille

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) :

FACULTE D'INGENIERIE ET MANAGEMENT DE LA SANTE

et

FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE – Département Biologie

Mention(s) : **Master Mention Nutrition et Sciences des aliments**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Valérie LECLERE**, PU

Membres :

Mme Evgéniya BABYKINA, MCU

Mme Annabelle DERAM, PU

Mme Cécile FORT, MCU

Mme Caroline LANIER, MCU

Mme Patricia LIZAMA FINOT, PAST

M. Florent OCCELLI, MCU

Mme Caroline RAMBAUD, MCU

M. Xavier ROUSSEL, MCU

Mme Isabelle WALLART, MCU

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

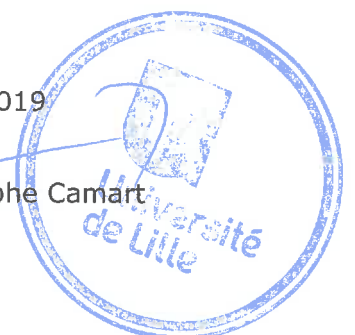
Article 2

Les directeurs des composantes FACULTE D'INGENIERIE ET MANAGEMENT DE LA SANTE et FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES**

Département : **POLE MASTER**

Mention(s) : **Master Mention Langues et Sociétés**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Hélène LECOSSOIS**

Membres :

M Jean-Philippe BAREIL

Mme Noriko BERLINGUEZ-KONO

M Constantin BOBAS

Mme Dominique HERBET

Mme Marie-Andrée GOUTTENOIRE

Mme Michèle GUILLEMONT

M Maarten LEMMENS

M Ronan LUDOT-VLASAK

M Spiros MACRIS

Mme Catherine MAIGNANT

Mme Tatiana MILLIARESSI

Mme Françoise SAQUER-SABIN

Mme Liliane SANTOS

Mme Lu SHI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

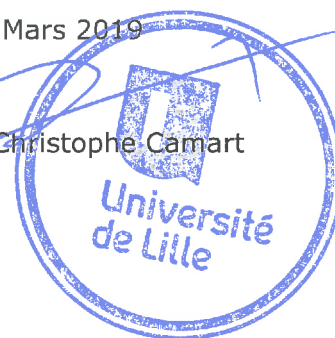
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES LANGUES LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES**

Département : **POLE MASTER**

Mention(s) : **Master mention Médiation interculturelle: identités, mobilités, conflits (MITRA)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Isabelle SURUN**

Membres :

Mme Marie-Pierre LASSUS

M. Marc-Mathieu MUNCH

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 30 Avril 2019



Jean-Christophe Camart



**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

Mention(s) : **Master mention Langues Etrangères Appliquées - Tous parcours**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Christine BRACQUENIER**

Membres :

M. Thomas BEAUFILS

M. Raphaël EPPREH BUTET

M. Gervais ESSAMA ZOH

Mme Laëtitia GARCIA

M. Huu KHOA LE

Mme Marie-Véronique MARTINEZ

Mme Laurence PERU-PIROTTE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Carriart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES**

Mention(s) : **Master Mention Traduction et interprétation**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Rudy LOOCK**

Membres :

L'ensemble de l'équipe pédagogique du parcours, dont :

Mme Nathalie MOULARD

M Henry HERNANDEZ-BAYTER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

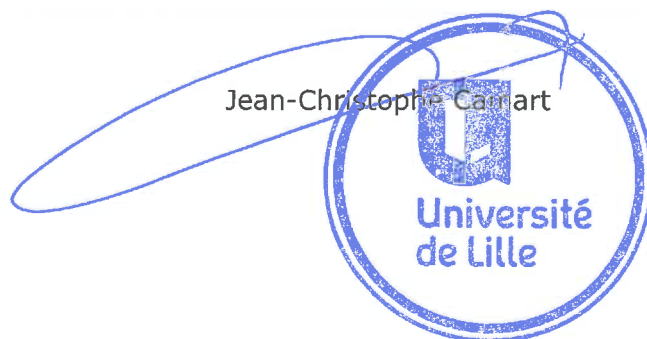
Article 2

La directrice de la composante UFR DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Carnart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DE PSYCHOLOGIE**

Mention(s) : **Master Mention Psychologie**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Amélie ROUSSEAU** (PU)

Membres :

M. Jérôme ALESSANDRI (MCF)

M. Pascal ANTOINE (PU)

Mme Rosa CARON (MCF-HDR)

M. Yann COELLO (PU)

M. Yannick COURBOIS (PU)

Mme Pascale DESRUMAUX (PU)

M. Olivier JANSSEN (MCF)

M. Nathalie LIONET-PRZYGODZKI (PU)

Mme Christine MORONI (PU)

M. Stéphane RUSINEK (PU)

Mme Séverine SAMSON (PU)

M. Bruno VILETTE (PU)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DE PSYCHOLOGIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019


**Université
de Lille**
Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DE PHARMACIE**

Mention(s) : **Master mention Sciences du médicament**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pascal ODOU**

Membres :

Mme. Marie LECOEUR

M. Eric SERGHÉRAERT

M. Nicolas BLANCHEMAIN

M. Benoît DEPRez

Mme Stéphanie GENAY

Mme Anne GAYOT

Suppléants

Mme Laurence GOOSSENS

Mme Anne-Catherine PERROY

M. Bertrand DÉCAUDIN

M. Christophe FURMAN

Mme Delphine ALLORGE

M. Juergen SIEPMANN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DE PHARMACIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à LILLE

Le 5 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

Mention(s) : **Toutes formations de la composante**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Murielle GARCIN**, Professeur des Universités

Membres :

M. Michel SIDNEY, Maître de Conférences

M. Julien BOISSIERE, Maître de Conférences

M. Patrick MUCCI, Professeur des Universités

M. Arnaud WAQUET, Maître de Conférences

M. Nicolas OLIVIER, Maître de Conférences

Mme Brigitte MAINGUET, Professeur Certifié

M. Mickael TERRIEN, Maître de Conférences

Mme Caroline KMITA, Professeur Certifié

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du Président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidature issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le Président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 29 Mars 2019



Jean-Christophe Camart



Université
de Lille

Année universitaire 2019-2020

DEUST

SOMMAIRE

Commissions Pédagogiques de Validation et d'Admission (CPVA)

UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation

Département Sciences de l'information et du document

- Mention(s) Licence Professionnelle / DEUST (Toutes mentions) page 1

Faculté de Pharmacie

- Mention(s) DEUST Technologies de l'organisation dans les professions de santé (TOPS) page 2
- Mention(s) DEUST Santé-Environnement : Techniques industrielles et commerciales page 3

Faculté des Sciences et Technologies

Département Biologie

- Mentions(s) DEUST Distribution et Qualité des Produits Alimentaires page 4

Département Physique

- Mentions(s) DEUST Maintenance et Infrastructure de Réseaux page 5

Département Sciences de la terre

- Mention(s) DEUST Guide Nature Multilingue page 6
- Mention(s) DEUST Environnement et Déchets page 7

Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)

- DEUST Intervention Sociale page 8

Commissions Parcoursup

Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)

- DEUST Intervention Sociale page 9



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT**

Mention(s) : **Licence Professionnelle / DEUST (Toutes mentions)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Stéphane CHAUDIRON**

Membres :

Mme Susan KOVACS

M. Bernard JACQUEMIN

Mme Laure BOLKA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart
Université
de Lille



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DE PHARMACIE**

Mention(s) : **DEUST Mention Technologies de l'organisation dans les professions de santé (TOPS)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Julien HAMONIER** (MCU)

Membres :

M. Djamel ZITOUNI (MCU)

M. Wajdi DHIFLI (MCU)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DE PHARMACIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DE PHARMACIE**

Mention(s) : **DEUST Mention Santé-Environnement : Techniques industrielles et commerciales**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Benoit FOLIGNE**

Membres :

Mme Béatrice GRAVE

M. Emmanuel HERMANN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

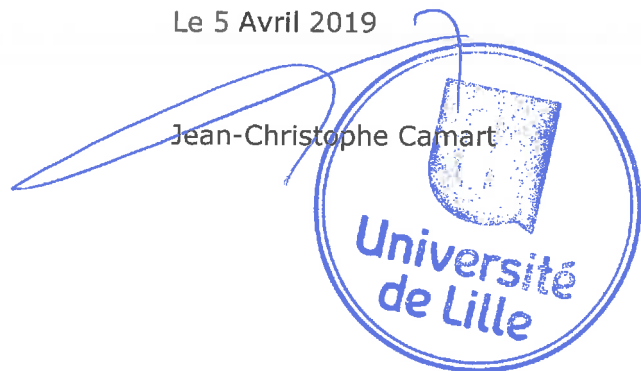
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DE PHARMACIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 5 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **DEUST mention Distribution et Qualité des Produits Alimentaires**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Catherine MASSELOT**

Membres :

Mme Emily LLORET

M. Franck BOURDELLE

M. Stéphane BAILLEUX

Mme Michèle SALJOGHI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **DEUST mention Maintenance et Infrastructures de Réseaux**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Catherine MASSELOT**

Membres :

Mme Emily LLORET

M. Franck BOURDELLE

M. Stéphane BAILLEUX

Mme Michèle SALJOGHI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **SCIENCES DE LA TERRE**

Mention(s) : **DEUST mention Guide Nature Multilingue**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Catherine MASSELOT**

Membres :

Mme Emily LLORET

M. Franck BOURDELLE

M. Stéphane BAILLEUX

Mme Michèle SALJOGHI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **SCIENCES DE LA TERRE**

Mention(s) : **DEUST mention Environnement et Déchets**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Catherine MASSELOT**

Membres :

Mme Emily LLÖRET

M. Franck BOURDELLE

M. Stéphane BAILLEUX

Mme Michèle SALJOGHI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **DEUST Intervention Sociale**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme la Professeure Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

Mme Daphné SALERNO, MCU

M. Sébastien GOSSELIN, PAST

M. Antoine COCHEZ, PAST

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidatures issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le président.

Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3 et D612-1-13,

Vu la proposition du directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS),

Le président,

Arrête

Article 1

La commission d'examen des vœux issus de la plateforme 'Parcoursup' pour l'accès en 1^{ère} année de :

Composante : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Formation : **DEUST Intervention Sociale**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER**, MCU

Membre : **M. Sébastien GOSSELIN**, PAST

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante pourra suppléer l'absence du président de la commission ou de l'un de ses membres en cas d'indisponibilité.


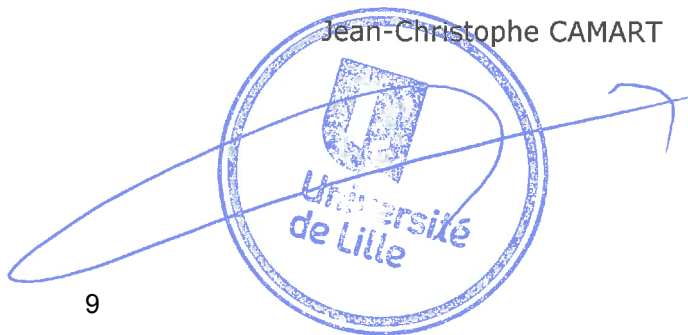
Article 3

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe CAMART



Université
de Lille

Année universitaire 2019-2020

DUT

SOMMAIRE

Jury d'admission

IUT A	page 1
IUT B Tourcoing	page 3
IUT C	page 5
• DUT Techniques de commercialisation	
• DUT Statistique et informatique décisionnelle	
• DUT Carrières juridiques	



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, D613-38 et suivants,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

Le jury d'admission en :

IUT : **IUTA**

Est composé ainsi qu'il suit :

Président: **M. François WAUQUIER**, Directeur de l'IUT

Membres :

M. Vincent DEVLAMINCK, Adjoint au directeur en charge de la scolarité et de la vie étudiante

Mme Isabelle SUISSE, Chef de département Chimie

M. Patrick DELPLACE, Chef de département Génie Biologique

Mme Aurélia LAMY, Chef de département Gestion des Entreprises et des Administrations

M. David GLAY, Chef de département Génie Electrique et Informatique Industrielle

Mme Catherine DURIEZ, Chef de département Génie Mécanique et Productique

Mme Sylvie MAGNIEZ, Chef de département Mesures Physiques

M. Yann SECQ, Chef de département Informatique

M. Mathieu BEAUCAMP, Enseignant Responsable, Département M.P

M. Florent REAL, Enseignant Responsable, Département Chimie

M. Guillaume LE FLEM, Enseignant Responsable, Département G.B

M. André BIZET, Enseignant Responsable, Département G.M .P

Mme Jocelyne CRETON-NUTTEN, Enseignant Responsable, Département GEII

Mme Isabelle DESCAMPS, Enseignant Responsable, Département GEA

M. Boris LELAURE, Enseignant Responsable, Département GEA

M. Patrick WASELYNCK, Professionnel, Chimie

M. René PLOUVIER, Professionnel, GMP

Mme Nathalie HELEVAUT, Professionnel, GB

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de l'IUT A et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, D613-38 et suivants,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

Le jury d'admission en :

IUT B Tourcoing

Est composé ainsi qu'il suit :

Président: **M. Serge LAVIGNE** – Directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de département de l'IUT :

M. Romain ORIOLI – département Information Communication

M. Driss SABRI – département Gestion Logistique et Transport

M. Jean-Pierre GALLASSE – département Carrières Sociales

Enseignants-chercheurs ou enseignants, représentants le ou les départements :

Mme. Florence RIO - département Information Communication

M. Thomas GUIGNARD - département Information Communication

Mme. Émilie MARMONIER - département Information Communication

Mme. Stéphanie DABLEMONT – département Carrières Sociales

M. Matthieu MERLIN – département Carrières Sociales

Mme. Anne FLAMENT – département Carrières Sociales

M. Philippe KIRSCHER - département Carrières Sociales

Mme Aurélie HEBIG - MAHIEUX– département Gestion Logistique et Transport

Mme Marie-Agnès LANNEAUX – département Gestion Logistique et Transport

Mme Rita MACEDO – département Gestion Logistique et Transport

Représentant(s) des milieux professionnels :

M. Emmanuel DELVAL – département Gestion Logistique et Transport

Mme Aurélie LEROY – département Carrières Sociales

M. Renaud WAEGHEMACKER - département Carrières Sociales

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de l'IUT B et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 1 Février 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, D613-38 et suivants,

Vu l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

Le jury d'admission en :

IUT : **C**

- « *DUT Techniques de commercialisation* »
- « *DUT Statistique et informatique décisionnelle* »
- « *DUT Carrières juridiques* »

Est composé ainsi qu'il suit :

Président : Directeur de l'IUT ou son représentant : **Mme Fatma BOUALI**

Membres :

Chefs de département de l'IUT :

Mme DUHAMEL, Professeure Certifiée,
Mme LECHARTRE, Professeure Certifiée,
M. DIENG, Enseignant contractuel

Enseignants-chercheurs ou enseignants, représentants le ou les départements :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences
Mme COMBES, Maître de Conférences, Directrice des études 1ère année STID
Mme DESMARET, Maître de Conférences
Mme DJELASSI, Maître de Conférences
Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences
M. GOUNON, Maître de Conférences
M. SERRA, Maître de Conférences, Chef du département CJ
M. CARRARA, PAST
M. GHILAIN, PAST,
M. LEVELER, PAST
M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé
M. LACORD, Professeur Agrégé
Mme DE CAUNES, Professeure Certifiée
Mme DUHAMEL, Professeure Certifiée, Directrice des études 2ème année STID
Mme LADROUZ, Professeure Certifiée
Mme LECHARTRE, Professeure Certifiée, Cheffe du département TC
Mme LOCHI, Professeure Certifiée, Directrice des études CJ

M. NACER, Professeur Certifié
Mme WINTREBERT, Professeure Certifiée
M. DIENG, Enseignant contractuel
Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle
M. SERBOUTI, Enseignant contractuel
Mme MERCHEZ, Présidente du Conseil de l'Institut

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de l'IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Année universitaire 2019-2020

LICENCES PROFESSIONNELLES

SOMMAIRE

Commissions Pédagogiques de Validation et d'Admission (CPVA)

Faculté des Sciences et Technologies

Département Chimie

- Mention(s) Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux page 1
- Mention(s) Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement page 2

Département Sciences de la Terre

- Mentions(s) Métiers de la Protection et de la gestion de l'Environnement page 3

Département Physique

- Mention(s) Maîtrise de l'énergie, Electricité, Développement durable page 4

Département Biologie

- Mentions(s) Intervention sociale : accompagnement de public spécifiques page 5

UFR Mathématiques, Informatique, Management, Economie (MIME)

- Mention(s) Aménagement Paysager : Conception, Gestion, Entretien page 6

Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales

- Mention(s) Métiers du notariat page 7
- Mention management et gestion des organisations page 8

Faculté de Pharmacie

- Mentions(s) Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement page 9
- Mention(s) Métiers de la santé : technologies page 10

UFR Développement Social, Education, Culture, Communication, Informatique, Documentation

Département Sciences de l'Information et du Document

- Mention(s) Licence Professionnelle / DEUST (Toutes mentions) page 11

Département Sciences de l'Education et de la Formation des Adultes (SEFA)

- Mention(s) Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi page 12

Faculté des Sciences Economiques et Sociales

Institut des Sciences Economiques et du Management

- Mention(s) Assurance, Banque, Finance page 13

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique

- Toutes formations de la composante page 14

Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)

- Toutes les licences professionnelles page 15

IUT A

Tous les départements de l'IUT A

- Mentions Licences professionnelles, toutes les mentions page 16



IUT B

Département Information communication

- Mention(s) Métiers du livre : documentation et bibliothèques page 18
- Mention(s) Métiers de la communication : chargé de communication page 19

Département Carrières sociales

- Mention(s) Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme page 20

Département Gestion logistique et transport

- Mention(s) Management des transports et de la distribution page 21

IUT C

- Mention(s) Technico-commercial page 22
- Mention(s) Services à la personne page 23
- Mention(s) Sécurité des biens et des personnes page 25
- Mention(s) Métiers du décisionnel et de la statistique page 27
- Mention(s) Métiers du commerce international page 29
- Mention(s) Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens page 31
- Mention(s) Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens page 33
- Mention(s) Métiers de la qualité page 35
- Mention(s) Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion page 37
- Mention(s) Gestion des achats et des approvisionnements page 39
- Mention(s) E-Commerce et marketing numérique page 41
- Mention(s) Commercialisation de produits et de services page 43
- Mention(s) Activités Juridiques : Contentieux et recouvrement page 45

Institut des Administrations et des Entreprises

- Mention(s) Métiers du commerce international page 47
- Mention(s) Métiers de l'entrepreneuriat page 49
- Mention(s) Management et Gestion des Organisations page 50
- Mention(s) Commerce et Distribution page 51

FFBC-IMMD

- Mention(s) Assurance, Banque, Finance : supports opérationnels page 52
- Mention(s) Assurance, Banque, Finance : Chargé de clientèle page 53

UFR Géographie et Aménagement

- Mention(s) Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme page 54

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **CHIMIE**

Mention(s) : **Licence Professionnelle mention Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Bernard MARTEL**

Membres :

Mme Catherine FAVEN

Mme Valérie GAUCHER

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

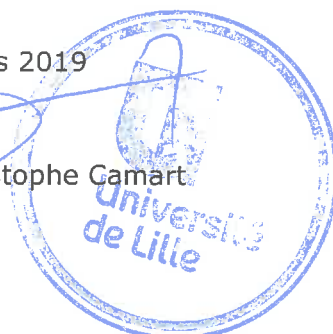
Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **CHIMIE**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Maryse BACQUET**

Membres :

Mme Sophie PICART

Mme Céline VIVIEN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **SCIENCE DE LA TERRE**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Métiers de la Protection et de la gestion de l'Environnement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Arnaud GAUTHIER**

Membres :

Mme Emily LLORET

Mme Louise WATREMEZ

M. Jérôme RIEDI

M. Arnaud DOLLET

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 3 Mai 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **PHYSIQUE**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Maîtrise de l'énergie, Electricité Développement Durable**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Céline TOUBIN**

Membres:

M. Abdelmounaim TOUNZI

M. Nicolas FERLAY

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

Département : **BIOLOGIE**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Marie-Hélène CANU**

Membres :

M. Janick NAVETEUR

Mme Emilie WAWRZYCZNY

M. Pascal ANTOINE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Aménagement Paysager : Conception, Gestion, Entretien**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Jérôme FONCEL**

Membres :

Mme DUNATTE Laurence

M. JEAN-BAPTISTE Frédo

Mme BOUILLART Caroline

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE, MANAGEMENT, ÉCONOMIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Métiers du notariat**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Audrey DARSONVILLE**

Membres :

M. Daniel BERT

Mme Frédérique LE DOUJET-THOMAS

M. Fabrice LAEVENS

M. Thierry ALLARD

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

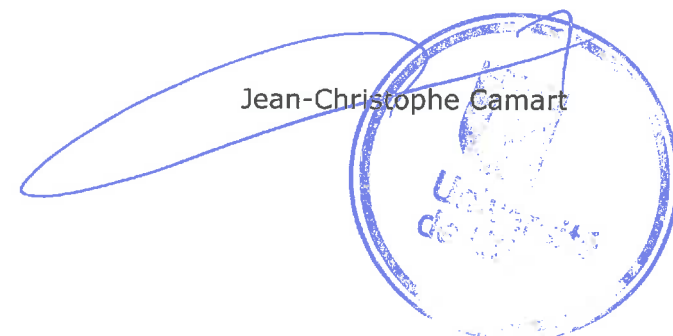
Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Management et gestion des organisations**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Audrey DARSONVILLE**

Membres :

Mme Doriane HALLIEZ

M. Fadhel ABDELLI-PASQUIER

M. François FENAUX

M. Jonathan HERENGUEL (Directeur adjoint de l'entreprise Cambrai logistique services)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DE PHARMACIE**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Benoit FOLIGNE**

Membres :

Mme Béatrice GRAVE

M. Emmanuel HERMANN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DE PHARMACIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 5 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DE PHARMACIE**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Métiers de la santé : technologies**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Mohamed LEMDANI**

Membres :

M. Régis MILLET

Mme Malgorzata CUCCHI

M. François DUFOSSEZ

M. Thomas MORGENROTH

Mme Natascha LELEU

M. Christophe FURMAN

Mme Laurence GOOSSENS

M. Djamel ZITOUNI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FACULTE DE PHARMACIE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 5 Avril 2019

Jean-Christophe Lambert



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION**

Département : **SCIENCES DE L'INFORMATION ET DU DOCUMENT**

Mention(s) : **Licence Professionnelle / DEUST (Toutes mentions)**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Stéphane CHAUDIRON**

Membres :

Mme Susan KOVACS

M. Bernard JACQUEMIN

Mme Laure BOLKA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante UFR DEVELOPPEMENT SOCIAL, EDUCATION, CULTURE, COMMUNICATION, INFORMATIQUE, DOCUMENTATION et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart


**Université
de Lille**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Département Sciences de l'éducation et de la formation des adultes (SEFA)**

Mention(s) : **Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Ecaterina PACURAR (PR)**

Membres:

Mme Nacira AIT-ABDESSELAM (MCF)

Mme Maria BRABANT (conseillère en formation continue département SEFA)

Mme Frédérique BROS (MCF)

M. Pierre-André CARON (MCF)

M. Benoît DEBUISSER (IGE)

M. Thomas DUMET (MCF)

Mme Nahima LAIEB (ATER)

Mme Sylvie LEROUGE (PAST)

Mme Nathalie SENAME (IGE)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante SEFA, et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 29 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

Département : **INSTITUT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DU MANAGEMENT**

Mention(s) : **Licence professionnelle Assurance Banque Finance**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Etienne FARVAQUE**

Membres :

M Thami NEDJAR

M Jean-Baptiste DESQUILBET

M. Philippe THOILLIER

Mme Caroline HERREMAN

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 26 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE**

Mention(s) : **Toutes formations de la composante**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Murielle GARCIN**, Professeur des Universités

Membres :

M. Michel SIDNEY, Maître de Conférences
M. Julien BOISSIERE, Maître de Conférences
M. Patrick MUCCI, Professeur des Universités
M. Arnaud WAQUET, Maître de Conférences
M. Nicolas OLIVIER, Maître de Conférences
Mme Brigitte MAINGUET, Professeur Certifié
M. Mickael TERRIEN, Maître de Conférences
Mme Caroline KMITA, Professeur Certifié

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Par dérogation à l'arrêté du Président fixant les modalités de fonctionnement des commissions pédagogiques de validation et d'admission, l'examen des dossiers de candidature issus de la plateforme Parcoursup sera effectué par une commission d'examen des vœux dont la composition est arrêtée par le Président.

Article 3

Le directeur de la composante FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille
Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart


Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)**

Mention(s) : **Toutes les licences professionnelles**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme la Professeure Marie-Pierre LETERME-FLAMENT**

Membres :

M. le Doyen Franck-Olivier DENAYER, MCU

Mme Daphné SALERNO, MCU

M. Sébastien GOSSELIN, PAST

M. Antoine COCHEZ, PAST

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

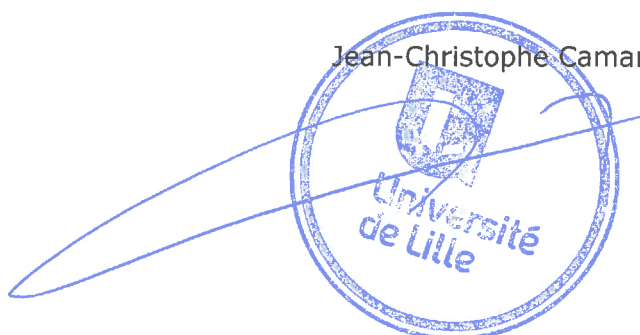
Article 2

Le directeur de la composante Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **IUT A**

Département(s) : **TOUS LES DEPARTEMENTS DE L'IUT A**

Mention(s) : **Licences professionnelles, toutes les mentions**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Denis POMORSKI** (IUT A)

Membres :

M. Christophe BLOMME (professionnel)

M. François BORDES (professionnel)

M. Nour-Eddine CHIHIB (IUT A)

M. Cyrille CHRISTOPHE (IUT A)

M. Emmanuel COURTADE (IUT A)

M. François CUDEL (IUT A)

Mme Pascale DE MAYER (professionnelle)

M. Christophe DEBAST (IUT A)

M. André DEMOLI (professionnel)

M. Djamel DRIDER (IUT A)

M. Yon-Cosmin GRUESCU (IUT A)

M. Michael HAUSPIE (IUT A)

M. Patrice MARY (IUT A)

M Yvan PETER (IUT A)

Mme Francine ROUDET (IUT A)

Mme Isabelle SAUNIER (professionnelle)

M. Mathieu SAUTHIER (IUT A)

Mme Carine VANOVERSCHELDE (IUT A)

M. Katir ZIOUCHE (IUT A)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante IUT A et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT B**

Département : **INFORMATION COMMUNICATION**

Mention(s) : **Licence professionnelle mention Métiers du livre : documentation et bibliothèques**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Florence RIO**

Membres :

Mme Céline TELLIEZ

M Alain PREUX

M Romain ORIOLI

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **IUT B** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT B**

Département : **INFORMATION COMMUNICATION**

Mention(s) : **Licence professionnelle mention Métiers de la communication : chargé de communication**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Thomas GUIGNARD**

Membres :

Mme Maryse RIZZA

Mme Émilie MARMONIER

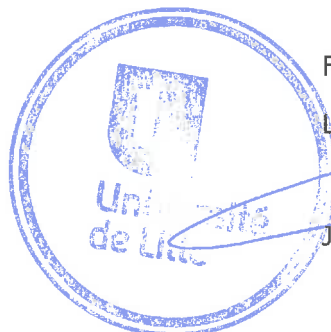
M. Nicolas SWIECZERK

Mme Marie-Hélène OLLA

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **IUT B** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT B**

Département : **CARRIERES SOCIALES**

Mention(s) : **Licence professionnelle mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Jean-Pierre GALLASSE**

Membres :

M. Bruno FACON

M. Eric MARLIÈRE

Mme. Marieke DE KONING

M. Geoffrey GALAND

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **IUT B** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT B**

Département : **GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT**

Mention(s) : **Licence professionnelle mention Management des transports et de la distribution**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Rita MACEDO**

Membres :

Mme Marie-Agnès LANNEAUX

Mme Aurélie HEBIG-MAHIEUX

Mme Corinna WERNITZ

M. Driss SABRI

M. Serge LAVIGNE

M. Yves ANDRE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante **IUT B** et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Technico-commercial**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes,

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CARRARA, Représentant des milieux professionnels

Mme DESMARESCAUX, Représentante des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Services à la personne**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CHABBERT, Représentant des milieux professionnels

Mme IDZIAK, Représentante des milieux professionnels

M. LEFEBVRE, Représentant des milieux professionnels

Mme LEGRAND, Représentante des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Sécurité des biens et des personnes**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CARVELLI, Représentant des milieux professionnels

M. DENEUBOURG, Représentant des milieux professionnels

Mme DESMARECAUX, Représentante des milieux professionnels

M. LEGROS, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers du décisionnel et de la statistique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme BOUALI**, Professeure des Universités, Directrice de l'IUT C, Responsable de la LP Métiers du décisionnel et de la statistique

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CABAJ, Représentant des milieux professionnels

M. LEGOFF, Représentant des milieux professionnels

M. VADENBOSSCHE, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 21 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers du commerce international**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

Mme ARON, Représentante des milieux professionnels

Mme BRIFFAUT, Représentante des milieux professionnels

Mme SICAR, Représentante des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers de l'immobilier : transaction et commercialisation de biens**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CHAMBAT, Représentant des milieux professionnels

Mme DESCAMPIAUX, Représentante des milieux professionnels

M. RENARD, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CHAMBAT, Représentant des milieux professionnels

M. FORGEOIS, Représentant des milieux professionnels

M. RENARD, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers de la qualité**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CHAUVIER, Représentant des milieux professionnels

Mme KOWALEWSKI, Représentante des milieux professionnels

M. LUTIC, Représentante des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019


Jean-Christophe Carnart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Me GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. HAESSLE, Représentant des milieux professionnels

M.LAMARLE, Représentant des milieux professionnels

M. LOOTVOET, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Gestion des achats et des approvisionnements**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

Mme BORMA, Représentante des milieux professionnels

M. LEPLAT, Représentant des milieux professionnels

M. MOUBARKI, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention E-Commerce et marketing numérique**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. KHEKHAL, Représentant des milieux professionnels

M. LEFEBVRE, Représentant des milieux professionnels

M. LEPLAT, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Carnart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Commercialisation de produits et de services**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. CARRARA, Représentant des milieux professionnels

Me DEBOURSE, Représentant des milieux professionnels

M. GHISLAIN, Représentant des milieux professionnels

M. TRESGOTS, Représentant des milieux professionnels

M. BUE, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **IUT C**

Département : **Licences professionnelles**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Activités juridiques : Contentieux et recouvrement**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **M. Larbi AIT HENNANI**, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Membres :

M. AIT HENNANI, Maître de Conférences, Responsable du Département des Licences Professionnelles

Mme DANGLEHANT, Maître de Conférences, Responsable de la LP Sécurité des biens et des personnes

Mme DJELASSI, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion

Mme VIDAL-DELPLANQUE, Maître de Conférences, Responsable de la LP Transaction et commercialisation de biens, Responsable de la LP Gestion et administration de biens

Mme COMBES, Maître de Conférences, Responsable de la LP Métiers de la qualité

Mme SIERADZKI, Professeur certifié, Responsable de la LP technico-commercial transport et logistique

M. BELMAHJOUBI, Professeur Agrégé, Responsable de la LP Gestion des achats et des approvisionnements, Responsable de la LP Métiers du commerce international

M. DIENG, Enseignant contractuel, Responsable de la LP Contentieux et recouvrement

Mme GONZALEZ, Enseignante contractuelle, Responsable de la LP Services à la personne

M. HERBAUX, Représentant des milieux professionnels

M. CHARLET, Représentant des milieux professionnels

M. MARCHAND, Représentant des milieux professionnels

M. BUE, Représentant des milieux professionnels

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers du commerce international**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Pascal PHILIPPART**

Membres :

Mme Jocelyne GROUX
Mme Cécile BOURY
Mme Audrey DELSAUT
M. Xavier WEPPE
Mme Marion DEWYNTER
Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Article 2

La directrice de la composante IUT C et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart



CPVA

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Métiers de l'entrepreneuriat**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Saïd YAMI**

Membres :

Mme Pascale FABER
M. Jérôme IBERT
M. Philippe VAESKEN
M. Fabrice CAUDRON
Mme Catherine GRIMA
Mme Laure MORAL
Mme Audrey DELSAUT
M. Xavier WEPPE
Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Management et Gestion des Organisations**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. Dominique BESSON**

Membres :

Mme Laëtitia ROUX
M. Yannick SCHWAMBERGER
M. Frédéric SAUVAGE
Mme Pascale FABER
Mme Axelle FIQUET
M. Sébastien CARTA
Mme Doriane HALLIEZ
Mme Christel BEAUCOURT
M. Fabrice CAUDRON
M. Jérôme IBERT
M. Frédéric WAQUET
Mme Audrey DELSAUT
M. Xavier WEPPE
Mme Marion DEWYNTER
Mme Laure MORAL
Mme Julie SABRE
Mme Brigitte PETIT
Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 05 Avril 2019

Jean-Christophe Camart



Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Commerce et Distribution**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente: **Mme Annabel MARTIN-SALERNO**

Membres :

Mme Aurély LAO

M. Laurent CARPENTIER

M. Jean-François TOTI

Mme Amira BERRICHE

Mme Nadia STEILS

M. Come SEGRETAIN

Mme Audrey DELSAUT

M. Xavier WEPPE

Mme Marion DEWYNTER

Mme Christine FLORIAN

Mme Virginie STRIDE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

La directrice de la composante INSTITUT DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FFBC-IMMD**

Mention(s) : **Licence professionnelle Mention Assurance, Banque, Finance : supports opérationnels**

Est composée ainsi qu'il suit :

Présidente : **Mme Hélène DEBOUVRY** (PRAG), Responsable de la formation

Membres :

M. David VERSTRAETE (MCF)

Mme Julie PARKER, PRCE

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FFBC-IMMD et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 30 Avril 2019



Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante(s) : **FFBC-IMMD**

Mention(s) : **Licence Professionnelle Mention Assurance, Banque, Finance : Chargé de clientèle**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président: **M. David VERSTRAETE** (MCF), Responsable de la formation

Membres :

Mme Hélène DEBOUVRY (PRAG)

M. Laurent FONTOWICZ (MCF)

Mme Corinne LEFOUR VAILLANT, coordinatrice (délégation régionale Nord-Ouest du CFPB)

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante FFBC-IMMD et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.



Fait à Lille

Le 30 Avril 2019

Jean-Christophe Camart

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L612-3, L612-6, D613-38 et suivants,

Vu l'avis de la CFVU du 13 décembre 2018 portant organisation des commissions pédagogiques de validation et d'admission,

Le président,

Arrête

Article 1

La commission pédagogique de validation et d'admission de :

Composante : **UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Mention : **Licence Professionnelle Mention Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme**

Est composée ainsi qu'il suit :

Président : **M. Philippe DEBOUDT**

Membres :

Mme Marie-Thérèse GREGORIS

M. Jean-Baptiste LITOT

M. Eric MASSON

M. Vincent LEPOT

Au titre de l'année universitaire 2019/2020.

Article 2

Le directeur de la composante UFR GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT et le directeur général des services sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lille

Le 29 Mars 2019

Jean-Christophe Camart

